

DOCUMENT DE REFERENCE

au 30/06/2007

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, le 28 janvier 2008, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

NB: Le document de référence est composé :

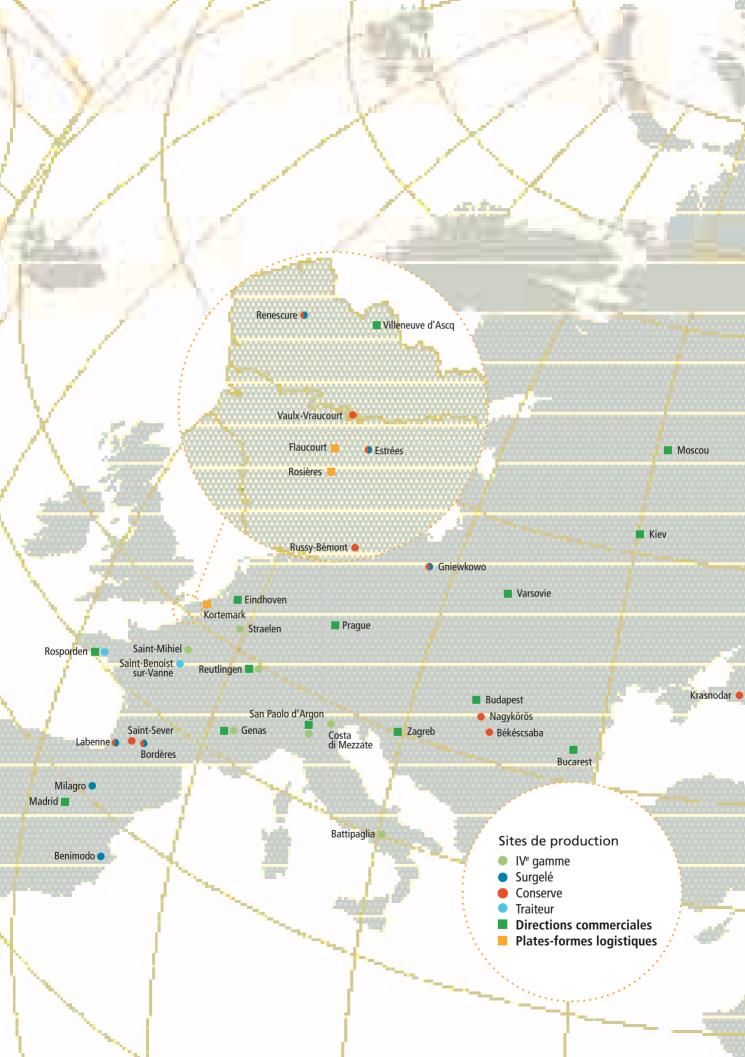
- du rapport d'activité et de responsabilité sociale et environnementale de l'exercice 2006/2007,
- du rapport financier de l'exercice 2006/2007,
- d'un document comportant 4 annexes,
- d'une table de concordance.

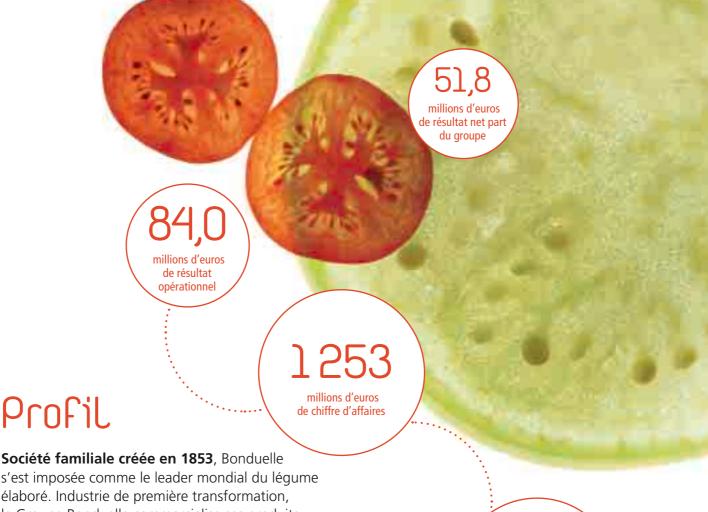
Étant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.











Société familiale créée en 1853, Bonduelle s'est imposée comme le leader mondial du légume élaboré. Industrie de première transformation, le Groupe Bonduelle commercialise ses produits à travers plus de 80 pays dans le monde.

Le 16 juillet 2007, Bonduelle a confirmé l'acquisition du Groupe Aliments Carrière, leader des légumes en conserve et surgelés au Canada. L'intégration de cette nouvelle structure d'outre-atlantique modifie en profondeur la configuration de l'entreprise: création de la filiale « Bonduelle Amérique du Nord », croissance du parc agro-industriel de 23 à 30 usines, arrivée de 979 nouveaux collaborateurs qui s'ajoutent aux 5598 déjà présents et profonde évolution du chiffre d'affaires du groupe.

Cette acquisition canadienne renforce le leadership mondial du groupe et lui confère le statut d'acteur incontournable dans le domaine de la nutrition et de la santé.

Répartition de l'activité du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007

- La conserve 48% du CA n°1 en Europe
- Le frais 29% du CA n°1 en Europe
- Le surgelé 23% du CA n°2 en Europe



Les produits Bonduelle, Les partenaires de votre santé





Message de la Direction Générale

L'année 2006/2007 nous aura vus renouer avec la croissance tant de nos ventes que de notre rentabilité.

Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle s'est inscrite dans des contextes très difficiles de conditions météorologiques, d'équation de changes et d'inflation importante de nos matières consommables. Par ailleurs elle ne s'est pas faite en sacrifiant le moyen terme : les investissements en recherche et développement (R&D) et en communication ont, en effet, été significativement augmentés. Cette bonne santé nous a permis de jeter les bases d'une nouvelle conquête essentielle pour la mondialisation du groupe, et donc une meilleure répartition de ses risques : l'Amérique du Nord.



Christophe Bonduelle Président Directeur général

Pierre Deloffre *Directeur général délégué*

Croissance Union européenne

Nos zones historiques ont retrouvé leur dynamisme après deux années difficiles. En effet, notre chiffre d'affaires dans l'UE a progressé de 44 M€ (+4%). Si une partie de cette progression provient de l'intégration de Salto dès septembre en Espagne, il convient néanmoins de souligner que cette reprise a été générale géographiquement et équilibrée technologiquement: +6% en conserve, +3% en surgelé et +4% en frais.

Cette dernière technologie a pourtant souffert de conditions météorologiques particulièrement défavorables. En effet, à un hiver très doux ne favorisant pas la consommation de IV egamme, a succédé un printemps froid et humide ne favorisant pas celle des salades traiteur. Tout en restant en évolution positive, le secteur du frais a donc moins joué son rôle traditionnel de «locomotive de croissance».

À l'inverse nos technologies traditionnelles de conserve et de surgelé ont bien rebondi sur base, en particulier, d'innovations prometteuses: sachet fraîcheur en restauration professionnelle, Tetra recart™, gamme Légumes du Soleil à la marque Cassegrain, «Famili Balls» en surgelé... Les taux de croissance obtenus au dernier trimestre ainsi que les nouveaux lancements programmés en 2007/2008 nous rendent optimistes pour l'exercice suivant.

Europe orientale

Plus de 20% de notre croissance provient de nos ventes en dehors de l'UE, traduisant ainsi la pertinence de nos choix stratégiques de développement, en particulier vers l'Est.

Cette croissance est d'autant plus remarquable qu'elle a été obtenue malgré une équation de changes très défavorable (vigueur de l'euro, mais aussi du forint hongrois et du zloty polonais par rapport au dollar) et dans un contexte de concurrence exacerbé en maïs doux. Les sanctions anti-dumping décidées par Bruxelles à l'encontre des conserveurs thaïlandais les ont faits en effet se tourner vers l'Europe orientale.

Cette croissance est d'autant plus satisfaisante qu'elle a été assurée par notre usine russe de Krasnodar (province du Kuban) qui a réalisé d'excellentes performances tant en qualité, qu'en quantité fabriquée et en coût de production.

L'ensemble des pays de l'ex-CEI, dans lesquels la marque jouit d'une notoriété exceptionnelle, représente un énorme potentiel de développement futur. Le lancement récent et très bien accueilli des cornichons, olives et tomates doit permettre d'y maintenir à l'avenir un taux de croissance à deux chiffres.

Amérique du Nord

Ce dynamisme retrouvé en Europe nous a conforté dans la décision d'ouvrir un nouveau front géographique: l'Amérique du Nord... et cela sur les bases très saines d'une société canadienne: Aliments Carrière.

Dès juillet 2006, et profitant d'un euro fort, nous avons ainsi fait l'acquisition de 23 % du capital de cette société, solide leader national en conserve de légumes et légumes surgelés avec un chiffre d'affaires de plus de 160 M€ au Canada et gros exportateur vers les USA (plus de 60 M€).

Durant cette année de «fiançailles» nous avons pu apprécier la qualité des équipes canadiennes, ainsi que leur motivation pour un rapprochement avec le Groupe Bonduelle. Par ailleurs de nombreuses synergies se sont révélées, notamment en échange de savoir-faire et en adaptabilité locale de certains conceptsproduits européens (lancement des surgelés «Steammm» par exemple). C'est très naturellement qu'une prise de contrôle totale et significativement relutive a été mise en œuvre en juillet 2007.

Cet exercice aura donc été celui de la mondialisation du groupe qui verra dès l'exercice 2007/2008:

- ses ventes réparties de façon équilibrée entre France, autres pays d'Europe occidentale et reste du monde.
- ses effectifs dépasser les 6500 collaborateurs permanents, dont seulement la moitié de français.

Rentabilité

La rentabilité opérationnelle progresse très fortement et dépasse les 84 M€, soit 6,7 % du chiffre d'affaires en amélioration de 100 bp par rapport à l'année précédente.

Il convient néanmoins de souligner que cette rentabilité est exceptionnellement «dopée» par une revalorisation des stocks. Avant celle-ci le résultat opérationnel courant de près de 72 M€ progresse quant à lui de 2% malgré une augmentation très importante des investissements en marketing pour soutenir et développer nos marques (+7 M€) qui représentent désormais autant que nos investissements industriels.

Le résultat net, quant à lui, s'établit à 51,7 M€, soit 4% du chiffre d'affaires. Il progresse de près de 28 %: au-delà de l'effet non récurrent de la revalorisation des stocks, il bénéficie de la mise en équivalence du résultat d'Aliments Carrière à hauteur de notre participation minoritaire pour près de 4 M€.

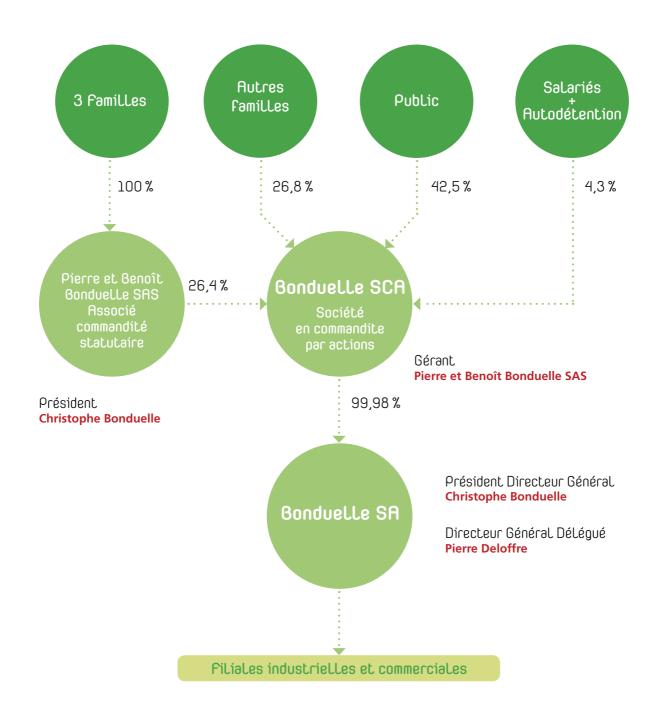
Ces résultats sont donc de bon augure. Ils ont en effet été obtenus malgré des conditions de production très difficiles au cours de l'été 2006 dans le nord-ouest de l'Europe (canicule de juillet), une inflation considérable d'un certain nombre de matières consommables (emballages et énergie notamment) et tout en maintenant une augmentation très sensible des dépenses en marketing (recherche et développement et communication) qui sont autant d'investissements à moyen terme. Ils reflètent la compétence et la grande motivation de l'ensemble des collaborateurs, la pertinence des choix stratégiques ainsi que les efforts réalisés depuis plusieurs années pour améliorer l'efficacité de l'organisation: restructuration des usines, concentration des «back-offices» par zone géographique, investissements en compétitivité et en systèmes d'information...

Avec la consolidation totale dès le 1er juillet 2007 d'Aliments Carrière et de ses 979 collaborateurs qui forment désormais Bonduelle Amérique du Nord, ces bons résultats permettent d'aborder les années suivantes avec sérénité malgré l'envolée des prix des matières agricoles. Celle-ci est probablement structurelle compte tenu de l'évolution de la politique agricole commune (PAC), de la demande alimentaire mondiale en forte augmentation, de l'explosion des surfaces agricoles à usage non alimentaire (bio-carburants) et du faible niveau des stocks de céréales. Nous travaillons bien sûr à en minimiser l'impact, et la répartition désormais mondiale de nos approvisionnements est incontestablement un atout. Nous ne pourrons néanmoins pas éviter une répercussion de cette inflation à due proportion dans nos prix de vente.

Tout inspire donc confiance quant à la capacité de développement et d'amélioration des performances du groupe. Ses fondamentaux sont extrêmement sains, et son territoire produit plus porteur que jamais. La notoriété de la Fondation Louis Bonduelle, en cours de déploiement dans toute l'Europe pour apporter sa pierre à la lutte contre l'obésité par une alimentation plus équilibrée, en est d'ailleurs une excellente illustration.

Gouvernement d'entreprise

Schéma de l'actionnariat



BSCA (Bonduelle SCA)

La commandite par actions comporte 2 catégories d'associés

- ** La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, détenue par 3 familles, est associé commandité, responsable indéfiniment et solidairement sur ses biens propres des dettes sociales. Élu en son sein, un Comité d'Orientation Patrimonial de neuf membres est chargé d'arrêter les options patrimoniales des associés commandités familiaux; certains de ces membres sont, par ailleurs, administrateurs de Bonduelle SA.
- " Les associés commanditaires (Autres familles, Public, Salariés + Autodétention) sont dans la même situation que les actionnaires d'une société anonyme: leur responsabilité est limitée au montant de leur apport.

Le Comité des Comptes

Émanation du Conseil de Surveillance, ce comité est chargé de l'examen des comptes, de l'évaluation du contrôle interne et des programmes annuels de révision des commissaires aux comptes.

Membres

- André Crespel
- Daniel Bracquart
- Yves Tack
- Jean Guéguen

Le Comité des Rémunérations

Ce comité décide des systèmes et niveaux de rémunération des dirigeants de Bonduelle SA et des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne aussi un avis politique sur la rémunération des principaux managers.

Membres

- Daniel Bracquart, Ancien Président du Directoire de Bonduelle, Vice-président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA, Président de l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille
- Antoine Filliette, Directeur Clients 3 Suisses International
- Maurice Lesaffre, Président du Conseil de Surveillance de Lesaffre Groupe
- Dominique Willem, Vice-président, Directeur associé de Transearch France
- Bruno Rauwel, Directeur des Ressources Humaines



Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance assure le contrôle permanent de la gestion de la société (examen des comptes, jugement sur la conduite des affaires sociales) pour le compte des actionnaires commanditaires. La composition du Conseil de Surveillance (8 membres dont 5 indépendants) en garantit la compétence, l'indépendance et la disponibilité pour assurer sa mission et représenter les intérêts des actionnaires.

Membres

- 1 Daniel Bracquart, Vice-président
- 2 Olivier Cavrois
- 3 Isabelle Danjou
- 4 Yves Tack

- 5 Damien Bonduelle
- 6 Jean Guéguen
- 7 André Crespel, Président
- 8 Stanislas Dalle

Gouvernement d'entreprise

BSA (Bonduelle SA)

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est majoritairement composé de membres de la famille Bonduelle. Ce Conseil est chargé de définir la stratégie de l'entreprise et sa politique d'investissements. Il discute également des opportunités de croissance externe qui s'offrent au groupe.

- 1 Gilles Lessard
- 2 Benoît Bonduelle
- 3 Marie-Lætitia Lorthiois
- 4 Félix Bonduelle
- 5 Bruno Bonduelle
- 6 Marc Bonduelle
- 7 François Bonduelle
- 8 Jean-Bernard Bonduelle
- 9 Christophe Bonduelle, Président
- 10 Jérôme Bonduelle
- 11 Thomas Derville









4 • 5 • 6 • 7















8 • 9 • 10

Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif regroupe les directeurs des filiales de Bonduelle, la Direction Générale ainsi que les responsables de la finance et des relations extérieures. Ce Comité discute de la vie de l'entreprise et prend des décisions liées aux filiales et à leur organisation. Il arrête notamment les stratégies commerciales des structures opérationnelles du groupe.

1 • Pascal Bredeloux Directeur général

Bonduelle Food Service

2 • Umberto Galassini

Directeur général Bonduelle Frais International

3 • Michel Torris

Directeur général Bonduelle Surgelé International

4 • Christophe Bonduelle Président Directeur général

5 • Pierre Deloffre Directeur général délégué

6 • Jean-Bernard Bonduelle Directeur des Relations Extérieures

7 • Benoît Bonduelle

Directeur général Bonduelle Development

8 • Patrick Néaume

Directeur général Bonduelle Traiteur

9 • Gilles Lessard

Directeur général Bonduelle Conserve International

10 • Paul Dumont

Directeur Financier

Carnet de l'actionnaire

Mot du Président du Conseil de Surveillance



André Crespel Le Président

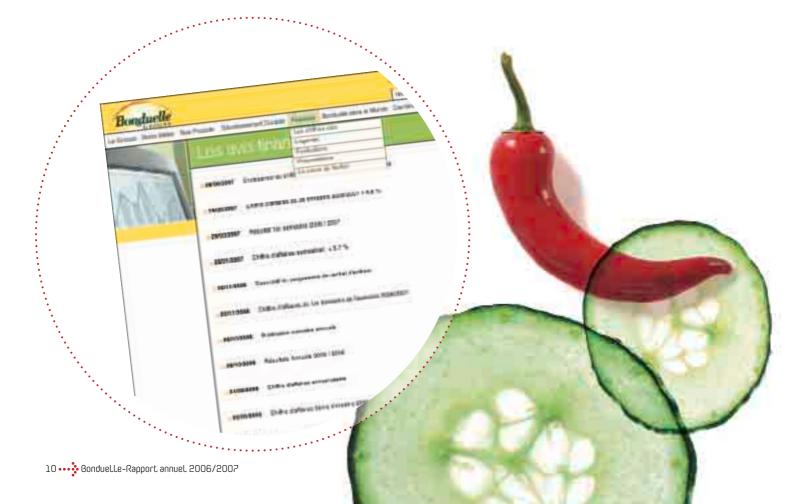
Mesdames, Messieurs,

Durant l'exercice 2006/2007 le Conseil de Surveillance a poursuivi la mission que vous lui avez confiée.

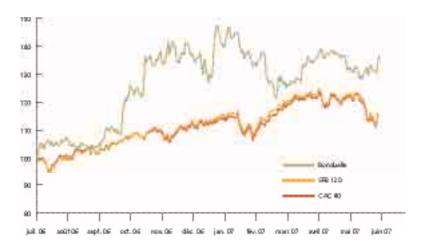
Il a été régulièrement informé par la gérance de l'évolution de l'activité et a eu à sa disposition tous les documents nécessaires à la vérification des comptes sociaux et consolidés.

Vous aurez lors de la prochaine assemblée du 6 décembre 2007 à vous prononcer sur le renouvellement de 3 membres du Conseil de Surveillance : Damien Bonduelle, Olivier Cavrois et Yves Tack.

Comme les années précédentes, vous trouverez dans le rapport spécifique qui sera présenté à l'Assemblée Générale du 6 décembre 2007 le compte rendu des travaux du Conseil et du Comité des Comptes durant l'exercice.







L'action Bonduelle

Fiche signalétique

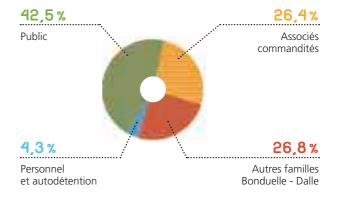
Place de cotation	Euronext Paris France	
Marché	Eurolist Compartiment B	
Code ISIN	FR 0000063935	
Code Reuters	BOND.PA	
Code Bloomberg	BON FP	
Titres en circulation	8 000 000	
Indices	MID 100 et Next 150	
Éligible	SRD	

Données boursières

Cours de l'action (en euros)	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Plus haut	78,05	68,30	99,55
Plus bas	58,40	55,15	66,60
Dernier cours de l'exercice	58,40	67,50	91,70
Capitalisation boursière au 30 juin (en millions d'euros)	467	540	733
Moyenne mensuelle des échanges	236 080	239 424	289 576

LE GROUPE Carnet de l'actionnaire Résultat par action ■ Dividende net par action

Composition de l'actionnariat au 30 juin 2007





8

2006/2007

07/11/2007 • Chiffre d'affaires du 1er trimestre

06/12/2007 • Assemblée Générale Mixte

2005/2006

07/02/2008 • Chiffre d'affaires du 1er semestre

28/02/2008 • Résultats du 1er semestre

07/05/2008 • Chiffre d'affaires du 3e trimestre

07/08/2008 • Chiffre d'affaires annuel

09/10/2008 • Résultats annuels

04/12/2008 • Assemblée Générale Mixte

La Gérance proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 6 décembre 2007 la distribution d'un dividende net de 1,35 euro.

Ce dividende sera mis en paiement le 4 janvier 2008.

L'actionnariat de Bonduelle se caractérise par la présence d'un actionnariat familial (53%), gage de stabilité et de continuité dans la stratégie. Près de 3000 salariés sont actionnaires de Bonduelle au travers du plan d'épargne groupe.

En dehors de ses actionnaires familiaux et de ses salariés, Bonduelle a vu le nombre de ses actionnaires tant individuels qu'institutionnels progresser fortement ces dernières années, grâce aux efforts menés pour accroître la notoriété du groupe.



Information des actionnaires

Le Groupe Bonduelle met à disposition de ses actionnaires plusieurs sources d'information.

Le rapport annuel, édité en français et en anglais, présente l'ensemble des états financiers annuels, revient sur les événements qui ont marqué l'exercice, sur la stratégie du groupe et permet une présentation détaillée de l'activité de chacune des filiales. Le Groupe Bonduelle publie également une information spécifique portant sur la responsabilité sociale et environnementale. L'ensemble de ces documents est disponible sur simple demande auprès de la Direction financière du groupe et consultable et téléchargeable sur l'espace «Finances» du site Internet:

www.bonduelle.com.

Ce site donne également une information en temps réel sur le cours de l'action. Il permet un accès à l'ensemble des données portant sur l'actualité du groupe.

Depuis 1998, une lettre d'information reprend les principales informations financières, fait un point sur l'actualité récente du groupe et sur la vie des filiales, en présentant notamment les derniers lancements de produits. Dans un premier temps envoyée aux actionnaires inscrits au nominatif et au porteur détenant un certain nombre de titres, cette lettre a vu sa diffusion élargie. Elle est, dès lors, envoyée à l'ensemble des actionnaires (au porteur et inscrits au nominatif) répertoriés lors du dernier recensement des actionnaires. Ces lettres sont également consultables et téléchargeables sur l'espace « Finances » du site Internet.

Enfin, le Groupe Bonduelle publie régulièrement des avis financiers dans la presse française.



Rencontres

La Direction de l'entreprise rencontre régulièrement des investisseurs à l'occasion de réunions d'information ou de présentations individuelles. De nombreux investisseurs ont été rencontrés au cours de l'exercice 2006/2007 tant en France qu'à l'étranger (Grande-Bretagne, États-Unis, Allemagne, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Italie).



Tél.: +33 (0)3 20 43 60 60 Fax: +33 (0)3 20 43 60 00

Contact

Groupe Bonduelle Direction financière

Chiffres clés du groupe

1253
millions d'euros
de chiffre d'affaires

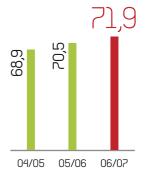
millions d'euros de résultat opérationnel courant



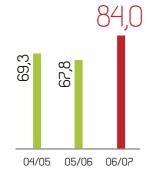
Chiffre d'affaires en millions d'euros



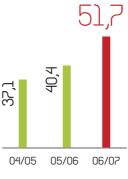
Endettement net/ Capitaux propres



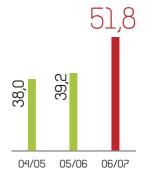
Résultat opérationnel courant en millions d'euros



Résultat opérationnel en millions d'euros



Résultat net en millions d'euros

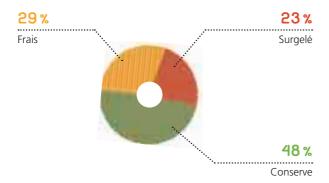


Résultat net part du groupe en millions d'euros

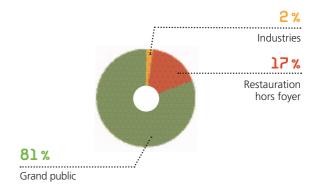


Répartition du chiffre d'affaires

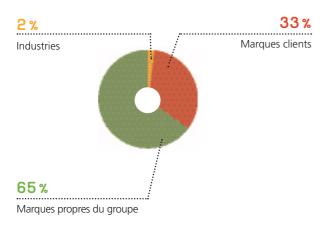
• par technologies 2006/2007



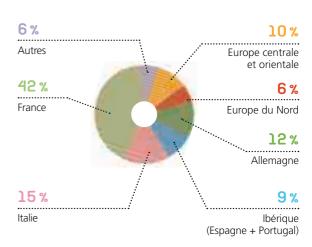
• par circuits de distribution 2006/2007



• par marques 2006/2007



• par zones géographiques 2006/2007



Chiffres clés du Développement durable

scrion Agricole

Charte

d'approvisionnement

100 % de signataires

Services agronomiques

76 chefs de plaine

2006/2007

Charte

d'approvisionnement

100 % de signataires

Services agronomiques

84 chefs de plaine

La Qualité/numero

2005/2006

Effectif dédié à la qualité

383 personnes (en équivalent temps plein)

Sites certifiés

16 sont certifiés ISO 9001 14 sont certifiés BRC et/ou IFS 6 produisent des produits certifiés « biologiques »

2006/2007

Effectif dédié à la qualité

408 personnes (en équivalent temps plein)

Sites certifiés

17 sont certifiés ISO 9001 16 sont certifiés BRC et/ou IFS 6 produisent des produits certifiés « biologiques »

Hommes Les Femmes

2005/2006

Effectif

5686 permanents

Turnover: Cadres: 7,31 %

Etam: 11,84% Ouvriers: 10,03 %

Formation

1,78 % de la masse salariale

Conditions de sécurité

Taux de fréquence des accidents: 30,39

Effectif

5598 permanents Turnover:

Cadres: 12,21%

Etam: 12,85 % Ouvriers: 7,45 %

Formation

2,39 % de la masse salariale

Conditions de sécurité

Taux de fréquence des accidents: 23,04

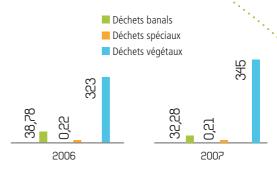
Jes Ressources Naturelles

17,35 18,72 05/06 06/07

Consommation d'eau en m³ par TPF*

Électrique: 283 Gwh Gaz naturel: 448 Gwh Fuel (basse teneur en soufre): 9 tonnes Propane: 660 tonnes Fioul domestique: 437 tonnes

Électrique: 280 Gwh Gaz naturel: 436 Gwh PCs Fuel (très basse teneur en soufre): 45 tonnes Propane: 861 tonnes Fioul domestique: 612 tonnes

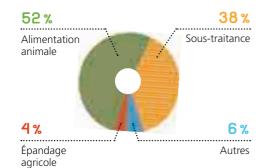


Production de déchets

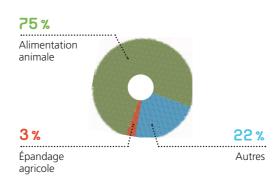
en Kg par TPF* TPF: tonne de produits fabriqués

Valorisation des composés végétaux

• 2005/2006

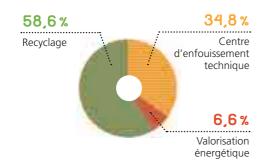


• 2006/2007

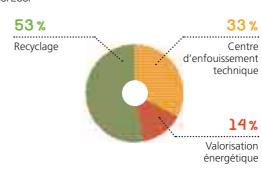


Valorisation des déchets banals

• 2005/2006



• 2006/2007



Érènement de l'année

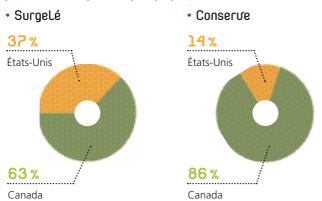
L'intégration d'Aliments Carrière

Le 16 juillet 2007, le Groupe Bonduelle a annoncé la prise de contrôle à 100 % d'Aliments Carrière, leader canadien des légumes en conserve et surgelés. Étape importante du développement international de l'entreprise, cette acquisition lui permet de s'implanter durablement sur le continent nord américain.

Répartition de l'activité

Présent commercialement aux États-Unis ainsi qu'au Canada, le groupe familial Aliments Carrière possède une activité répartie sur les 2 technologies « traditionnelles » de Bonduelle : la conserve (39 % du chiffre d'affaires) et le surgelé (61 % du chiffre d'affaires), avec des ventes représentant un total de 220 millions d'euros.

Répartition de l'activité par technologies et par pays



L'activité du **surgelé**, dominante, se répartit entre 63 % au Canada et 37 % aux États-Unis. Très présente sur le circuit de la distribution hors foyer, cette activité reflète l'importance de ce marché B to B qui pèse près de 30 % du marché total des légumes en Amérique du Nord, vs 13,5 % en Europe de l'Ouest*. Le secteur de la grande distribution est également dynamique, porté par des marques fortes, telles que Arctic Gardens d'Aliments Carrière, leader sur son marché au Québec.

L'activité **conserve** est majoritairement implantée au Canada (86%). Les 14% restants sont à destination des États-Unis. Ses ventes s'effectuent principalement par le biais du circuit grand public (71%).

Implantation industrielle

L'acquisition d'Aliments Carrière, intégré au groupe depuis juillet 2007 en tant que nouvelle filiale Bonduelle Amérique du Nord, vient diversifier la répartition géographique des zones de production du groupe. 7 usines (4 au Québec et 3 en Ontario) s'ajoutent au parc industriel de Bonduelle, comptant déjà 23 sites de production du Portugal à la Russie. À proximité de grandes villes canadiennes et des concentrations de population de la côte Est des États-Unis, les 7 outils de production, 2 spécialisés en conserve, 3 en surgelé et 2 hybrides, produisent près de 300 000 tonnes de légumes au service d'un marché de la côte Est du continent nord-américain comptant 190 millions d'habitants, soit une population 3 fois plus importante que celle de la France.

Potentiels de croissance issus de cette acquisition

Pour Bonduelle, l'arrivée d'Aliments Carrière signifie l'intégration de 979 nouveaux salariés, issus d'une culture non européenne, une première pour l'entreprise. Outre le défi passionnant pour le département des Ressources Humaines, cette arrivée de collaborateurs canadiens représente un potentiel d'échanges de «best practices» effectués de part et d'autre de l'Atlantique.

Des synergies sont en cours d'étude et certaines ont déjà abouti dans divers domaines tels que la production, les consommations d'eau et d'énergie, l'innovation et le développement de nouveaux produits.

Symbole d'une première collaboration, le lancement réussi au Canada des produits « Steammm » à la marque Arctic Gardens, 3 recettes de légumes cuisinés à la vapeur, vendues au rayon surgelé. Ces nouveautés, issues du savoir faire agro-industriel de Bonduelle, ont déjà rencontré un franc succès auprès des consommateurs canadiens. Ils ont été élus « produits de l'année » au Québec, et sont les finalistes du prix annuel de l'innovation au Canada; des récompenses encourageantes et prometteuses pour l'avenir.

*Étude food for thought.

Le marché en Amérique du Nord

Nouveauté pour Bonduelle, ses ventes de légumes sur le continent américain vont considérablement augmenter, avec l'acquisition d'Aliments Carrière qui pèse environ 220 millions d'euros. Cette nouvelle filiale se trouve sur un marché atypique, très porteur pour les légumes puisque leur part de marché au sein de l'ensemble des produits alimentaires représente 10,7 % des ventes (vs 5,9 % pour l'Europe de l'Ouest). Autre caractéristique, le volume vendu des légumes élaborés est supérieur à celui des légumes frais bruts, tendance inversée en Europe continentale.

Spécificités liées aux distances kilométriques, les zones de distribution ne sont pas établies en fonction des pays mais en fonction de la localisation géographique (côte Est/Ouest). Ainsi, compte tenu de la répartition des usines de la nouvelle filiale Bonduelle Amérique du Nord, le périmètre majoritaire de distribution des produits s'étend d'Halifax à Miami du Nord au Sud, et de Boston à Chicago d'Est en Ouest.

Source: étude food for thought.









de Légumes en %	du Nord	de l'Ouest	de l'Est
Conserve	23	8	8
Surgelé	26	12	4
Frais IV ^e gamme	5	6	1
Frais «brut»	46	74	87







Faits marquants

Produits





Produits à valeur santé

Souhaitant mettre en avant les qualités nutritionnelles naturelles de ses légumes, Bonduelle a développé 3 nouveaux produits en Italie au sein de la gamme Agita & Gusta. Ces innovations sont pour les consommateurs l'occasion de se faire plaisir en prenant soin de leur santé. Au menu pour les Italiens, une recette riche en bêta-carotène pour une bonne santé de la peau, un mélange plein de fibres assurant une bonne régulation intestinale, ainsi qu'un produit riche en Oméga 3 pour une meilleure protection du système vasculaire.

Sachet Fraîcheur

Bonduelle multiplie les innovations, sur tous les circuits de distribution. Ainsi, depuis plusieurs années, l'entreprise a développé pour la restauration hors foyer (restaurants, cantines scolaires...) un nouvel emballage de conserve appelé «sachet fraîcheur». Ce dispositif innovant, écologique, économique et peu encombrant, permet au groupe de renforcer sa position de leader sur le marché du food service.



Tetra recart[™]

Leader mondial du légume, Bonduelle engage d'importants investissements dans la recherche afin de proposer aux consommateurs des produits toujours plus en phase avec leurs attentes. Symbole de ce dynamisme dans l'innovation, la mise sur le marché de nouvelles boîtes de conserve non métalliques, sous forme « tetra recartTM ». Chaque année, les bonnes performances réalisées par ce nouvel emballage permettent à Bonduelle de poursuivre le développement international de ce produit.



Développement durable

Forte amélioration de la sécurité au trauail.

Résultant de la politique de sensibilisation sur la sécurité mise en place dans le cadre de l'engagement développement durable du groupe, la diminution des accidents du travail enregistrée cette année atteint plus de 24 %. La formalisation de la démarche développement durable en 2002, la mise en place d'indicateurs liés à la sécurité et l'échange de «best practices» ont contribué à cette bonne performance.

Diffusion de La nouvelle charte d'approvisionnement

Formalisation des relations entretenues par Bonduelle avec les agriculteurs producteurs de légumes pour le groupe, la charte d'approvisionnement de l'entreprise définit des conditions de culture respectueuses de l'environnement, favorisant une agriculture raisonnée. Le 10 juillet dernier, une nouvelle charte optimisée a été lancée en France et va être diffusée à l'international. Spécificité par rapport aux versions précédentes, l'organisation de la charte a été établie en fonction de l'analyse des risques (chimiques, physiques...).



Groupe

Poursuite du plan David et Goliath

S'inscrivant dans une démarche de progrès continu, Bonduelle poursuit ses actions issues de son plan David & Goliath, et étend la mise en place au sein du groupe de centres de services partagés (CSP). Ces entités, simplifiant la gestion des services communs à plusieurs divisions du groupe, répondent à deux objectifs majeurs: être en adéquation avec les exigences imposées aux sociétés côtées en Bourse et centraliser les expertises pour réaliser une optimisation des coûts. Cette année, les efforts ont abouti à la création de CSP en Allemagne, Italie, Benelux et France (hors périmètre Traiteur).

Cultures

Industrie de première transformation, Bonduelle doit intégrer en permanence les aléas de la météo. Un printemps très doux, un été frais et pluvieux sur l'ensemble de l'Europe de l'Ouest ont impacté les semis et les récoltes. Pour minimiser ces impacts climatiques, Bonduelle possède une zone d'approvisionnements large, du Portugal à la Russie*.

Néanmoins, les caprices météorologiques des dernières années, la demande alimentaire mondiale en forte hausse, ainsi que l'augmentation des surfaces cultivées à destination de la production de bioéthanol ont créé de fortes tensions sur les marchés. De ce fait, de nombreux produits agricoles tels que le blé et le maïs ont vu leur cours augmenter significativement. Face à cette nouvelle donne économique, Bonduelle poursuit ses efforts de productivité et de réduction de coûts afin de diminuer l'impact de ces hausses sur ses prix de revient.

*Hors périmètre Aliments Carrière







Stratégie et Politiques

Elles reposent sur les trois objectifs fixés par l'actionnaire familial:

- la pérennité, savoir se développer en évitant la prise de risque inconsidérée,
- l'indépendance, préserver la liberté d'action, le savoir-faire, la culture...
- l'épanouissement des collaborateurs, parce qu'on fait bien ce qu'on aime bien faire!

Les valeurs partagées du Groupe Bonduelle

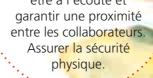
Attachée à des objectifs de pérennité, d'indépendance et d'épanouissement personnel, la politique de l'entreprise repose sur des valeurs humaines essentielles, façonnées au cours de l'histoire du groupe et qui font aujourd'hui son identité. Définir ces valeurs, dans lesquelles tous les collaborateurs peuvent se reconnaître, permet à chacun de mettre efficacement son action en cohérence avec le projet de l'entreprise

Le souci de l'homme

Se respecter mutuellement, être à l'écoute et garantir une proximité entre les collaborateurs. Assurer la sécurité physique.

La confiance

Savoir déléguer, contribuer à l'esprit d'équipe tout en reconnaissant un droit à l'erreur.





met donc le savoir-faire accumulé depuis plus de soixante ans au service d'une qualité produit toujours meilleure: sélection des variétés, respect du légume au cours du process de fabrication, mise au point de recettes savoureuses, autant de moyens pour y parvenir...

Stratégie et Politiques

L'intégrité

Respecter ses engagements, agir honnêtement et dans la transparence



Les politiques

Elles sont au service de la stratégie et guident au quotidien l'action des collaborateurs.



Nouvelle charte d'approvisionnement Bonduelle, publiée en juillet 2007.

1. Priorité au long terme

Instaurer une croissance durable suppose anticiper en permanence afin de préparer l'entreprise aux aléas du futur.

«Ne jamais sacrifier l'avenir aux exigences du court terme». Philosophie profondément ancrée, matérialisée par la politique de marque, l'implication agro-industrielle ou encore les investissements. Qu'ils soient industriels ou incorporels, leur niveau assure une adaptation permanente de l'outil aux évolutions technologiques et le développement de marques fortes.

2. Croissance

Soumise à des facteurs exogènes, elle peut certes s'infléchir ou s'accélérer. Combinaison équilibrée entre croissance organique et acquisitions, elle demeure toutefois soutenue à moyen et long terme. Elle a permis à Bonduelle de devenir le leader mondial de sa spécialité. L'événement majeur de l'exercice aura sans conteste été la prise de participation dans le groupe canadien Aliments Carrière. L'acquisition de 100 % des parts intervenue en juillet 2007 permet une augmentation du chiffre d'affaires de 20 %, mais offre surtout un potentiel de développement important en Amérique du Nord.



3. Sécurité alimentaire

Impensable de mettre en péril la réputation de l'entreprise ou l'affect des consommateurs pour ses marques. C'est pourquoi le groupe consacre des moyens importants à la préservation de la qualité et l'intégrité de ses produits. Il s'est doté pour cela de tous les outils nécessaires à la prévention des crises alimentaires. En 2007, la quatrième version de la charte d'approvisionnement Bonduelle a été proposée aux planteurs et fournisseurs. Elle repose précisément sur une méthode novatrice de prévention des risques liés à l'amont agricole, du champ à l'usine.

4. Respect de l'environnement

Avec près de 110 000 hectares cultivés à travers le monde pour l'approvisionnement de ses sites de production, Bonduelle est un acteur majeur du monde agricole. La nature et sa préservation sont donc à l'évidence au centre de ses préoccupations. Au-delà d'une politique de développement durable formalisée et décrite dans le Rapport Social et Environnemental (cf. page 52), Bonduelle s'engage au travers de nombreux programmes.

Déjà membre du Pacte Mondial et de FARRE (Forum mondial de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement), l'entreprise est devenue en 2007 Grand Partenaire du «World Forum 2010 for a more conscious world».



L'excellence

Faire de la performance et de la qualité des priorités.

La simplicité

Promouvoir le bon sens, entretenir au quotidien une convivialité, une authenticité dans les rapports humains.

L'ouverture

Se rendre disponible, être tolérant et favoriser la créativité

5. Rentabilité

Satisfaire aux objectifs d'indépendance et de pérennité suppose une rentabilité compatible avec les politiques de croissance et de long terme. Une gestion particulièrement rigoureuse, la répartition des risques commerciaux et industriels et le développement d'activités à valeur ajoutée permettent l'amélioration constante du résultat. Cette année, celui-ci sera affecté favorablement par la consolidation très relutive d'Aliments Carrière, et par les nombreuses synergies identifiées à date entre les deux entreprises.

6. Politique de marque









Le portefeuille de marques propres du groupe (Bonduelle, Cassegrain, Frudesa) s'est vu renforcé depuis juillet 2006 par l'arrivée d'Arctic Gardens, marque de surgelés qui détient 20 % du marché de l'est canadien (Ontario, Québec et provinces maritimes). Avec cette offre de marques leader, complétée par la fourniture de marques clients, le Groupe Bonduelle répond aux besoins de la distribution et aux attentes de l'ensemble des consommateurs. Sur l'exercice, pour la première fois historique, le montant des investissements marketing a été supérieur à celui, déjà conséquent, des investissements industriels.

7. Innovation

Le groupe y consacre 1 % de son chiffre d'affaires. C'est en effet par l'innovation produit ou technologique que Bonduelle pourra maintenir et développer ses positions dans un environnement concurrentiel direct ou indirect exacerbé. C'est aussi bien sûr un des moyens clefs d'amélioration de la profitabilité nécessaire à son développement.

À noter sur l'exercice l'arrivée de Bonduelle dans l'univers porteur de la santé avec la gamme Ad'Hoc lancée en frais en Italie.

8. Implication agro-industrielle

Garantir la qualité, la régularité et le coût des approvisionnements est un facteur clef de succès dans une activité de première transformation. A fortiori quand la matière première est fragile et saisonnière, que la planète se réchauffe et que le besoin en surfaces agricoles devient crucial.

L'étendue, la diversité et l'implantation géographique de l'infrastructure industrielle de Bonduelle en sont la garantie.

Le groupe compte désormais 30 sites de production*, répartis entre l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et orientale.

9. International

« Ne pas mettre tous ses légumes dans le même panier », développer l'activité partout dans le monde, en priorisant les marchés où le savoir-faire marketing et industriel de l'entreprise lui donne des avantages compétitifs décisifs.

Avec son développement au Canada et aux États-Unis, le chiffre d'affaires de l'entreprise est désormais réparti à parts égales entre la France, le reste de la zone Euro et le reste du monde. Au plan industriel, Bonduelle est désormais implanté dans 9 pays.

10. Développement personnel

Faire en sorte que les 5 598 collaborateurs du groupe s'accomplissent dans leur travail quotidien. Parce que les stratégies reposent avant tout sur des hommes et des femmes, et que c'est au travers de leur adhésion à la politique menée que les défis peuvent être relevés.

Tous les acteurs de l'entreprise sont mobilisés à cet objectif, et les initiatives sont nombreuses pour y parvenir : dialogue social, formation, entretiens d'évaluation généralisés, mobilité...

^{*} Périmètre Aliments Carrière inclus.



La Nutrition

La nutrition: 4 missions principales

- Innover, à tous les stades, du concept produit aux procédés de fabrication et aux méthodes culturales.
- Préparer l'avenir, par une veille active et la mise en place de programmes de recherche à moyen et long terme.
- **Communiquer** vers les professionnels de santé et vers les consommateurs.
- Animer la Fondation Louis Bonduelle qui œuvre pour une évolution durable des comportements alimentaires.



Points forts, points de repères

Les recommandations nationales de santé et de nutrition (PNNS en France et en Belgique, Linee Guida per una sana alimentazione en Italie...) ont provoqué une prise de conscience dans la population, notamment concernant la consommation de fruits et légumes. Les campagnes de communication menées à ce sujet par les pouvoirs publics des différents pays en sont un déclencheur.

Le Groupe Bonduelle joue naturellement un rôle de premier plan pour aider les consommateurs à mettre en pratique ces recommandations.

Lorsque l'on est leader mondial du légume élaboré, placer la nutrition au cœur de sa stratégie est une évidence. Ancrée dans les gènes de l'entreprise, cette dimension nutritionnelle s'exprime de multiples façons et concerne tous les acteurs et partenaires du groupe.

À tous les niveaux, chacun se mobilise pour sensibiliser les consommateurs aux bienfaits des légumes, pour leur proposer des produits alliant saveur et équilibre, et innover en s'adaptant à leur mode de vie.

Engagé dans une démarche stratégique autour de la nutrition et de la santé, le groupe a élaboré 3 types de programmes portant

- les produits et la communication vers le consommateur,
- la recherche process, produits et santé,
- et le développement de la Fondation Louis Bonduelle.

La mise en place de ces différents programmes fait de Bonduelle un acteur incontournable de la nutrition et de la santé, à la fois pour les consommateurs mais également pour les professionnels de santé.



Des produits bons au goût et pour la santé

Soucieux de la santé du consommateur, Bonduelle entend optimiser ses produits sur le plan nutritionnel. Il est de la responsabilité du groupe de proposer au consommateur des produits qu'il attend, et qui respectent les besoins nutritionnels de chacun.

Le légume est par nature bon pour la santé; au-delà de cette évidence, le service Développement et le service Nutrition de Bonduelle s'attachent à faire des formulations les plus adaptées possibles aux besoins nutritionnels, tout en gardant le plaisir et le goût comme fils conducteurs.

Deux chantiers porteurs de promesses nutritionnelles sont actuellement menés:

• Réduction du taux de sel

Le travail de développement nutritionnel des produits de la gamme Bonduelle s'est traduit par une réduction sensible de l'utilisation du sel. En effet, 185 tonnes de sel ont été supprimées de nos produits cette année.

Et le chantier ne s'arrête pas là! Après la réussite de cette première étape, les essais menés lors de cette campagne promettent de nouvelles réductions dès l'année prochaine.

• Optimisation des matières grasses

Parce que le légume se consomme rarement sans assaisonnement, nous utilisons des ingrédients (vinaigre, huile, crème, herbes aromatiques...) qui permettent d'offrir au consommateur un produit cuisiné. Nos travaux consistent à rationaliser l'utilisation des matières grasses, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Dans les salades de la filiale Bonduelle Traiteur, la quantité de sauce a été revue, et dans les produits surgelés, nous avons supprimé l'huile de palme en tant qu'huile de cuisson.

Afin d'assurer une cohérence inter filiales et inter pays pour les produits Bonduelle, le groupe s'est doté d'une charte nutritionnelle internationale. Cet outil allie les éléments relatifs à la législation européenne, notamment suite à la publication en décembre 2006 de la réglementation européenne sur les allégations nutritionnelles, et les choix du groupe en terme de communication nutritionnelle. Elle est utilisée par les équipes Marketing, Développement, Qualité et Recherche principalement.



- Diminution du taux de sel
 Diminution de la quantité de sauce
- Formulation santé:
 riche en oméga 3, participe
 au bon fonctionnement
 du système
 cardio-vasculaire.

Un engagement au-delà des produits

Conscient de son rôle sur la santé publique en tant que leader mondial du légume, Bonduelle a développé une Fondation d'Entreprise Européenne, la Fondation Louis Bonduelle. Créée afin de faire évoluer durablement les comportements alimentaires, cette entité base son action sur 3 piliers: diffuser une information complète et accessible sur le légume grâce à son site Internet, soutenir la recherche nutritionnelle en partenariat notamment avec la Fondation Cœur et Artères et mettre en place des actions sur le terrain pour aider les individus à intégrer le légume dans leur quotidien.



Tout savoir sur la Fondation Louis Bonduelle: www.fondation-louisbonduelle.org

Recherche et Développement

L'innovation produits est un levier de croissance et de création de valeur pour le Groupe Bonduelle.

Créé pour nourrir les activités de développements produits pilotées par les filiales du groupe, le service Recherche et Développement a pour mission de supporter les initiatives locales et d'améliorer la conduite du processus innovation dans l'entreprise. Ce support pour les filiales intervient depuis l'émergence des idées, leur évaluation jusqu'à leur concrétisation.



De nouveaux procédés industriels

L'année 2006/2007 fut l'occasion de finaliser de grands projets initiés depuis quelques années et notamment au niveau des procédés industriels. La surgélation sous vide en continu et la maîtrise du nouveau procédé de soudure des emballages dans un environnement difficile en sont une bonne illustration.

En plus du développement et de la création de ces nouveaux produits et outils industriels, le service R&D transversal assure l'intégration et la concrétisation de ces inventions auprès de chaque filiale. Cette étape de transmission des innovations, du secteur de la recherche à ceux plus opérationnels de la production et du marketing, est essentielle à la réussite du lancement de nouveaux produits.

Organisation

Les activités de recherche et développement du groupe représentent environ 1 % du chiffre d'affaires.

Début 2006 a été prise la décision de placer l'activité « développements de nouveaux produits » dans les filiales, au cœur de l'opérationnel et en forte proximité avec les équipes du Marketing. Une efficacité accrue en résulte avec notamment la multiplication du nombre de nouveaux produits comme les épinards surgelés en feuille entière ou les Famili Balls.

Aujourd'hui le service Recherche Développement Groupe s'est recentré autour de 7 activités majeures:

- Recherche appliquée (produit, nutrition, sensoriel, méthode).
- Développement process et technologique.
- Développement des emballages.
- Ingrédients et formulation.
- Environnement et énergie.
- Veille et propriétés intellectuelles.
- Réseau d'experts, capitalisation échanges de bonnes pratiques.



Cette année, le groupe Bonduelle a concentré ses efforts autour de 3 thèmes :

- Les innovations produits tout d'abord, avec notamment la volonté du groupe de valoriser les qualités nutritionnelles des légumes.
 Ces projets doivent aboutir dans des délais convenus avec les filiales opérationnelles. Une gestion transversale ainsi qu'un suivi régulier sont assurés pour accélérer leur concrétisation.
- D'autres initiatives sont plus « prospectives » et visent à apporter des axes nouveaux pour nos futurs développements.
- Enfin, le dernier aspect concerne les projets liés à l'efficacité industrielle. Les enjeux dans ce domaine sont variés et concernent notamment la différenciation produits, la maîtrise des prix de revient (énergie, matériaux d'emballage)...

Pour l'ensemble, une plus forte orientation «produit » a été impulsée.

Enrichir notre Recherche et Développement: vers l'ouverture et les partenariats externes

L'ouverture a toujours été une force dans les activités de R&D chez Bonduelle (recherche universitaire, partenariats fournisseurs,...) et ce levier va encore être renforcé. Les extensions géographiques et les différentes technologies obligent à être extrêmement pluridisciplinaires. De nouveaux accords de partenariats sont en cours de prospection. Pour les programmes de recherche plus « fondamentaux », ces démarches de coopération avec le public et le privé permettront de solliciter des financements nationaux et européens. À ce titre, une forte proximité avec les pôles de compétitivité existe en France.

L'appui des Réseaux Internes pour le partage et le déploiement des bonnes pratiques

Afin d'optimiser l'échange de bonnes pratiques et de favoriser l'efficacité du travail du service R&D auprès des filiales, des systèmes de réseaux ont été mis en place. Pour chaque thème, la nutrition par exemple, un noyau d'experts est missionné pour animer et stimuler les progrès d'une part mais aussi pour favoriser le déploiement de «bonnes pratiques» dans les sites industriels d'autre part. Chaque projet retenu par ces experts est présenté et validé par la direction générale.

Cette mise en place de réseaux de professionnels par domaine favorise grandement l'échange d'expertises. Dans le cas de la récente acquisition du Groupe Aliments Carrière, le processus est déjà en cours de déploiement avec des programmes concrets réalisés dès la campagne de récolte 2007. Au-delà des opportunités économiques ou qualitatives qui en résultent, notamment au travers des échanges de bonnes pratiques, les hommes et les femmes se découvrent et s'apprécient pour leurs compétences: un moyen de faciliter et de réussir une bonne intégration.



6 Filiales 4 technologies 2 circuits de distribution



Bonduelle Conserve International

Conserve grand public, Union européenne.



Bonduelle Frais International

Frais élaboré grand public, Union européenne.







Bonduelle Surgelé International

Surgelé grand public, Union européenne.

Bonduelle aujourd'hui est le leader mondial du légume élaboré, sous toutes ses formes (conserve, frais, surgelé, traiteur) et sur tous les circuits de distribution (grand public, restauration hors domicile). Devancer les attentes des consommateurs et être réactif vis-à-vis des marchés sont des priorités fixées aux 6 filiales de l'entreprise spécialisées par technologie et par client.



Bonduelle Food Service

Toutes technologies, restauration hors foyer, Union européenne.





Bonduelle Development

Toutes technologies, tous marchés, hors Union européenne.



10 ac

Les données recueillies démontrent **une croissance** de la consommation par habitant. Ces produits répondent aux attentes des consommateurs en quête d'**aliments sains**, bons pour leur santé et pratiques à utiliser. Les légumes bénéficient également des retombées médiatiques des **campagnes de sensibilisation** lancées par les pouvoirs publics pour inciter à leur consommation.



Contexte

La France, l'Italie, le reste de l'Europe de l'Ouest, centrale et orientale, l'Amérique du Nord... Tous doivent faire face à la préoccupante croissance de l'obésité et des maladies associées (accidents cardio-vasculaires, diabète...), dont l'un des facteurs de risque est l'adoption par les consommateurs de mauvaises habitudes alimentaires.

Ce contexte inquiétant de dégradation de santé publique a amené les autorités à réagir en introduisant des campagnes de sensibilisation sur l'importance de «bien consommer». Parmi les messages de prévention les plus diffusés, se trouve celui du «5 a day». Ce programme, international, a pour but d'inciter les individus à consommer au moins 5 portions de fruits et légumes au quotidien, qu'ils soient frais, en conserve ou surgelés. Un consensus scientifique mondial place en effet la sous-consommation de fruits et légumes comme déterminant majeur de la dégradation de la santé publique. Preuves scientifiques à l'appui, les ministères de la santé au niveau mondial ont donc mis en place ces fameuses campagnes de communication incitatives à la consommation de ces précieux aliments; campagnes qui ont un impact favorable sur l'image du marché des légumes et en favorisent la croissance.

Légumes frais bruts

Légumes élaborés



se divise en 4 grands secteurs qui desservent deux circuits de distribution.

• Le frais brut est le nom donné à l'ensemble des légumes vendus directement dans les étals de la grande distribution ou des marchés, sans aucune étape d'élaboration.

Les 3 autres secteurs appartiennent au segment des légumes dits «élaborés» c'est-à-dire ayant subi une transformation industrielle.

- La conserve : produit stérilisé pouvant être conservé à température ambiante.
- Le frais «élaboré», composé des salades IV gamme en sachet prêtes à l'emploi et des salades traiteur prêtes à consommer.
- Le surgelé, produit de longue conservation, ayant subi un traitement thermique.

Au-delà des bienfaits nutritionnels proposés par tous les légumes, frais, en conserve, ou surgelés, la praticité d'utilisation proposée par les légumes élaborés constitue un deuxième argument majeur pour séduire des consommateurs attentifs aux avantages apportés par les technologies. En effet, en quelques décennies, la rapide évolution de nos modes de vie a bousculé nos habitudes de consommation. Ainsi, l'évolution du travail des femmes, l'augmentation du temps consacré aux loisirs, l'arrivée des nouvelles technologies facilitant le quotidien ont eu pour conséquence de modifier en profondeur les habitudes de vie des consommateurs et leur manière de consommer.

Le temps passé à préparer les repas a diminué, de nouveaux styles de consommation sont apparus comme le nomadisme alimentaire, et les individus se sont donc tournés vers des produits pratiques et faciles à utiliser tels que les légumes élaborés.

À l'achat d'un légume élaboré, correspond donc la volonté d'avoir un produit bon pour sa santé et facile à utiliser, deux attentes majeures des consommateurs actuels. Cette adéquation entre l'offre produits et les souhaits des individus apporte des perspectives encourageantes pour la croissance à long terme de ces marchés.

Les chiffres sont d'ailleurs là pour appuyer cette confiance avec, à titre d'illustration, des croissances annuelles en valeur prévues entre 2006 et 2011 de 5,8 % pour le segment du frais IVe gamme en Europe de l'Ouest et de 4% pour le surgelé en Europe centrale.

Le marché du Légume, tous segments confondus (2006)

	Poids dans L'alimentaire (en %)	Valeur (en milliards d'euros)
Europe de l'Ouest	5,9	62,7
Europe de l'Est	5,2	6,5
Amérique du Nord	10,7	80,3*

^{*114} en US dollars - cours euro/dollars 23/10/2007.



Structuration du marché par clients

Hormis la classification par technologies, le marché du légume élaboré est structuré en deux segments en fonction des clients. Le marché de la grande consommation tout d'abord, relation B to C, correspond à la vente de légumes directement aux consommateurs au travers des petites et grandes surfaces de distribution. Plutôt dominé en volume par les légumes frais, ce secteur est dynamique en légumes élaborés, porté par les innovations des groupes industriels. Vient ensuite le marché de la restauration hors domicile, relation de professionnel à professionnel, incluant toutes les prestations commerciales avec le monde de la restauration et des services alimentaires hors foyer. Dans ce secteur, où les professionnels attendent des produits une qualité constante et des prix compétitifs, le marché du légume élaboré domine celui du légume frais. L'augmentation du nombre de repas en dehors du domicile favorise la croissance de ce segment.

Illustration du dynamisme du segment des Légumes Frais IV^e gamme vs les légumes bruts en Europe de l'Ouest*

	Volume (en r	VOLUME (en milliers de tonnes)		
	2001	2006		
Légume brut	28 084	27 029	-3,7 %	
Légume Frais IV ^e gamme	348	542	+ 55 %	

Analyse du marché par secteurs géographiques

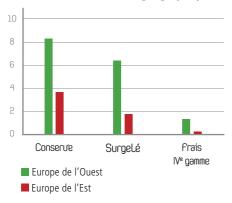
L'Europe de L'Ouest

Région située de l'Irlande à la Grèce, l'Europe de l'Ouest est une zone importante de consommation de légumes élaborés. Traditionnellement en conserve et surgelé, ce marché s'est fortement développé ces dernières années sur le segment du frais IV gamme. Fort d'une croissance annuelle de plus de 8 % (en valeur) au cours de ces 5 dernières années, le frais IV^e gamme a fortement participé à la bonne santé du marché des légumes transformés dans cette région. Ces produits, mis en sachet rapidement après la récolte, répondent parfaitement aux demandes des consommateurs: leur mode de conservation, réfrigéré à 4°C, est synonyme de fraîcheur et les technologies de conditionnement utilisées offrent des produits prêts à utiliser. En conserve, ce marché de l'Europe de l'Ouest est caractérisé par la multitude de l'offre apportée par les innovations. L'appertisation propose en effet aujourd'hui de nombreuses solutions, sachets souples, tetra recartTM, boîtes métalliques,

bocaux..., adaptées aux habitudes et préférences de chacun. Le surgelé, dont la consommation par habitant progresse de près de 0,3 % en moyenne entre 2001 et 2006, est notamment très présent en restauration hors foyer puisqu'il représente à lui seul plus de 23 % du marché.



Consommation de Légumes élaborés en kg par an et par habitant selon la zone géographique*



Les Légumes, une catégorie alimentaire universelle avec des habitudes de consommation très disparates*

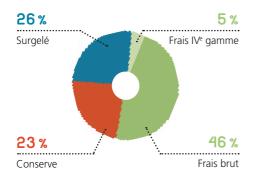
Parts de marché par pays (en %) (en 2006, en valeur)	Pologne	Italie	France	États-Unis
Frais brut	88	77	62	43
Conserve	7	3	16	24
Surgelé	4	16	16	28
Frais élaboré	1	4	6	5

Répartition du marché du Légume en valeur en fonction du secteur géographique*

part en %	Europe de l'Ouest	Amérique du Nord
Grand public	86	70
Food service	14	30

^{*} Étude Food for thought

Répartition du marché du Légume en Amérique du Nord*, en 2006, en valeur



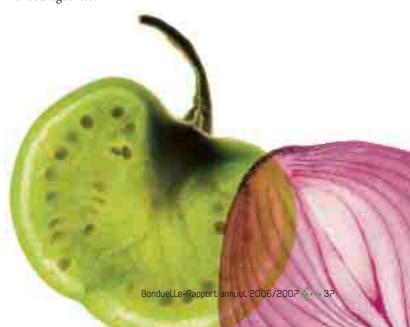


Zone située de l'Est de l'Allemagne aux portes de la Russie, cette partie du continent est caractérisée par un

marché du légume – notamment élaboré – très dynamique. Parce que les modes de vie de ces populations tendent à se rapprocher de ceux des habitants de l'Europe de l'Ouest, leurs attentes en terme de praticité d'utilisation des produits de grande consommation grandissent. Cette zone est donc très réactive aux innovations et nouveaux produits sur ces secteurs, qui offrent une grande facilité d'emploi du produit et de conservation. En consommation par habitant, les secteurs de la conserve, du surgelé et du frais IV^e gamme ont respectivement connu des croissances annuelles de 4 %, 5 % et 18 %. Illustration de cette augmentation de consommation, le marché, en volume sur le segment du surgelé est passé de 118 000 tonnes en 2001 à 150 000 tonnes en 2006.

Amérique du Nord

Ce marché composé des États-Unis, du Canada et du Mexique, a pesé en 2006 près de 80 milliards d'euros dont plus de la moitié générée par les légumes élaborés. Autre caractéristique de ce marché, l'offre sur les segments transformés reste aujourd'hui assez basique. La plupart des gammes proposées sont des produits monolégumes ou des mélanges de légumes simples. Le potentiel de ce marché réside donc dans l'évolution de la gamme des produits élaborés, à varier et à enrichir. Les innovations déjà développées en Europe de l'Ouest, comme les légumes à la vapeur, offrent des perspectives d'évolution très encourageantes.



L'organisation du groupe

Direction générale

Services groupe

Finance • Ressources Humaines • Communication et Marketing • Systèmes d'information Relations Extérieures et Développement Durable • Recherche et Développement • Achats

> Bonduelle Conserve International

Bonduelle Frais International

Bonduelle Traiteur



France

Bordères Estrées conserve Labenne Renescure Russy-Bémont St-Sever Vaulx-Vraucourt

Hongrie

Békéscsaba Nagykőrös

France

Flaucourt Rosières

Belgique

Kortemark

Allemagne

Straelen Reutlingen

France

Genas St-Mihiel

Italie

Battipaglia San Paolo d'Argon Costa di Mezzate



Rosporden St-Benoîst-sur-Vanne

Périmètre Union européenne



Périmètre hors Union européenne



Gilles LessardDirecteur général
Bonduelle Conserve International



Bonduelle Conserve International Le n° 1 européen du légume appertisé

À travers ses deux marques propres et celles de ses clients distributeurs, Bonduelle Conserve International intervient dans 25 pays européens. La qualité de ses produits et sa créativité lui assurent un développement pérenne sur un marché d'avenir.

L'excellence sur ses métiers

Bonduelle Conserve International (BCI) est spécialisée dans la fabrication et dans la commercialisation des légumes appertisés en boîtes de conserve, mais également en bocaux, briques, sachets souples, barquettes, etc. La marque Bonduelle est la référence sur son marché. Elle repose sur des fondamentaux très solides dans des légumes de base (maïs, haricots verts, petits pois), tandis que Cassegrain est unanimement reconnu comme le produit haut de gamme en matière de conserves de légumes. BCI fabrique également des conserves sous de nombreuses marques pour la grande distribution et fournit des produits appertisés aux filiales Bonduelle Food Service et Bonduelle Development. Sur l'exercice 2006/2007, BCI a réalisé 458 millions d'euros de chiffre d'affaires, contre 434 millions d'euros l'exercice précédent, soit une croissance de plus de 5% pour l'année. Les marques propres et les marques de distributeurs contribuent pour chacune à la moitié de ce chiffre d'affaires. Un outil industriel de pointe ainsi qu'un savoir-faire très performant assurent à Bonduelle Conserve International une productivité et des résultats conformes à ses ambitions et à sa position de leader.

Un marché solide et en croissance

Vieux de plus de 200 ans, le marché de l'appertisation est à la fois solide et riche de potentialités. Il offre aux consommateurs des légumes de qualité constante, économiques et pratiques à l'emploi. Loin de se cantonner aux seules conserves en boîte, il s'est considérablement diversifié en gammes et en conditionnements. Il laisse une large place à l'innovation et à la créativité et s'adapte aux évolutions des goûts et des habitudes alimentaires. BCI possède ainsi plus de 5 000 références et une expertise qu'elle développe au service de tous ses clients. La maîtrise qu'elle détient en matière d'agronomie (50 000 ha et 600 000 tonnes de légumes cultivés exclusivement pour la filiale) lui permet de sélectionner les produits de meilleure qualité et de viser toujours plus haut, notamment pour la marque Cassegrain. Aujourd'hui 9 sites de production travaillent avec 10 centres de conditionnement et d'entreposage.



Quatre grandes zones d'approvisionnement

La diversité de ses implantations géographiques est un atout particulièrement précieux pour Bonduelle Conserve International, compte tenu des variations qui peuvent intervenir à chaque campagne agricole entre les différentes zones. La campagne de l'été 2006 avait été marquée par de très grosses chaleurs et des récoltes faibles en quantité, celle de l'été 2007, par une météo particulièrement pluvieuse au Nord et caniculaire dans l'est de l'Europe. Pour pallier ces aléas, BCI dispose de trois régions de production en Europe. En France, le Nord et la Picardie fournissent majoritairement des petits pois et des haricots verts tandis que la région du Sud-Ouest est davantage centrée sur la culture du maïs. Deux sites complémentaires en Hongrie produisent l'ensemble des légumes de base. Avec la prise de contrôle de la société canadienne Aliments Carrière, le groupe s'ouvre une quatrième zone d'approvisionnement en Amérique du Nord.

Des produits en constante innovation

Le marché de la conserve se caractérise aujourd'hui par une innovation constante, une montée en gamme et l'adaptation des packagings et des produits aux nouvelles exigences des consommateurs. Les produits phares des marques Bonduelle et Cassegrain sont constitués essentiellement de petits pois, de haricots verts et de maïs. L'effort porte sur l'amélioration constante des variétés, du goût, du croquant, de la couleur et de la taille. Pour se différencier de la concurrence et répondre aux nouvelles attentes, Bonduelle s'attache à augmenter les qualités nutritionnelles de ses produits et à diminuer les quantités de sel. La marque Cassegrain, très qualitative, se caractérise par une sélection encore plus poussée

Le meilleur service aux distributeurs

La qualité des conserves produites par Bonduelle Conserve International s'accompagne d'un taux de service client extrêmement performant. Offrant à la fois des marques clients ainsi que les deux marques Bonduelle et Cassegrain, BCI conseille les distributeurs sur l'offre globale, les références optimales et le meilleur agencement dans les linéaires.



des lots de légumes. Fêtant cette année ses 150 ans, Cassegrain en a profité pour lancer une vaste opération de promotion et de communication autour de produits particulièrement innovants comme les légumes méditerranéens. Cette gamme unique sur le marché a contribué à la très forte croissance de Cassegrain qui a vu son chiffre d'affaires augmenter significativement au cours de l'exercice. BCI a également développé des mélanges de légumes et des recettes préparées. Les macédoines de légumes

(maïs, pois, carotte), les «Mix» de haricots (verts, beurre), les légumes exotiques (comme le soja) ainsi que les ratatouilles connaissent un succès croissant, notamment sur le marché français.

Des conditionnements toujours plus variés

L'innovation porte également sur la diversification des emballages et des conditionnements. Les boîtes d'1/4 (212 ml, soit le format individuel) rencontrent un succès grandissant auprès du public. Il satisfait la demande des célibataires autant que celle des familles, où chacun peut choisir son légume. Aux boîtes et bocaux traditionnels s'ajoutent des «packs» révolutionnaires comme ceux de la gamme « tetra recartTM » distribuée principalement en Italie. Des ouvertures «Easy-peal» plus faciles à ouvrir et plus sécurisantes pour le consommateur remplacent progressivement les anciennes « ouvertures faciles ».





En produisant les **légumes du soleil** et en innovant sur les «basiques», Cassegrain se démarque qualitativement sur ses concurrents: ratatouille cuisinée à la provençale, confits d'aubergines, gourmandises de pois, fagots de haricots verts, autant de préparations prêtes à l'emploi qui font la **différence** dans l'assiette du consommateur.



Perspectives 2002/5008

Confronté cette année à une forte hausse du coût des légumes, Bonduelle Conserve International a simplifié ses gammes et a réduit son nombre de références. Par ailleurs, des investissements constants permettent de moderniser les outils tout en diminuant les coûts de revient et les frais fixes.





Bonduelle Traiteur Une diversification réussie

Sur un marché qui reste très bien orienté, la marque Bonduelle creuse l'écart avec ses concurrents. Grâce à de nouveaux investissements industriels et commerciaux, Bonduelle Traiteur affiche clairement son ambition de renforcer son leadership sur le marché des légumes traiteur.

Le savoir-faire et l'innovation

Entré dans les métiers du traiteur à la fin des années 1990, Bonduelle a rapidement développé une expertise et une part de marché importante. Aujourd'hui 580 personnes travaillent dans ses deux sites de production de l'Aube et du Finistère (France). Le dynamisme de Bonduelle Traiteur est nourri par un rythme d'innovations soutenu et une exploitation des savoir-faire industriels parfaitement maîtrisée. La filiale profite également de l'engouement des consommateurs pour des solutions repas prêtes à l'emploi, pratiques, riches en légumes, variées et équilibrées.

En 2006/2007, la marque a poursuivi sa différenciation en insistant, dans ses campagnes de publicité, sur la nutrition et la promesse de santé contenue dans ses produits.

La croissance a été très importante cette année pour Bonduelle Traiteur qui a réalisé un chiffre d'affaires de 78 millions d'euros contre 65 millions l'année précédente.

Perspectives

L'exercice 2007/2008 démarre avec le lancement de nouveaux légumes d'accompagnement «juste cuisinés» ayant conservé toutes leurs qualités visuelles et gustatives, notamment des parmentiers de légumes.

Forte augmentation des capacités de production

ACTIVITÉS

Bonduelle Traiteur a décidé d'augmenter significativement d'ici l'été 2008, la capacité de production de son usine de Rosporden en Bretagne (France) qui passera ainsi de **25 000**à **40 000 tonnes** et deviendra l'outil de production référent du marché.

L'usine de Saint-Benoist-sur-Vannes dans l'Aube verra également sa capacité progresser dans une proportion similaire pour être portée à **20 000 tonnes**sur les 3 prochaines années.





Umberto Galassini Directeur général Bonduelle Frais International

Bonduelle Frais International

N° 1 du marché européen

Forte de ses implantations en France, en Italie et en Allemagne et d'une gamme très large, Bonduelle Frais International s'affirme comme le leader du marché du légume IV^e gamme en Europe.

La deuxième activité du Groupe Bonduelle

Bonduelle Frais International (BFI) produit essentiellement des salades lavées, coupées, élaborées, ensachées et prêtes à l'emploi. La filiale produit également des soupes fraîches, à consommer froides ou chaudes, selon la saison. Cette filiale très dynamique dispose de 7 sites de production et d'expédition et se distingue de ses concurrents par une gamme variée et qualitative. Une équipe d'agronomes particulièrement performants recherche les meilleures variétés de salades à travers toute l'Europe tandis qu'une organisation logistique très poussée permet de garantir des délais de fraîcheur à la mesure des exigences de la clientèle.

Cette année, BFI a réalisé un chiffre d'affaires de 236 millions d'euros contre 230 millions l'exercice précédent. Représentant désormais environ 20% du chiffre d'affaires du groupe, elle occupe la deuxième place dans les activités de Bonduelle.

La marque Bonduelle : La référence du frais élaboré

Leader en Italie et en Allemagne, co-leader en France et développant ses activités commerciales au Benelux, BFI a fêté en 2007 ses dix années d'existence. Elle a confirmé auprès du grand public à travers ses marques propres (50%) et des marques de distributeurs (50%) sa vocation de spécialiste européen des produits frais élaborés. Sur un marché global en pleine expansion, sa stratégie consiste tout d'abord à développer une gamme propre large et variée, et à multiplier les innovations au travers de certains produits exclusifs. En direction de la grande distribution,

Innovation tous azimuts

En matière de produits frais élaborés, l'innovation n'est pas un vain mot.

Les experts agronomes mènent actuellement des recherches poussées sur de nouvelles variétés de salades très qualitatives. L'accent est également mis sur la santé, la nutrition et le désir de manger des légumes. Les Kindersalat produites en Allemagne, en direction du jeune public, incitent à la consommation de légumes par une découpe ludique des légumes et des conditionnements attrayants.



Référant sur son marché, Bonduelle Frais International propose aux consommateurs une large gamme de produits riches en goûts et en couleurs.

Des investissements permanents

Les 7 usines de Bonduelle Frais International

 Genas (Rhône), Saint-Mihiel (Meuse), San Paolo d'Argon et Costa di Mezzate (Bergame), Battipaglia (Salerne), Straelen (Rhénanie-Westphalie) et Reutlingen (Bade Wurtemberg) – bénéficient annuellement d'environ 10 millions d'euros d'investissement.

Cette année, la moitié de cette somme a été consacrée à l'agrandissement de l'usine de Battipaglia près de Salerne avec comme objectif de couvrir les besoins en salades . IVe gamme de toute l'Italie du centre et du sud.



Bonduelle Frais International assure un service et une proximité sans équivalent, garantissant l'origine et la fraîcheur des produits ainsi que des délais de livraison minimum à partir de la date de récolte.

La recherche de la valeur ajoutée

La diversification de la gamme passe par une élaboration de plus en plus poussée des produits et mélanges. Après les soupes de légumes à consommer chaudes ou froides en bouteille de verre, l'exercice 2006/2007 a ainsi vu la relance des salades « mignardises » principalement sur le marché français. Ces produits haut de gamme sont composés de jeunes pousses, particulière-



La proximité auec les consommateurs

La diversité géographique permet d'équilibrer les approvisionnements pendant les périodes hivernales ou, inversement, en cas de canicule, comme cela a été le cas pendant l'été 2006 dans tout le sud de l'Europe. Mais surtout les sites de production et d'expédition restent proches des zones de forte consommation et en prise directe avec le marché.

En Italie, BFI a confirmé sa place de leader avec près de 50 % de part de marché. Les innovations portent sur les salades juliennes, les sélections spéciales et les portions individuelles «Agita & Gusta». Les investissements industriels réalisés à l'usine de Battipaglia devraient permettre à Bonduelle Frais International de conforter son avance et son chiffre d'affaires. Sur le marché français, BFI intervient comme n° 2 avec 13,6 % de part de marché. L'exercice a été marqué par la stabilisation des prix de vente pour les marques clients et par le succès des légumes prêts à poêler.

En Allemagne, marché en fort devenir, Bonduelle Frische est le n° 1 de la salade IV^e gamme; la marque Bonduelle a lancé Kindersalat, une gamme spécialement conçue et conditionnée pour le marché des enfants.



Michel Torris Directeur général Bonduelle Surgelé International

Bonduelle Surgelé International La montée des produits concepts

Dans un contexte très concurrentiel, Bonduelle Surgelé International consolide sa marque en développant de nouveaux « concepts produits » afin de répondre toujours mieux aux nouvelles attentes des consommateurs.

Un outil industriel particulièrement performant

Bonduelle Surgelé International (BSI) produit et commercialise des légumes surgelés en Europe sous ses marques propres Bonduelle et Frudesa (Espagne) et sous les marques de ses clients distributeurs. BSI dispose d'un outil industriel particulièrement performant à partir de 8 sites de production dont 5 sont entièrement dédiés au surgelé. Implantées en France, en Espagne, au Portugal et en Pologne, ces usines bénéficient de zones d'approvisionnement assurant la régularité et la qualité des produits. 44% des tonnages sont réservés à la vente dans les linéaires des hypers et des supermarchés, tandis qu'un important marché (46% des volumes) est constitué par la restauration hors domicile par le biais de Bonduelle Food Service. Enfin, 10% des volumes font l'objet de circuits spécialisés de vente à l'industrie alimentaire. L'exercice 2006/2007 s'est caractérisé par un chiffre d'affaires de 150 millions d'euros.

Un marché marqué par la concurrence

Les principales ventes de Bonduelle Surgelé International se font en France et en Espagne. Le reste des ventes se répartit entre le Portugal, l'Italie, les Pays-Bas, l'Europe de l'Est (Pologne, Tchéquie et Hongrie). Depuis quelques années, le marché européen du surgelé se caractérise par une forte pression sur les prix. Dans ce contexte particulièrement concurrentiel, la stratégie de BSI est de se développer dans les pays où il est déjà bien implanté, et de saisir les opportunités de développement ou de niches partout ailleurs.

Zéphir: La surgélation d'excellence

En 2006/2007, Zéphir, un nouveau procédé exclusif de surgélation développé par Bonduelle Surgelé International a été mis au point. Il confère aux produits de la gamme un goût et une texture supérieurs à tous les standards existants. Il respecte la qualité nutritionnelle des légumes et assure à la marque une longueur d'avance en matière de qualité. Économe en énergie, ce procédé s'inscrit également dans les objectifs de développemen durable du groupe



La prise de contrôle d'Aliments Carrière au Canada permet d'envisager de nombreuses synergies avec Bonduelle Surgelé International et une augmentation globale du savoir-faire des deux entreprises. Le marché nord-américain encore très traditionnel du point de vue des produits représente un marché potentiel considérable, en particulier pour des gammes plus élaborées tels les produits vapeurs lancés cette année sur le marché canadien.





France: L'innovation au goût du jour

En France, l'exercice a été marqué par la perte d'un grand client de la distribution. Cet événement a obligé l'entreprise à progresser sur tous les autres circuits de distribution et surtout à redéfinir ses ambitions de marque en privilégiant l'innovation. Des innovations récentes sont venues enrichir la gamme. Le concept « Famili », permettant de manger du légume sous des formes ludiques et pratiques, est spécialement attrayant pour les enfants. Le premier produit lancé dans cette nouvelle gamme a été les « Famili Balls » qui rencontrent un vif succès. D'autres produits viendront enrichir cette nouvelle famille, comme par exemple les « Famili Rondo ».

De plus, grâce à un procédé mis au point dans l'usine de Milagro en Espagne, est né un nouveau concept: les «mille feuilles». Le premier produit de cette nouvelle gamme lancé en France est «l'Épinard». Avec ce nouveau concept, la marque compte se différencier en apportant encore plus de valeur au légume, plus de goût, plus de saveur.

Espagne : priorité à la productivité

En Espagne, malgré une année difficile marquée par l'accentuation de la concurrence, BSI a conforté ses positions en rachetant la marque Salto et amélioré sa compétitivité au travers de plusieurs décisions: fusion de nos trois sociétés en une, engagement d'une mise en place de centres de services partagés dans les fonctions support, une démarche de progrès ayant pour objectif l'amélioration des coûts de production. La marque Frudesa continue de s'imposer comme une référence

La marque Frudesa continue de s'imposer comme une référence de qualité et de fraîcheur sur le marché espagnol. Cependant, la présence très forte de marques de distributeur et autres marques concurrentes, oblige Bonduelle Surgelé International à conforter son leadership.

Pour ce faire, comme en France, un plan d'innovation a été conçu afin d'augmenter encore plus le dynamisme de la marque Frudesa.



Pascal Bredeloux
Directeur général
Bonduelle Food Service

Bonduelle Food Service Le potentiel de la restauration hors domicile

Sur un marché de la restauration hors domicile aujourd'hui en plein développement, Bonduelle Food Service fait appel aux productions des autres filiales du groupe, et multiplie ses interventions dans les univers les plus modernes de la distribution, de la restauration et du voyage.

Le sachet Fraîcheur, L'emballage de demain

La conserve destinée à la restauration s'effectue traditionnellement en grandes boîtes métalliques. Depuis 3 ans, Bonduelle Food Service a testé avec succès la formule des sachets fraîcheur. Cet emballage souple à base de film est très écologique, notamment au niveau des transports. Recyclable, il est également plus sécuritaire et préfigure les emballages

de demain.

Une organisation experte sur un marché porteur

Bras armé de Bonduelle dans le domaine de la restauration, Bonduelle Food Service offre une gamme variée de solutions à base de légumes et une organisation à la pointe de la logistique et du service.

Leader en Europe avec 20% de part de marché et parfois jusqu'à 60% dans certains pays comme en Europe de l'Est, Bonduelle Food Service s'appuie sur vingt années d'expérience et de créativité.

La filiale conquiert chaque année de nouveaux univers de consommation comme la distribution automatique, le « catering » aérien, ferroviaire ou maritime. Disposant d'un réseau commercial propre et s'appuyant sur le savoir-faire industriel des autres filiales du groupe, Bonduelle Food Service intervient dans tous les pays d'Europe, mais également en conseil sur d'autres continents: au Canada, par exemple, 30 % de l'activité d'Aliments Carrière s'effectue déjà dans la restauration.

Les clients de la restauration hors domicile sont principalement des grands comptes: chaînes de restauration et d'hôtellerie, entreprises, collectivités locales, administrations ou distributeurs. Bonduelle Food Service adapte ses offres aux besoins de chacun d'entre eux et aux nouvelles habitudes alimentaires des consommateurs finaux (zapping, catering, voyage, déplacements...).



Certaines offres de Bonduelle Food Service sont effectuées en partenariat avec des spécialistes des produits laitiers ou des boissons minérales, par exemple. Elles permettent, notamment dans l'univers des transports et sur les autoroutes, de proposer des formules repas complètes comprenant: une salade composée, une boisson, un dessert.



L'ouverture à de nouveaux segments

Bonduelle Food Service intervient comme fournisseur et conseil pour la plupart des parcs de loisirs français et européens. Des produits spécifiques orientés sur le plaisir, le jeu et la praticité sont proposés et adaptés à l'image des personnages fétiches et des attractions proposés par ces parcs.

Le marché du voyage constitue également un débouché en plein essor. Bonduelle Food Service approvisionne en «snacking» un grand nombre de compagnies aériennes, de lignes de ferries entre la Corse, l'Angleterre et la France, et intervient sous sa propre marque dans tous les TGV. Les grandes chaînes d'hôtel internationales font appel à ses produits et services pour l'organisation de banquets, de séminaires, de colloques, de spectacles, etc. Bonduelle Food Service est également de plus en plus présent sur les autoroutes, dans les chaînes de restauration et les boutiques des stations-service.

Diversification des produits et des sources d'approvisionnement

Pour satisfaire chaque demande, Bonduelle Food Service utilise les technologies les plus variées, qu'il s'agisse de précuisson ou d'emballages adaptés à la restauration, de packaging correspondant aux loisirs ou aux transports. Elle adapte également le goût et la texture de ses produits aux habitudes de chaque pays et de chaque public: degré de cuisson, de vinaigre dans les sauces, par exemple. Une équipe de cuisiniers des différents pays participe à la recherche et au développement des gammes. Une attention particulière est également portée au coût des produits par rapport aux différents pouvoirs d'achats, et pour répondre à cet impératif, Bonduelle fait appel à l'approvisionnement extérieur en utilisant les légumes là où ils sont de meilleure qualité. Une attention très forte est accordée à la traçabilité et à la qualité des produits.





Benoît Bonduelle Directeur général Bonduelle Development

Bonduelle Development

Imposer la marque partout dans le monde

En dehors de l'Union européenne, Bonduelle Development a pour mission de développer partout dans le monde la marque Bonduelle et celles de ses clients. Ses 240 collaborateurs proposent au grand public ou à la restauration, les produits appertisés et surgelés du groupe.

Forte progression des ventes

Malgré un contexte encore défavorable, marqué par l'appréciation continue de l'euro au détriment du dollar, Bonduelle Development (BDV) a enregistré une forte progression de son chiffre d'affaires. La vente de conserves a augmenté de 9 % en volume et celle des surgelés de 12 %. Le résultat opérationnel s'accroît de près de 18 % traduisant la bonne rentabilité des activités.

L'année a été marquée par d'importants investissements dans l'usine de production de Krasnodar en Russie. Une nouvelle ligne de production et un bâtiment de stockage ont permis de porter la production à plus de 80 millions de boîtes, soit une augmentation de 45 % sur l'année.

Dans tous les pays, les campagnes de publicité et les moyens mis à la disposition des forces de vente ont mobilisé un budget important, en augmentation de 32 %.





Poursuite de la diversification des approvisionnements

Pour répondre à la demande de ses clients, Bonduelle Development continue de diversifier ses sources d'approvisionnement. L'usine de Krasnodar (Russie) réalise désormais 18,7 % des approvisionnements (contre 13,3 % seulement l'an passé). Face à cette montée en puissance, les approvisionnements en provenance des autres filiales du groupe diminuent, passant de 85,3 % en 2005/2006 à 72,8 %. Les approvisionnements extérieurs, en revanche, connaissent une très forte croissance représentant 8,5 % du sourcing (contre 1,4 % en 2005/2006). Ces derniers sont constitués essentiellement d'achats pour répondre à la montée de nouveaux segments de marché comme les tomates, les cornichons ou les olives, mais également de légumes au Chili et Brésil destinés à la consommation dans le Mercosur.



Cette année l'usine en Russie de BDV est certifiée ISO, garantissant ainsi la qualité des produits qui y sont élaborés.

Une image de marque reconnue dans Le monde entier

Dans tous les pays où Bonduelle Development est présent, les produits du groupe connaissent un fort développement.

En Russie et dans les anciennes républiques de la CEI comme la Biélorussie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et l'Arménie, la croissance est de l'ordre de 30 %.

En Ukraine, la croissance encore élevée (20%) est en baisse. Celle-ci s'explique par le développement de la concurrence et la fin d'une situation de quasi-monopole du maïs Bonduelle début 2006.

Dans les Balkans, la croissance demeure élevée (15%). La Roumanie et la Croatie ont bénéficié d'un renforcement des équipes commerciales. Partout l'image de marque se développe soutenue par des campagnes de publicité grand public à la télévision.

En Amérique latine, la situation est plus contrastée. Sur l'ensemble des pays du Mercosur, l'année a été marquée par un retour à l'équilibre après plusieurs saisons difficiles. Au Brésil, la marque demeure pénalisée par un problème de fiscalité locale.

L'activité dans les Dom Tom et les autres pays du monde, à travers le service export, a retrouvé un dynamisme avec une croissance de 6,5 % sur l'année, malgré une baisse des prix provoquée, en particulier, par la concurrence thaïlandaise et chinoise sur le maïs.





Responsabilité sociale et en vironnementale







Depuis 2003, Bonduelle est membre du Global Compact, initié par l'ONU. Ce pacte mondial invite les entreprises adhérentes à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement et de la lutte contre la corruption.





Jean-Bernard Bonduelle Directeur des Relations Extérieures, en charge du développement durable.

Pilotage de la démarche

Le développement durable est avant tout une démarche pérenne, intégrée dans la stratégie de Bonduelle. À ce titre, les 5 598 collaborateurs du groupe concrétisent cette politique au quotidien, dans tous les domaines, de la culture du légume jusqu'à la vente aux consommateurs.

Le comité de pilotage

Cette démarche de responsabilité sociale et environnementale se décline chez Bonduelle suivant 4 axes liés aux métiers de l'entreprise. Cette démarche ainsi structurée est pilotée par un comité regroupant 14 collaborateurs spécialisés par métier. Les membres de ce comité sont soit en charge d'un pôle parmi les 4 qui bâtissent le développement durable, soit appartiennent à l'un des 2 services centraux qui viennent se greffer au comité.

4 domaines correspondant aux 4 axes de développement durable

• Les Hommes, les Femmes (domaine social).

Les responsables en charge de ce secteur assurent le relais permanent avec les principaux managers et responsables des ressources humaines du groupe; ils travaillent sur des axes d'amélioration spécifiques au domaine social: diversité, sécurité...

La Production Agricole.

Les responsables en charge de ce pilier travaillent en collaboration avec les agronomes de Bonduelle. Ensemble, ils mettent en place des partenariats avec le monde agricole et définissent des conditions de culture pour les légumes Bonduelle respectueuses de l'environnement.

• Les Ressources Naturelles.

Les experts en ce domaine du comité travaillent avec les responsables industriels des filiales et des usines afin de mettre en place une politique de réduction des consommations (eau & énergie) et des déchets produits.

La Qualité/Nutrition.

Les responsables de cet axe centralisent les informations sur la conformité des produits à tous les stades de fabrication. Leur réseau d'information, qui permet de récolter toutes les données liées à la qualité, comprend à la fois des agronomes, des industriels et des commerciaux.

2 domaines transversaux viennent compléter le pôle d'expertise du comité développement durable

• Le contrôle de gestion.

Le comité de développement durable s'appuie sur des indicateurs et des chiffres pour analyser les performances de l'entreprise. Ce recueil précis de chiffres est effectué et audité par les contrôleurs de gestion.

• Le service communication.

Les responsables communication synthétisent les informations recueillies auprès du comité et réalisent des documents à destination des collaborateurs, des actionnaires et autres membres externes à l'entreprise (rapports annuels...).



Affiche diffusée en interne lors de la semaine du développement durable en France.

L'intégration des parties prenantes

Les quatre piliers du développement durable répondent aux exigences des parties prenantes, situées à tous les niveaux de l'entreprise, du champ au produit fini.

Parties prenantes	Les Hommes Les Femmes	La Production Agricole	Les Ressources Naturelles	La Qualité/ Nutrition	Outils de diffusion de l'information
Les collaborateurs					Outils de communication interne
Les agriculteurs		0			Charte d'approvisionnement
Les consommateurs					Produits, www.bonduelle.com
Les restaurateurs (la restauration hors foyer)		0			Produits, argumentaires, dossiers de presse
Les distributeurs		0			Produits, argumentaires
Les actionnaires	0	0	0		Rapport annuel, lettre aux actionnaires, www.bonduelle.com
Les pouvoirs publics					Rapport annuel

Niveau d'exigence des parties prenantes :

| Significatif | Impératif

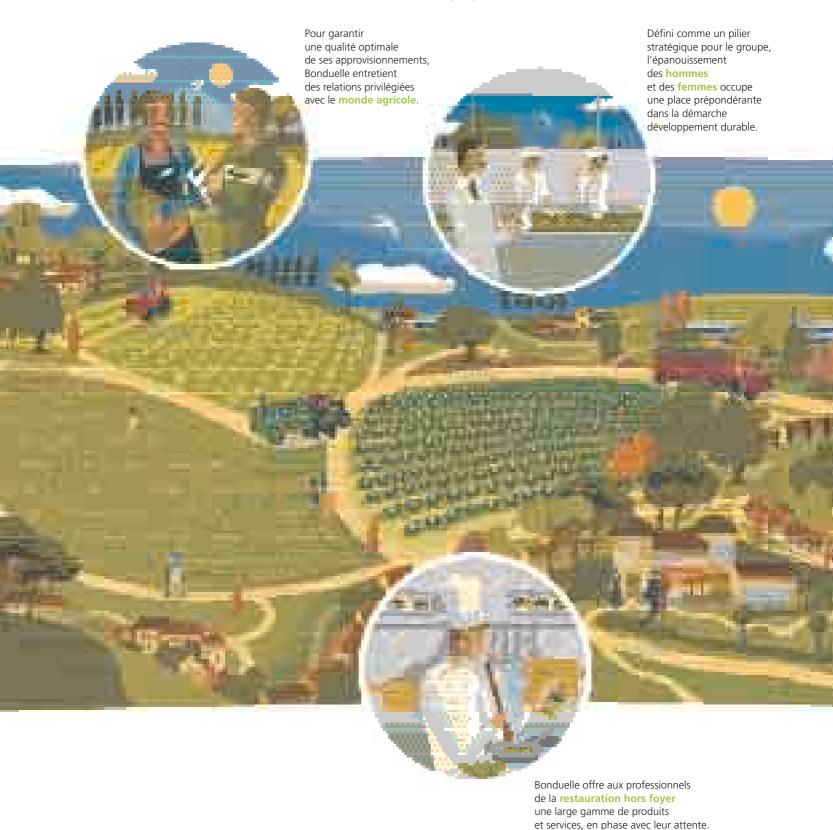
Les axes de progrès

Pour améliorer ses performances dans chacun de ses axes de progrès, le comité de pilotage en charge du développement durable a défini des indicateurs, évalués chaque année.

Domaines du développement durable	Axes de progrès par domaine	Éưaluations pour les axes mesurés	Commentaires*
Les Hommes,	Réduire les accidents de travail.	•	Cette année, réduction de 24% des accidents de travail.
les Femmes	Déployer des actions internes en nutrition santé.	6	L'exercice 2006/2007 aura été l'année de réflexion sur le déploiement. Mise en place au cours du prochain exercice.
'	Renforcer les compétences.	•	Poursuite du développement de l'institut de formation interne (IPB).
	Favoriser la mobilité, l'ouverture et la diversité.	⊕	Mise en place d'accords pour l'insertion des handicapés.
La Production	Charte d'approvisionnement, signature et déploiement.	•	Tous les producteurs ont signé la charte Bonduelle.
Agricole	Formation des chefs de plaine.	(4)	Déploiement en cours.
'	Optimisation des pratiques agricoles.	•	Bien déployées dans certains pays, les bonnes pratiques agricoles doivent se généraliser pour tout le groupe.
	Être proactif sur la recherche agronomique.	•	Mise en place de partenariats publics et privés.
Les Ressources Naturelles	Renforcer le réseau de partage des bonnes pratiques.	•	Programme d'audit et organisation de journées techniques thématiques.
	Maîtriser et diminuer les consommations d'eau et d'énergie.	•	Réduction des consommations d'eau de 7%, d'électricité de 9% et de gaz naturel de 11%.
	Améliorer les équipements de traitement de l'eau.	(Démarrage de la nouvelle station d'épuration de Milagro (Espagne).
	Poursuivre la politique de gestion des déchets industriels et des composés végétaux.	•	Amélioration de la gestion des déchets industriels banals.
La Qualité/ Nutrition	Formalisation et déploiement d'une politique qualité sur l'ensemble du groupe.	•	La proportion des sites certifiés a augmenté de 5 %. 86 % des sites Bonduelle ont au moins une certification.
	Consolidation du réseau d'échange et de veille.	•	Le réseau qualité se réunit régulièrement.
	Amélioration de l'écoute et de la satisfaction des consommateurs.	•	Mise en place de l'outil de reporting.
	Déploiement de la politique nutritionnelle.	—	La charte nutrition est déployée au niveau du groupe.

^{*} Chiffres : exercice 2006/2007 ; hors périmètre Bonduelle Amérique du Nord.

La démarche développement durable





Les Hommes, les Femmes

Leader mondial du légume, Bonduelle fabrique et commercialise ses produits dans toute l'Europe, du détroit de Gibraltar à la chaîne de l'Oural ainsi que sur le continent américain. Des collaborateurs d'origine et de culture très différentes sont ainsi amenés à **travailler ensemble** et à adhérer au **projet d'entreprise**, et à ses valeurs. Il est donc capital pour Bonduelle de placer l'**épanouissement de ses collaborateurs** au cœur de ses préoccupations, mais également de transmettre une culture d'entreprise, partagée par tous.

Sylvie Dutournier, Responsable Ressources Humaines Soléal

Axes de progrès

- Réduire les accidents de travail
 - Renforcer les compétences des collaborateurs
 - Favoriser la mobilité,
 l'ouverture et la diversité
- Déployer des actions internes en nutrition santé

Réduction des accidents du travail

- 24%



Optimiser les conditions de travail.

Sécurité

L'objectif chiffré de l'entreprise d'avoir un taux moyen de fréquence des accidents de travail* inférieur à 20, sans un site supérieur à 30, est suivi depuis plusieurs années. Les bons résultats obtenus proviennent des nombreuses campagnes de sensibilisation organisées au sein des sites. Les sessions de formation du site espagnol de Benimodo sur la sécurité (contre les chutes et contusions), la formation à la sécurité routière dispensée à l'usine de Saint-Benoîst-sur-Vanne (France), ou bien encore la cartographie des zones à risque effectuée sur l'ensemble des sites de production témoignent par exemple des efforts entrepris dans ce domaine.

* Le taux moyen de fréquence des accidents du travail est une donnée des services Ressources Humaines issue du bilan social d'une entreprise. Il se calcule de la manière suivante:

Taux = [nombre d'accidents avec arrêt 106] / nombre d'heures travaillées.

Du 1 ^{er} juillet au 30 juin	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Taux moyen de fréquence des accidents du travail*	39,72	35,50	29,14	30,39	23,04



Santé

Afin d'étendre les opérations de nutritionsanté – ateliers nutritionnels organisés pour les collaborateurs – initiées en 2006, le groupe a lancé fin juin 2007, par l'intermédiaire de sa Fondation d'Entreprise, le projet «Food and Form». Cette opération est destinée à promouvoir et financer des actions collectives proposées aux membres de l'entreprise autour de la nutrition ou du sport (tournois sportifs entre les sites de production, ateliers nutritionnels au sein des usines...). Ouvert

à tous les collaborateurs en contrat permanent, ce soutien financier permettra de fédérer les hommes et les femmes du groupe autour d'une thématique autre que professionnelle. Les campagnes de lutte contre le tabagisme sont aussi des actions relayées dans nos usines et se sont accompagnées d'une interdiction totale de fumer sur plusieurs sites. À titre d'illustration, 3 sites industriels en France (Rosporden, Estrées, Vaulx-Vraucourt) ont développé une action anti-tabac composée de plusieurs volets: des groupes de travail ont été créés, composés de fumeurs / nonfumeurs / représentants du personnel / médecins du travail. Parallèlement, les fumeurs désireux de s'arrêter ont pu échanger et dialoguer avec des tabacologues, engagés pour cette action. Ce dispositif, complet et efficace, a permis de réduire de près de 50 % le nombre de fumeurs (parmi ceux souhaitant arrêter de fumer).





La Formation

L'institut Pierre et Benoît Bonduelle (IPB) a été créé en 2002 pour concevoir et organiser des programmes de formation communs à l'ensemble des filiales et optimiser les moyens de formation. Ses missions sont de développer les compétences, favoriser le partage des savoirs et dynamiser la culture de Bonduelle. En parallèle, des séminaires « découverte de l'entreprise » et des séjours d'immersion linguistique (français, anglais) sont organisés pour permettre aux nouveaux arrivants d'intégrer la culture du groupe.

Le groupe décline ses formations en 5 axes, au service des collaborateurs de l'entreprise.

	2005/2006	2006/2007	
Hommes et management	34 %	36 %	
Expertise métiers	18 %	19 %	
Culture	16 %	16 %	
Performance clients	18 %	15 %	
Rentabilité et système d'informations	14 %	14%	

TÉMOIGNAGE

La formation management (périmètre France et Hongrie)

3 950 heures de formation – 117 élèves (49 ouvriers chefs de ligne, 47 techniciens et agents de maîtrise et 21 cadres): ce sont les chiffres de l'opération Management opérationnel Sud-Ouest (France) déclinée de novembre 2006 à mars 2007. Les rôles et les missions de chacun sont mieux définis et des outils et un langage communs sont partagés. Les applications concrètes ne manquent pas en cette fin de saison 2007: entretiens d'évolution réalisés par tous les managers, évaluation du personnel saisonnier, intégration des chefs de ligne aux réunions d'accueil et de formation de nos saisonniers, animation des communications visuelles, vigilance accrue sur le respect des règles d'hygiène et de sécurité...

Les progrès sont notables et le souhait est de continuer à accompagner notre maîtrise et nos chefs de ligne pour développer et pérenniser une vraie compétence managériale collective. En Hongrie, 40 managers entament également cette formation qui va être déclinée à toute la hiérarchie d'octobre 2007 à mars 2008.

Henri Foulon

Directeur Opérations Sud-Ouest France

Pascal Piret

Directeur agro-industriel Hongrie





En partenariat avec l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), le recrutement des saisonniers par tests d'habilité réalisés par l'ANPE s'est généralisé dans les sites du Nord de la France.

TÉMOIGNAGE

L'intégration des saisonniers

Soucieux de recruter des saisonniers motivés et compétents nous avons mis en place une méthode de recrutement complète: aide de l'ANPE, diffusion de nos offres via les radios locales, les mairies proche de l'usine (< 30 km) et les forums de l'emploi de la région. L'ANPE a développé des tests d'aptitude spécifiques « Bonduelle ». Les candidats ayant passé avec succès le test ont assisté à une réunion d'accueil, incluant une visite d'usine très appréciée des futurs saisonniers. Le processus de recrutement se termine par un entretien individuel avec le service Ressources Humaines pour répondre à leurs questions et détecter les potentiels pour d'autres postes.

Valérie Hivet

Usine d'Estrées, Surgelé France

La formation des collaborateurs

	2005/2006	2006/2007
Collaborateurs formés	8 446	9 791
% de la masse salariale	1,78	2,39

Diversité et ouverture

Démontrer les bienfaits de la diversité comme facteur de performance et de climat social est une préoccupation pour notre groupe international. Nos salariés doivent être le reflet de la population dans les différents pays où nous sommes implantés.

Accord Handipol

Considérant que l'emploi des handicapés est un élément de sa politique de diversité et de non-discrimination, le groupe s'est engagé à mettre en place un plan d'actions pour l'embauche des personnes handicapées en signant le 27 novembre 2006, avec les partenaires sociaux, l'accord «Handipol Bonduelle» décliné en 5 axes:

- Recrutement et formation: favoriser l'embauche des personnes handicapées, adapter les postes de travail, former des tuteurs pour accueillir ces salariés.
- Maintien de l'emploi: anticiper les difficultés des salariés, reclasser, former, accompagner vers d'autres métiers.
- Formation/qualification des personnes handicapées: formation qualifiante, accueil des stagiaires, progression identique à l'ensemble des collaborateurs, formations adaptées au handicap.
- Partenariat avec le milieu protégé: accueil de stagiaires, mise en place de contrats de sous-traitance, mise à disposition de personnel, consultation des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
- Information et Communication: information régulière sur les actions menées.

Pour mesurer les évolutions découlant de cet accord, un comité a spécialement été créé. Ce groupe de travail définit les axes stratégiques, valide les moyens mis en œuvre pour y répondre et diffuse l'information auprès des partenaires sociaux.

TÉMOIGNAGE

Opération:

« L'usine de Vaulx ouvre ses portes aux travailleurs handicapés », en partenariat avec l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

Des chômeurs handicapés ont été invités à une réunion de présentation de l'usine, de son activité et de ses postes de travail. 44 d'entre eux se sont déclarés candidats et ont été retenus par l'ANPE. Toutes ces personnes ont alors été reçues individuellement par l'un des chefs de fabrication ou de logistique pour préciser le poste qu'elles se verraient confié. Après validation des affectations par le médecin du travail, les candidats ont été intégrés dans le fichier des saisonniers disponibles. À ce jour, 18 saisonniers handicapés ont ainsi été recrutés; ils représentent 10 % des saisonniers présents.

Hervé Dujardin

Directeur de l'usine de Vaulx-Vraucourt France

Diffuser L'information

Pour le groupe, être proche de ses collaborateurs, c'est également les informer de l'activité de l'entreprise. La création du Bonduelle news (journal interne), l'accompagnement organisé en usine à l'occasion de la semaine de développement durable pour échanger sur les bonnes pratiques de nos sites, la diffusion de supports d'information à l'encadrement (rapport annuel, lettre de la Direction générale) ou à tous les collaborateurs (panneaux d'affichage) sont autant d'indicateurs de volonté de transparence, de clarté et d'ouverture de Bonduelle.



Engagement de Bonduelle au service de l'égalité des chances dans l'éducation

L'accueil des élèves (collèges, lycées) s'est intensifié cette année afin de faire découvrir nos métiers et notre environnement : de jeunes élèves sont venus en stage au siège de Villeneuve d'Ascq, à Bordères ou à Estrées dans le cadre d'observation de jeunes collégiens ou de convention d'insertion de jeunes ou d'immersion en milieu professionnel.

Le recrutement en contrats à durée déterminée (CDD) de publics précaires, la mise en place de certificats de qualification professionnelle (CQP) pour les conducteurs de machines et conducteurs de lignes sur plusieurs de nos sites (Estrées, Bordères) illustrent le souhait de Bonduelle d'ouvrir ces actions de recrutement et de formation à tous, preuve de l'engagement de Bonduelle au service de l'égalité des chances.

TabLeau indicateurs sociaux

	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Nombre de permanents	5 833	5 686	5 598
Hommes Femmes Nombre CDI + CDD (équivalent temps plein)	3 393 2 440 7 144	3 346 2 340 7 047	3 315 2 283 7 166
Ancienneté			
0 - 3 ans 3 - 9 ans > 9 ans	898 1 866 3 069	815 1 791 3 080	753 1 747 3 098
Embauche en nombre de contrats			
CDI CDD	308 808	269 768	348 879
Saisonniers	5 926	5 312	6 094
Turnover retraite incluse			
Cadres Etam Ouvriers	7,92 % 12,19 % 5,93 %	7,31 % 11,84 % 10,03 %	12,21 % 12,85 % 7,45 %



Fin 2006, Jean-Bernard Bonduelle a signé une charte d'engagement pour l'égalité des chances dans l'éducation en présence de Gilles de Robien; charte engageant les entreprises à mettre en œuvre des solutions innovantes et pertinentes pour le recrutement des jeunes.

Axes de progrès

- Déploiement de la nouvelle charte d'approvisionnement 2007
 - Formation des chefs de plaine
- - Être proactif sur la recherche

Production Agricole

Souhaitant cultiver ses légumes selon le principe de l'agriculture raisonnée, le groupe implique les acteurs du monde agricole en les responsabilisant sur la qualité de leur production, selon une démarche d'analyse de risques. Ainsi, chaque agriculteur producteur pour Bonduelle signe une charte, l'engageant à respecter l'environnement. Parallèlement à cette sensibilisation réalisée auprès des producteurs, le groupe met en place des **solutions éco-responsables**. Il mène une politique volontariste dans des domaines variés tels que l'irrigation, la protection des sols ou bien encore la lutte contre les parasites, pour limiter l'impact de sa production sur l'environnement.

Emmanuel Chaveron, Directeur Industriel Surgelés France

La charte d'approvisionnement

Retour d'expérience

La charte d'approvisionnement est devenue au fil du temps le document de référence pour tout agriculteur produisant des légumes pour Bonduelle. Ainsi 100% des exploitants agricoles du groupe sont signataires de la charte pour garantir le respect des cahiers des charges de chaque légume tout en employant des techniques d'agriculture respectueuses de l'environnement.

Aujourd'hui, 95 % des légumes cultivés par le groupe se trouvent sous charte, les 5% restants provenant de fournisseurs soumis à de fréquents plans de contrôle (plus de 530 analyses en 2006/2007).

Cette charte d'approvisionnement est diffusée par les chefs de plaine, formés pour la distribuer et l'expliquer aux agriculteurs. Elle fait également l'objet d'une évaluation annuelle par des producteurs. Ce dispositif complet, couplé d'un plan de surveillance global, garantit la conformité sanitaire des légumes.

	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Agriculteurs ayant signé la charte	100	97	100	100
d'approvisionnement (en %)	en France	Hors Russie	Hors Russie	
Services Agronomiques	83 chefs	79 chefs	76 chefs	84 chefs
	de plaine	de plaine	de plaine	de plaine

Pour des
légumes sains, cultivés
dans le respect
de l'environnement,
Bonduelle renforce
la prévention des risques liés
aux approvisionnements.

Naissance d'une nouvelle charte d'approvisionnement en 2007

La charte d'approvisionnement, document de référence pour les producteurs et les fournisseurs de Bonduelle, a été totalement revisitée pour se recentrer sur le produit et pour aider les producteurs à assumer leur nouvelle responsabilité face à l'évolution de la réglementation (assumer leur engagement sur la qualité sanitaire de leur production). Bonduelle prend ainsi tous les moyens nécessaires pour mettre ses clients à l'abri de crises alimentaires.

Reconnue pour son niveau d'exigence, la charte Bonduelle est un engagement contractuel, strict et exclusif, qui s'étend de la graine à la récolte.

Pour la première fois, notre charte inclut tous les acteurs de l'amont agricole: les agriculteurs, les fournisseurs, les entreprises de récolte et les transporteurs.

Cette nouvelle charte s'organise en 8 étapes définies selon la logique de la production et de l'approvisionnement des légumes:

- La sélection des parcelles : le sol, l'environnement, la ressource en eau et sa qualité.
- Le choix de la semence ou du plant (privilégiant la qualité gustative des légumes).
- L'implantation de la culture.
- La conduite de la culture: la gestion raisonnée de l'emploi de produits de protection des plantes.
- La fertilisation minérale et organique: l'établissement d'un plan de fumure et d'apports d'engrais minéraux.
- L'irrigation qui concerne la gestion de la ressource en eau tant en qualité qu'en quantité.
- La récolte : agréage de la parcelle avant la récolte, la conduite de la récolte et le lavage des légumes.
- L'approvisionnement du champ à l'usine.

Chacune de ces étapes est soumise à l'analyse de 5 types de risques: physique, réglementaire, microbiologique, chimique et qualité produit. Le producteur s'engage à prendre en considération ces risques dans sa conduite culturale, sous le contrôle du service agronomique de Bonduelle.



La charte d'approvisionnement accompagnée de son cahier de références qualitatives et de son guide d'audit permet à chacun des acteurs de l'amont agricole de s'autoévaluer, efficacement. C'est en définitif, l'application de la méthode *Hazard Analysis Critical Control Point* (HACCP) en amont du processus industriel. Elle sera diffusée dans tous les pays où Bonduelle produit des légumes (hors Canada) pour être effective en 2008.

Optimisation des pratiques agricoles

Les essais variétaux

Adapter le légume à son environnement permet de limiter les apports en produits de protection des plantes. Une importante collaboration avec les sélectionneurs de firmes de production de semences permet de tester et de sélectionner les meilleures variétés.

Les services agronomiques effectuent des essais de cultures des nouvelles variétés sur leur tolérance au mildiou, et pour certains légumes sur leur capacité de résistance aux maladies cryptogamiques* et racinaires. Si ces essais sont concluants, ils permettront aux agriculteurs de réduire la fréquence d'utilisation de produits phytosanitaires.

^{*} Maladies causées par un champignon

Production Agricole

Bonduelle garantit Le « Zéro OGM »

Le consommateur européen refusant les organismes génétiquement modifiés (OGM), la totalité du maïs doux, comme tous les autres légumes commercialisés par Bonduelle, provient de variétés sans OGM.

Les 3 points primordiaux suivants sont verrouillés:

- La pureté de la semence. Pour cela, les fournisseurs qui se sont engagés par écrit à ne pas fournir de produits OGM sont audités chaque année. De surcroît, les lots de semences subissent une série de tests tout au long du développement du plant. La mention «ce mais doux est sans OGM» ne peut apparaître que si l'ensemble des analyses est négatif. Un seul test positif entraînerait le refus du lot.
- Pour gérer le risque d'implantation des cultures et de pollinisation croisée, Bonduelle sélectionne ses parcelles et effectue un suivi cultural. Le service agronomique s'informe de la position géographique précise des parcelles de maïs céréale OGM afin de savoir si les parcelles de maïs doux sont à proximité. Le cas échéant, la période critique (floraison) est surveillée et des analyses complémentaires sont réalisées avant la récolte.
- La contamination croisée lors du process industriel est impossible sur la totalité des usines car Bonduelle ne traite pas de maïs OGM.

À ce jour, toutes les analyses ont conclu à l'absence d'OGM dans la totalité du maïs doux Bonduelle.

La protection des sols

Pour préserver la qualité des sols, il est important de connaître leur état afin de déterminer leurs besoins en apports fertilisants. En France, dans le Nord-Pas-de-Calais, un plan d'analyses chimiques (comprenant le pH, les éléments minéraux et les oligoéléments) est mené pour déterminer l'apport en fumure de fond* nécessaire (tous les 4 ans) ainsi que l'ajout d'azote annuel en fonction de son reliquat.

En lien avec l'INRA (Institut national de recherche agronomique), les échantillons prélevés permettent de redéterminer les besoins des végétaux en fonction de l'écart constaté entre le conseil et la réalité des apports.

Pour un conseil juste et une interprétation précise des résultats, les chefs de plaine ont été formés sur le plan de l'analyse des sols.

La Lutte raisonnée contre les parasites

En 2006/2007, 70 % des surfaces agricoles de légumes cultivés sont couvertes par des pièges.

Ils permettent de détecter la présence d'éventuels parasites. La quasitotalité des superficies est surveillée en France ainsi qu'en Hongrie; ces pièges sont en cours de développement en Espagne.

À ce jour, 111 réseaux de surveillance sont répartis sur l'ensemble des zones de culture. Ils apportent une information précise sur les éventuelles contaminations et permettent aux producteurs de réaliser des traitements au moment opportun et avec la juste quantité. Cette utilisation raisonnée garantit alors une production de qualité et un faible impact sur l'environnement.

Perte au champ: optimisation des méthodes de récolte

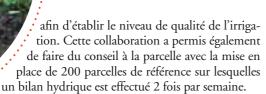
Un travail d'équipe avec les entreprises de récolte permet de tester de nouvelles machines pour améliorer la qualité de battage et donc pour diminuer les pertes de légumes au champ. Deux prototypes pour la récolte des pois ont d'ailleurs vu le jour dans le nord de la France et le service agronomique se charge d'en exploiter les résultats. De plus, une méthode de suivi de la qualité du battage des entreprises a été instaurée.

irrigation: préserver les ressources par des techniques économes en eau

Conscients que l'eau est une denrée à préserver, les services agronomiques de Bonduelle suivent avec les producteurs l'évolution des ressources en eau et proposent des techniques d'irrigation adaptées.

En France, des partenariats avec les chambres d'agriculture permettent d'apporter des conseils et de mener des actions de sensibilisation auprès des agriculteurs. Ainsi sur des cultures d'épinards situées dans un secteur critique en terme de ressources en eau, une campagne de vérification des enrouleurs** a été menée

- * Fumure de fond : fumure contenant du phosphore (P) et du potassium (K) pouvant être épandue à l'automne pour plusieurs rotations de culture.
- ** Enrouleurs : matériel d'irrigation composé d'un tuyau déroulable terminé par un canon d'arrosage.



Les eaux de forage qui fournissent la majorité des eaux d'irrigation sont de plus en plus souvent distribuées par des moyens d'irrigation économes en eau tels que le goutte-à-goutte et la rampe pivot.

Le goutte-à-goutte prend son essor principalement en Pologne et dans la technologie du frais élaboré (culture de salades) avec une surface couverte multipliée respectivement par 3 et 2.

Le recours à la rampe pivot est plus important avec une extension notable en Russie et en Pologne.

De plus, des expériences sont menées sur certains produits foliaires pour réduire l'évaporation en eau du légume. Par ce choix, la plante est moins gourmande en eau et l'irrigation peut alors être diminuée.

Être proactif sur la recherche agronomique

Une réunion annuelle des responsables agronomiques de toutes les zones agricoles où Bonduelle cultive du légume permet de réaliser un état des lieux des bonnes pratiques agronomiques menées.

Techniques d'irrigation (en % de La surface totale irriguée)	2005/2006	2006/2007
Rampe pivot	42	46
Goutte-à-goutte	2	3

Des partenariats techniques sont établis avec des instituts de recherche et des écoles d'agriculture. C'est ainsi qu'en 2006, des études sur les qualités nutritionnelles des légumes ont pu être effectuées avec, en France, l'Institut supérieur d'agriculture (ISA) de Lille, l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais et au Portugal avec l'Institut supérieur agricole de Santarém.

De plus, l'adaptation du matériel de récolte se fait en collaboration avec des constructeurs de machines agricoles.

Bonduelle intervient également dans la fixation de programmes de recherches nationaux ou régionaux comme en Picardie où le groupe est membre de l'association «Agro-Transfert, Ressources et Territoire». Cette entité s'appuyant sur des compétences scientifiques et techniques (INRA), relais du pôle de compétitivité à

vocation mondiale (Industries et Agro Ressources), permettra de faire évoluer les techniques agricoles sur l'environnement, la sécurité des produits et l'aménagement du territoire. Enfin, des accords avec les institutions telles que l'INRA et les chambres d'agriculture permettent d'apporter des conseils aux exploitants et de mener des campagnes de sensibilisation.

TÉMOIGNAGE

Le rôle du responsable R&D en agronomie

Pour la zone Nord-Picardie (France), un poste de responsable R&D en agronomie a été créé. Son but est de fixer les objectifs en matière de recherche variétale, de mener les essais variétaux à bien et d'améliorer les techniques culturales. Pour cela, il faut envisager d'optimiser l'irrigation afin de préserver les ressources en eau, d'identifier des méthodes alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires et poursuivre les actions de diminution des pertes au champ.

Gery Capelle

Responsable Approvisionnement Bonduelle Conserve International



Ressources Naturelles

Réduction relative des émissions des gaz à effet de serre

Bonduelle confirme ses efforts de réduction de consommation d'énergie et d'eau, et maintient ses exigences de performance pour tous ses sites industriels en matière de gestion des ressources naturelles.

Alain Maureaux, Directeur Scientifique Cécile Lovichi, Responsable Environnement

> Réduction des consommations d'énergie (ratio)

Axes de progrès

- Renforcer le réseau de partage
- Maîtriser et diminuer les consommations

 - des déchets industriels et des

Améliorer ses performances grâce aux bonnes pratiques

Les échanges internes et le suivi des ratios de performance des usines restent le point clé de la politique de Bonduelle en matière de gestion des ressources naturelles. Chaque année, les usines et les filiales du groupe s'approprient un peu plus la démarche développement durable. Cette appropriation se traduit par l'amélioration notable des indicateurs de performance, suivis trimestriellement.

Sur le prochain exercice, les efforts porteront sur l'extension de la formation aux équipes de production et qualité, parties prenantes dans la maîtrise des bonnes pratiques ainsi que sur la récupération d'énergie au cours du process et le maintien dans le temps de la performance une fois les objectifs atteints.

Réduire La consommation d'énergie et les émissions de qaz à effet de serre

L'échange de bonnes pratiques entre les usines et la modélisation du fonctionnement des outils de production ont fourni de précieuses informations aux sites industriels pour définir des objectifs d'amélioration. Pour les atteindre, les usines ont développé:

- le comptage des énergies par secteur clé,
- la communication interne et l'affichage des résultats pour améliorer la sensibilisation du personnel,
- le suivi des consommations par rapport aux repères donnés par les modélisations de process (stérilisateurs, tunnels de surgélation...),
- la recherche et le colmatage de fuites sur les réseaux air comprimé ou vapeur,
- la récupération d'énergie entre les étapes de process.

Entre 2005/2006 et 2006/2007, ces efforts se sont traduits par une réduction respectivement de 9% et de 11% des ratios de consommation d'énergie à la tonne de produits fabriqués, en électricité et en gaz naturel. Cet effort a permis de compenser en grande partie la hausse du coût de l'énergie et de réaliser une économie de près de 4 100 TEP (tonnes équivalent pétrole) en 2006/2007 par rapport à 2005/2006. Les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie d'origine fossile de toutes les usines du groupe ont été réduites de 12% en relatif (environ 9 900 tonnes équivalent CO₂ en moins) par rapport à l'exercice 2005/2006.

À l'écoute des nouvelles orientations européennes et françaises en matière de politique énergétique, le service R & D et les équipes industrielles étudient dans chaque site les opportunités de développer l'utilisation d'énergies renouvelables dans des filières pérennes de combustion de biomasse, ou de valorisation du biogaz.

Réduire l'impact environnemental dans le domaine de l'eau

Bonduelle réduit ses consommations d'eau pour la 4° année consécutive. L'économie globale réalisée par rapport au même périmètre et à la situation 2005/2006 est proche de 1 000 000 m³, soit 7 % de réduction relative pour la consommation globale et le ratio m³ prélevé à la tonne de produit fabriqué.

Ces bons résultats sont le fruit des efforts de gestion menés par les usines, et notamment:

- la sensibilisation à la réduction du gaspillage des salariés,
- l'aménagement des outils de nettoyage,
- la conduite des process avec maîtrise des renouvellements d'eau des équipements.



TÉMOIGNAGE

Nouvelle station d'épuration à Milagro (Espagne)

L'usine de Milagro a mis en service en 2007 sa nouvelle station d'épuration biologique capable de traiter en pointe 7,7 tonnes DCO et 3 500 m³ par jour. Après 3 mois de fonctionnement la station d'épuration assure un rendement épuratoire de plus de 95% sur la DCO.

Jacinto Mendoza

Directeur de l'usine de Milagro Espagne

FOCUS

Les efforts entrepris par l'usine de Straelen lui ont permis de réduire ses consommations d'eau à la tonne de produits fabriqués de 27 %.



Émissions de gaz à effet de serre (selon réglementation européenne sur le système d'échange de guotas - directive cadre 2003/87 CE)

4 usines du groupe entrent dans le champ d'action de cette réglementation.

	Émissions des usines	Quotas annuels 2005 à 2007 alloués (attribution PNAQ 1)	Єнсédents de quotas disponibles
2005	59 002 T eq CO ₂ /an	89 508 T eq CO ₂ /an	+30 506 T eq CO ₂
2006	52 269 T eq CO ₂ /an	89 372 T eq CO ₂ /an (réajustement du périmètre d'activité)	+37 103 T eq CO ₂

Ressources Naturelles

Restituer au milieu naturel une eau de grande qualité

Toutes les usines poursuivent leurs actions de réduction des pollutions à la source:

- réduction des matières en suspension par installation de tamis vibrants fins,
- réduction des pertes matières en limitant les temps de contact des légumes dans l'eau.

Amélioration des stations d'épuration

Avant d'être traitées par les stations, les eaux usées en provenance de l'usine peuvent être à la source de mauvaises odeurs liées à la décomposition des matières végétales qu'elles contiennent. Un groupe de travail s'est constitué autour de cette thématique difficile pour expérimenter des essais techniques et proposer à terme des solutions adéquates.

Sur les stations d'épuration existantes, des indicateurs de performance ont été mis en place. Ils apportent des informations sur l'efficacité des stations et permettent d'échanger des données et des bonnes pratiques entre les usines. Les boues biologiques produites à partir de ces stations sont épandues sur des terrains agricoles, conformément à la réglementation en vigueur.



Traitée dans des stations d'épuration performantes, l'eau épurée est de très bonne qualité physico-chimique et pourrait être réutilisée à des fins d'irrigation plutôt que d'être rejetée en rivière.

Des actions de sensibilisation auprès du monde agricole sont menées localement par les usines pour démontrer l'intérêt de cette ressource et essayer de bâtir des réseaux d'utilisateurs (Espagne, sud-ouest de la France).

La gestion des déchets

Les composés végétaux

Production: 345 kg de composés végétaux par tonne de produits fabriqués. Par rapport à l'année passée, cette production, en hausse, est directement liée à l'augmentation des tonnages fabriqués

Bonduelle étudie la possibilité de tirer parti du potentiel environnemental de ses composés végétaux au travers de projets de recherche comme la méthanisation, l'incinération, l'extraction de molécules à haute valeur ajoutée. Ces projets se développent dans toute l'Europe, notamment en Espagne, au Portugal, en Hongrie et en France, souvent en lien avec les projets de substitution de l'énergie fossile.

TÉMOIGNAGE ···

Une mobilisation de tous les collaborateurs

Votre ratio de consommation à la tonne de produits fabriqués a baissé de 33 %. Comment l'expliquez-vous?

C'est avant tout la motivation des équipes du service énergie, l'implication des collaborateurs dans l'usine et l'optimisation de nos outils de production qui ont contribué à cette nette amélioration. À titre d'illustration, nous pouvons citer les travaux sur nos stérilisateurs, que nous avons équipés de compteurs et pour lesquels nous avons modifié les circuits de refroidissement périphériques.

Avec un tel résultat, vous reste-t-il encore des marges de progrès?

Bien sûr! Nos travaux s'inscrivent dans une politique d'amélioration continue. Nous allons poursuivre nos efforts. Nos nouveaux échangeurs qui permettent de récupérer l'énergie de nos eaux chaudes, couplés à nos futurs investissements pour optimiser les machines existantes nous permettront encore de réduire nos consommations.

Quel a été votre moteur pour travailler sur les économies

Deux points: la déclinaison de la démarche développement durable et les objectifs qui nous ont été assignés nous ont sensibilisés. La récente augmentation des coûts liés à la consommation d'énergie a également joué...

Si vous aviez une leçon à tirer ou un conseil à donner pour réduire la consommation d'énergie?

Concevoir des aménagements simples! La réussite de notre action est vraiment liée au souci de simplification que mes collaborateurs ont eu dans leurs réalisations.

Jean-Yves Dahéron

Directeur de l'usine de Russy-Bémont France

Les déchets industriels banals

2005/2006	2006/2007	
38,8 kg par tonne	32,3 kg par tonne	
de produits fabriqués	de produits fabriqués	

Les déchets industriels spéciaux

2005/2006	2006/2007		
0,22 kg par tonne	0,21 kg par tonne		
de produits fabriqués	de produits fabriqués		

Emballage

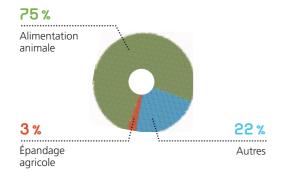
Cartons	21,8 %
D - ^(/) - III	FC 2.0/
Boîtes métalliques	56,3 %
Capsules	0,4 %
•	270/
Barquettes	2,7 %
Films plastiques	9,3 %
Bocaux	8,6 %
Étiquettes	0,9 %
Tonnage global	110 705 tonnes

Répartition des matériaux d'emballage (en % du poids total)

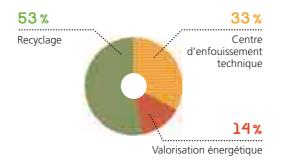


Le travail d'optimisation des emballages entrepris avec les filiales se traduit à ce jour par une simplification du nombre de références par emballage. La prochaine étape sera d'aboutir dans les actions de réduction du poids des emballages.

Valorisation des déchêts régétaux



Valorisation des déchêts industriels banals



Qualité/Nutrition

Axes de progrès

- Consolidation du réseau d'échange et de veille
 - Amélioration de l'écoute et de la satisfaction des consommateurs
 - Déploiement de la politique

Pour ses consommateurs, Bonduelle s'engage à proposer des produits d'une qualité sanitaire et organoleptique irréprochable. Le groupe est également à l'écoute des nouvelles attentes de ses clients, en recherche de produits toujours plus savoureux et bons pour leur santé.

Pour répondre à ces exigences, le groupe poursuit sa politique de qualité/nutrition, engagement qui se concrétise notamment par une augmentation de ses sites certifiés et par une amélioration des qualités nutritionnelles de ses produits.

Marc Grenier, Directeur Qualité Bonduelle Surgelé International Laurence Depezay, Responsable Nutrition Groupe



Certification des sites industriels

86 % des sites Bonduelle sont aujourd'hui certifiés par rapport à l'un au moins des référentiels de management de qualité et de sécurité alimentaire ISO 9001 (management des processus) BRC (Food Technical Standard, développé par le groupe British Retail Consortium) ou IFS (International Food Standard), soit une progression de 5% par rapport à l'exercice précédent, principalement en IFS et ISO 9001.

Cette reconnaissance permet de nous assurer, ainsi que nos clients, de la bonne maîtrise de nos processus afin de garantir à nos consommateurs une qualité produits optimale.

TÉMOIGNAGE

Qu'est-ce qu'un allergène?

La sécurité alimentaire est notre « leitmotiv » sur le site de Renescure. La maîtrise du risque allergène s'est donc tout naturellement inscrite dans nos priorités. Néanmoins, cela nous a demandé une phase d'apprentissage: qu'est-ce qu'un allergène? Qui est concerné? Sous quelle forme le trouve-t-on dans l'usine? Après un état des lieux approfondi, des actions majeures ont été menées, telles que la refonte de notre système de stockage, l'établissement d'un nouveau code de classement et la mise en place d'une nouvelle logique de rangement. La partie stockage maîtrisée, nos efforts se sont enfin concentrés sur la mise en œuvre des ingrédients. C'est pourquoi une vaste action de sensibilisation a été réalisée auprès de l'ensemble de nos collaborateurs. Tous connaissent aujourd'hui ce qu'est un allergène et les règles à appliquer pour maîtriser ce risque.

Émilie Penin

Assistante management de la qualité, site de Renescure France

Consolidation du réseau d'échange et de reille

Actuellement, les consommateurs recherchent de plus en plus des produits riches en goût et pleins de saveurs. Cette nouvelle attente s'est traduite chez Bonduelle par une recherche accrue de nouveaux ingrédients, pouvant apporter une originalité aux produits. Cet apport de valeur ajoutée aux recettes élaborées par Bonduelle a logiquement incité le groupe à renforcer sa vigilance vis-à-vis de ses fournisseurs d'ingrédients.

Avec les agriculteurs producteurs de légumes pour Bonduelle, l'entreprise établit des partenariats concrétisés par la signature d'une charte d'approvisionnement. Cette charte apporte au groupe une garantie vis-à-vis de la qualité des légumes. Bonduelle attend des fournisseurs d'ingrédients cette même garantie de qualité. À ce titre, l'ensemble des informations sanitaires exigées des fournisseurs a été réévalué. Cette remise en question garantit au groupe une conformité sanitaire de tous les ingrédients qui rentrent dans la composition de ses produits.

Parallèlement, toujours pour répondre à sa politique stricte en matière de qualité, certains ingrédients déjà présents dans les produits ont fait l'objet d'évolutions technologiques avec nos fournisseurs afin d'en éliminer certains composants comme des matières grasses, à chaque fois que cela est possible.

TÉMOIGNAGE

Un laboratoire accrédité en Italie

Renforcement des exigences en terme de sécurité alimentaire, libre circulation des denrées en Europe... les demandes de rapports de contrôles s'orientent de plus en plus vers des laboratoires accrédités. Bonduelle Frais s'est doté d'un laboratoire en Italie qui répond à la norme UNI EN CEI ISO/IEC 17025, le plaçant au niveau des laboratoires universitaires.

5 personnes travaillent dans ce laboratoire à San Paolo d'Argon, dans 2 domaines d'expertise: la microbiologie alimentaire et les analyses chimiques. Plus de 17 000 résultats d'analyses sont traités chaque année. Le laboratoire dispose de son propre système qualité: un manuel qualité, des procédures et instructions de travail, une parfaite traçabilité des analyses, une métrologie sur les équipements, une qualification des équipements et du personnel. Ce système est audité chaque année par un organisme externe (SINAL) pendant une durée de 2 à 3 jours; tout écart majeur entraînerait la suspension d'accréditation de certaines analyses, voire sa radiation. L'accréditation est un gage de fiabilité des résultats, validés par une bonne répétabilité des analyses et par le professionnalisme de son organisation.

Catherine Contat-Grandperrin Responsable Qualité, Bonduelle Frais International



À l'écoute des consommateurs

Soucieux de garantir des produits sains et de qualité à ses clients et consommateurs en toutes circonstances, Bonduelle a réalisé cette année un vaste programme de rappel de formation et de simulation à la gestion des alertes sanitaires pour l'ensemble des comités de direction de ses filiales.

Parallèlement à cela, un nouveau logiciel de saisie et de traitement des demandes d'information de nos consommateurs a été déployé dans l'ensemble des filiales du groupe, afin de pouvoir tracer instantanément et de manière beaucoup plus exhaustive les contacts consommateurs.

Qualité/ Nutrition

La nutrition

Parallèlement à cette politique menée en qualité et sécurité alimentaire, Bonduelle a poursuivi ses actions dans le domaine de la nutrition. Les efforts entrepris permettent au groupe de fournir aux consommateurs des produits en teneurs en nutriments optimisées.



Un effort particulier a été déployé afin de mieux comprendre et donc mieux gérer les temps d'attente des légumes entre la récolte et la transformation. Des études ont été menées sur le pois, le haricot vert, l'épinard et la mâche. Les résultats obtenus nous permettent d'affirmer que nos légumes sont traités dans les meilleures conditions possibles au regard du risque de dégradation nutritionnelle qui pourrait résulter d'un temps trop prolongé entre récolte et transformation.

Par ailleurs, les procédés de transformation continuent d'être étudiés: les blancheurs, les cuiseurs, les procédés de surgélation font l'objet de travaux de recherche minutieux sur le plan nutritionnel. En effet, il est important d'optimiser la rétention des nutriments pendant ces stades de transformation, qui sont connus pour être les points chauds sur le plan nutritionnel; tout comme la cuisson domestique dans le cas des produits frais.

Enfin, des études scientifiques à plus long terme ont été démarrées. Ces programmes pluriannuels sont les bases des futurs développements produits du Groupe Bonduelle. Ils associent des partenaires scientifiques, publics ou privés, de manière à créer une synergie entre les domaines d'expertise de chacun.



TÉMOIGNAGE

Nouvelles recettes nutrition

Nos travaux sur l'amélioration des qualités nutritionnelles des recettes existantes nous ont permis de supprimer 185 tonnes de sel dans nos produits. Élément important, ces réductions n'ont pas été faites au détriment du goût. Nous avons en effet à cœur d'améliorer la qualité de nos gammes en préservant impérativement toutes leurs saveurs!

Sophie Clavel

Ingénieur nutrition





La Fondation Louis Bonduelle

Créée en 2004, la Fondation d'Entreprise Louis Bonduelle s'est fixée l'objectif de faire évoluer durablement les comportements alimentaires.

Cette année, l'accent a été mis sur, d'une part, la précarité et, d'autre part, l'internationalisation.

À ce titre, La Fondation Louis Bonduelle organise, en partenariat avec le Secours populaire français, une grande opération de sensibilisation des populations défavorisées à la consommation de légumes, dans le cadre d'une alimentation équilibrée.

Cette opération est déclinée dans les fédérations départementales du Secours populaire, pour leurs bénéficiaires, et s'articule autour d'ateliers pratiques. 4 sessions ont été créées pour se familiariser avec les légumes, prendre conscience de l'importance d'en consommer et trouver les moyens d'en inclure dans son assiette, sans grever son budget ni bouleverser drastiquement ses habitudes alimentaires. Après le Sud, un petit tour dans le Nord! La Fondation existe en France depuis 2004 et en Italie depuis 2005. Cette année, c'est le Benelux qui va voir naître la Fondation Louis Bonduelle. Belgique et Pays-Bas s'associent pour une version bilingue de la Fondation, à travers son site Internet, et une inauguration dans le cadre d'un partenariat au cours du 10° congrès de Nutrition et Santé de Bruxelles.

Pour retrouver toutes les informations sur la Fondation :

www.fondation-louisbonduelle.org

FOCUS

Soucieuse de soutenir et de favoriser les initiatives locales en matière de nutrition, la Fondation Louis Bonduelle a décidé de lancer un projet de soutien financier à l'échelle européenne.







Bilan consolidé

TOTAL DE L'ACTIF

Compte de résultat consolidé

Actif		
(en milliers d'euros)	30 juin 2006	30 juin 2007
ACTIFS NON COURANTS	430 509	454 949
Autres immobilisations incorporelles	34 244	42 890
Goodwill	75312	75 312
Immobilisations corporelles	291 551	297 838
Titres mis en équivalence	73	27 621
Autres actifs financiers non courants	17 236	2 495
Impôts différés	10 496	8312
Autres actifs non courants	1 598	480
ACTIFS COURANTS	678331	785 891
Stocks et en-cours	279 526	319 205
Clients et autres débiteurs	330492	374313
Créances d'impôt	10 091	6 241
Autres actifs courants	4 5 6 1	4 200
Autres actifs financiers courants	9 290	18 820
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44372	63 112

1108840

1240840

(en milliers d'euros)	30 juin 2006	30 juin 2007
	30 Julii 2000	
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	312324	360 692
Capital social	56 000	56 000
Primes liées au capital	22 545	22 545
Réserves consolidées	233 779	282 147
INTÉRÊTS MINORITAIRES	20750	21 133
CAPITAUX PROPRES	333074	381 825
PASSIFS NON COURANTS	293 573	264717
Dettes financières	269 959	228 805
Engagements envers le personnel	4617	5 696
Autres provisions non courantes	7 632	9 2 2 1
Impôts différés	1932	10699
Autres passifs non courants	9 4 3 3	10 296
PASSIFS COURANTS	482 193	594 298
Dettes financières courantes	66 131	131 553
Provisions courantes	3 9 2 1	2 544
Fournisseurs et autres créditeurs	408 265	450 974
Dettes d'impôt	2355	7 685
Autres passifs courants	1522	1 542
TOTAL DU PASSIF	1108840	1240840

(en milliers d'euros)	30 juin 2006	30 juin 2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 196 046	1 252 989
Achats et charges externes	(835 550)	(864 971)
Charges de personnel	(241 391)	(249 805)
Amortissements	(48 954)	(51601)
Autres produits opérationnels	33 202	27 667
Autres charges opérationnelles	(32 731)	(42 344)
Résultat sur cession de participations consolidées	(73)	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	70 549	71 936
Éléments non récurrents	(2 792)	12 083
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	67 757	84018
Produits financiers	46813	29924
Charges financières	(56 439)	(42 188)
RÉSULTAT FINANCIER	(9626)	(12 264)
Résultats des sociétés mises en équivalence		3 856
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	58 131	75 610
Impôts sur le résultat	(17 770)	(23 894)
RÉSULTAT NET	40 361	51716
Part du groupe	39 228	51 803
Part des minoritaires	1 133	(87)
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	4,99	6,58
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	4,99	6,56

Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30 juin 2006	30 juin 2007
RÉSULTAT NET	40 361	51 716
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	(3 856)
Amortissements et perte de valeur	47 274	51 760
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	(561)	(1 147)
Impôts payés	(14 214)	(14 827)
Charges (produits) d'impôt	17 770	23 894
Intérêts courus	431	482
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	91 062	108 023
Variation du besoin en fonds de roulement	(4 617)	(29 372)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	86 445	78 651
Investissements industriels	(62 471)	(63 379)
Investissements financiers	(15 567)	(9 437)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers	113	7 023
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées	(1)	(201)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(77 926)	(65 993)
Augmentation de capital	2	132
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(1 664)	705
Émission d'emprunts	40 398	10 744
Remboursements d'emprunts	(36 989)	(3 325)
Variation nette des concours bancaires et autres actifs financiers	(13 121)	7 779
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires	(9 387)	(10 316)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(20 760)	5 720
Incidence des variations des taux de change	(333)	88
VARIATION DE TRÉSORERIE	(12 574)	18 466
Trésorerie à l'ouverture	56 882	44 308
Trésorerie à la clôture	44 308	62 774
VARIATION DE TRÉSORERIE	(12 574)	18 466

Allemagne/Deutschland

Bonduelle

Am Heilbrunnen 136-138 D-72766 Reutlingen Tél.:+49 71 21 14 940 Fax: +49 71 21 14 94 48 www.bonduelle.de

Argentine/Argentina

Bonduelle

Av. Libertador 1517 Vicente Lopez AR- 1638 Buenos Aires Tél.: +54 114 796 3500 Fax: +54 114 795 0114 bondargentine@bonduelle.com

Brésil/Brasil

Bonduelle do Brasil Comercial

Avenida Brig. Faria Lima, 1713 3° andar – cj. 31/32 BR-01451-001 Pinheiros -São -Paulo Tél.: +55 11 3031 0196 Fax: +55 11 3031 0560 bonduelle@bonduelle com br

Canada/Canada

Bonduelle Amérique du Nord

Siège Social : 540 chemin des Patriotes Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) JOH 1KO Canada Tel. : +1 450 787 3411 Fax: +1 450 787 3537 www.bonduelle.ca

Bonduelle Amérique du Nord

Bureau de vente : 8615 boul. St-Laurent Bureau 200 Montréal (Québec) H2P 2M9 Canada Tél. : +1 514 384 4281 Fax: +1 514 384 7992

Croatie/Croatia

Bonduelle

Representative Office Garicgradska 5 HR-100 00 Zagreb Tél./Fax: +385 1 30 94 565

Danemark/Danmark

Bonduelle Nordic

Sluseholmen 2-4 DK 2450- Copenhague Tél.: +45 70 70 29 75 Fax: +45 70 70 29 85 bonduelle@bonduelle.dk

Espagne/España

Bonduelle

Avda. de España n°17-2° Centro Empresarial E-28100-Alcobendas Tél.: +34 916 586 051 Fax: +34 916 546 599 bmad@retemail.es www.bonduelle.es

États-Unis/USA

Bonduelle

50 division Avenue Building 3 PO Box 405 Millington, NJ 07946 USA Tél.: +1 908 604 2100 Fax: +1 908 604 0757 bond.inc@bonduelle.com www.bonduelle.com

France

Bonduelle Conserve International

Rue Nicolas Appert – BP 30173 F-59653 Villeneuve d'Ascq Cedex Tél.: +33 (0)3 20 43 60 60 Fax: +33 (0)3 20 43 60 10 www.bonduelle.fr

Bonduelle Development

Export Outre-Mer Rue Nicolas Appert – BP 30173 F-59653 Villeneuve d'Ascq Cedex Tél.: +33 (0)3.20.43.60.60 Fax: +33 (0)3 20 43 60 31 www.bonduelle-export.com

Bonduelle Food Service

Rue Nicolas Appert – BP 30173 F-59653 Villeneuve d'Ascq Cedex Tél +33 (0)3 20 43 60 60 Fax: +33 (0)3 20 43 60 19 www.bonduelle-foodservice.fr

Bonduelle Frais International

90 rue André Citroën – BP 32 F-69742 Genas Cedex Tél.: +33 (0)4 72 79 25 25 Fax: +33 (0)4 72 79 25 99 www.bonduelle.fr

Bonduelle SA

Rue Nicolas Appert – BP 30173 F-59653 Villeneuve d'Ascq Cedex Tél.: +33 (0)3 20 43 60 60 Fax: +33 (0)3 20 43 60 00 www.bonduelle.com www.fondation-louisbonduelle.org

Bonduelle Surgelé International

Rue Nicolas Appert – BP 30173 F-59653 Villeneuve d'Ascq Cedex Tél.: +33 (0)3 20 43 60 60 Fax: +33 (0)3 20 43 60 19 www.bonduelle fr

Bonduelle Traiteur

67 route de Concarneau - BP 27 F- 29140 Rosporden Tél.: +33 (0)2 98 98 52 00 Fax: +33 (0)2 98 98 52 99 www.bonduelle.fr

Hongrie/Magyarország

Bonduelle

Nagyszölös utca 11-15, II^e étage H-1113 Budapest Tél.: +36 1 577 16 10 Fax: +36 1 577 1629 www.bonduelle.hy

Italie/Italia

Bonduelle

I-24060 San Paolo d'Argon (BG) Tél.: +39 035 42 52 411 Fax: +39 035 95 28 80 www.bonduelle.it

Paus-Bas/Nederland

Bonduelle Benelux

Postbus 28058 NL – 5602 JB Eindhoven Tél.: +31 (0) 40 261 88 33 Fax: +31 (0) 40 261 88 34 www.bonduelle.nl www.bonduelle.be

Pologne/Polska

Bonduelle

Ursynow Business Park ul. Pulawska 303 PL-02-785 Warszawa Tél.: +48 (0) 22 549 41 00 Fax: +48 (0) 22 549 41 02 biurowwa@bonduelle.pl www.bonduelle.pl

Portugal/Portugal

Bonduelle

Zona Industrial de Santarém P-2005-002 Várzea Tél.: +351 243 359 070 Fax: +351 243 359 079 bsantarem@bonduelle.com

Rép. tchèque/Ceská Rep.

Bonduelle

Hybernská 24 CZ-110 00 Praha 1 Tél.: +420 (0)2 22 81 10 11 Fax: +420 (0)2 22 81 10 20 bonduelle@bonduelle.cz www.bonduelle.cz

Roumanie/România

Bonduelle

Reprezentanta in România Piata Alba Iulia nr 5, Bl/numero 4. ap.17, etage 4. Sector 3, Bucuresti Tél.: +40 21 318 40 70 Fax: +40 21 318 40 96 www.bonduelle.ro

Russie/Rossija

000"Bonduelle-Kuban"

2-ya Magistralnaya ul, 8A /1 RU-123290 Moscow Tél.: +7 495 642 67 38 Fax: +7 495 642 67 39 pecoest@ru.ru

Ukraine/Ukraine

Bonduelle

6, avenue Schevchenko ,app.26. UA-01030 Kiev Tél.: +38 044 537 06 61 Fax: +38 044 235 12 95 www.bonduelle.ua







Rapport Financier

2006



NB : Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de responsabilité sociale et environnementale de l'exercice 2006/2007,
- du rapport financier de l'exercice 2006/2007,
- d'un document comportant 4 annexes,
- d'une table de concordance,

Etant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.





Sommaire

2 -	Rapport d'activité	
	Rapport de la Gérance	2
	I. Activité et résultats	2
	II. Gestion des risques	9
	III. Responsabilité sociale et environnementale	12
	IV. Renseignements concernant le capital	14
	V. Pacte d'actionnaires VI. Évolution de l'actionnariat	18
	VII. Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2006	19 19
	VIII. Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2007	19
	IX. Dividendes	19
	X. Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux	20
	Rapport sur le projet de résolutions	2
	Rapport du Conseil de Surveillance	22
	Rapport du Président du Conseil de Surveillance	23
	Rapport des commissaires aux comptes	2-
	sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	27
28 -	Comptes consolidés	
	Compte de résultat consolidé	28
	Bilan consolidé	29
	Tableau de flux de trésorerie	30
	Variation des capitaux propres consolidés	3
	Annexe aux comptes consolidés annuels	32
	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	65
66 -	Comptes sociaux	
	Compte de résultat	66
	Bilan	67
	Tableau de flux de trésorerie	68
	Annexe aux comptes sociaux annuels	69
	Renseignements concernant les filiales et participations Résultats financiers des cinq derniers exercices	76 77
	Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 – Texte des résolutions	78
	Rapport général des commissaires aux comptes	83
	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	84
85 -	Informations complémentaires	
3 3	Renseignements de caractère général concernant la société	85
	Tableau d'évolution du capital	9(
	Honoraires des commissaires aux comptes	9.

Rapport d'activité et comptes de l'exercice

Rapport de la Gérance

Introduction

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle de l'exercice clos le 30 juin 2007 sont présentés conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Ils comprennent, à titre comparatif, les données relatives à l'exercice clos au 30 juin 2006 arrêtées selon les mêmes règles, y compris les normes IAS 32-39 applicables à compter du 1^{er} juillet 2005.

L'exercice 2006/2007 a été marqué par le retour de la croissance du chiffre d'affaires consolidé ainsi que de la rentabilité opérationnelle et du résultat net.

Performance d'autant plus remarquable qu'elle s'est inscrite dans des contextes difficiles de conditions climatiques, d'évolution des marchés des changes et d'inflation importantes de nos matières consommables, tout en préservant le moyen terme par une augmentation significative des dépenses en recherche et développement et en communication.

Cette bonne santé nous a permis de jeter les bases d'une nouvelle conquête essentielle pour la mondialisation du groupe, et donc une meilleure répartition de ses risques: l'Amérique du Nord.

Par ailleurs, le groupe poursuit le mouvement de réorganisation décidé et engagé en 2005. Depuis janvier 2006, le nouveau périmètre des filiales est opérationnel, ce qui a permis le regroupement des services administratifs par zone géographique au sein d'une seule organisation juridique, dans le cadre d'un plan à 3 ans, « David et Goliath », qui s'inscrit dans une démarche de progrès continu et de réduction des coûts.

I - Activité et résultats

1. Évolution des résultats du groupe

Croissance du chiffre d'affaires consolidé: +5,1% à taux de change constant.

À périmètre et taux de change courants, la hausse est de +3,6%. Cette croissance de l'activité se retrouve dans chacune de nos grandes zones géographiques.

Union européenne

Notre zone historique a retrouvé son dynamisme, après deux années difficiles. La progression du chiffre d'affaires de +4% provient en partie de l'acquisition de Salto (surgelés d'Unilever) en Espagne, en septembre 2006, mais également d'une reprise générale et équilibrée de l'ensemble de nos technologies: +5% en conserve, +3% en surgelé, +4% en frais.

Cette dernière technologie a pourtant souffert des conditions météorologiques défavorables: un hiver très doux ne favorisant pas la consommation de IVe gamme et un printemps froid et humide ne favorisant pas celle des salades traiteur, ce qui n'a pas permis à ce segment du frais de jouer son rôle traditionnel de «locomotive de croissance».

À l'inverse, nos technologies traditionnelles de conserve et surgelé ont bien rebondi, portées par nos dernières innovations prometteuses: «sachet fraîcheur» en restauration professionnelle, «tetra recartTM», «légumes du soleil» à la marque Cassegrain, «Famili balls» en surgelé, etc.

Les taux de croissance obtenus au dernier trimestre nous rendent optimistes pour l'exercice prochain.

Hors Union européenne

Plus de 20 % de notre croissance provient de nos ventes en dehors de l'Union européenne, traduisant la pertinence de nos choix stratégiques de développement, en particulier vers l'Est.

Cette hausse du chiffre d'affaires est d'autant plus remarquable qu'elle s'est réalisée dans un contexte de change défavorable (hausse de l'euro par rapport au dollar américain) et de concurrence exacerbée en maïs doux.

2. Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant

La rentabilité opérationnelle progresse très fortement pour atteindre les 84 millions d'euros, soit 6,7 % du chiffre d'affaires, contre 5,7% sur l'exercice 2005/2006, en amélioration de 16,2 millions d'euros. Hors élément non récurrent qui concerne principalement le changement d'estimation de la valorisation des stocks, le résultat opérationnel courant s'élève à 71,9 millions d'euros pour l'exercice 2006/2007 en progression de 2% par rapport à l'exercice 2005/2006.

Cette amélioration de la rentabilité a pu être réalisée malgré:

- une augmentation très importante des dépenses en marketing (+10%) pour développer nos marques et qui portent notre budget marketing à hauteur des investissements industriels,
- des conditions de production très difficiles au cours de l'été 2006 dans le nord-ouest de l'Europe (canicule en juillet),
- une inflation considérable de certaines matières consommables (emballages, énergie),
- une évolution défavorable des changes (vigueur de l'euro et des devises hongroises et polonaises contre dollar américain).

Ces résultats reflètent la compétence et la grande motivation de l'ensemble des collaborateurs, la pertinence des choix stratégiques, ainsi que les actions menées ces deux dernières années pour améliorer l'efficacité de nos organisations:

- restructuration des usines,
- concentration des back-offices par zone géographique,
- investissements en compétitivité et systèmes d'information.

3. Résultat net part du groupe

Le résultat net consolidé a progressé de 28,1 % à 51,7 millions d'euros, soit 4,1% du chiffre d'affaires, contre 40,4 millions d'euros en 2005/2006.

Hausse du résultat net part du groupe de 32,1 % à 51,8 millions d'euros contre 39,2 millions d'euros en 2005/2006. Au-delà de l'effet non récurrent du changement d'estimation de la valorisation des stocks dont l'impact est 9,5 millions net d'impôt, il a bénéficié de la mise en équivalence du résultat d'Aliments Carrière à hauteur de notre participation minoritaire pour 3,9 millions d'euros.

Le résultat financier représente une charge de 12,3 millions d'euros contre une charge de 9,6 millions d'euros en 2005/2006, soit une augmentation de 27,4% de la charge financière nette.

Hors impact IAS 32-39, il s'établit à -24,3 millions d'euros pour l'exercice 2006/2007 contre -20,3 millions d'euros pour l'exercice 2005/2006, soit une hausse de 4,0 millions d'euros de la charge financière nette. Cette variation est due principalement à la hausse des taux euro, dollar américain, forint hongrois et dollar canadien, devises dans lesquelles Bonduelle se finance.

Les couvertures de taux, à 3,65 %, qui protègent le coût de notre dette financière en euros sont devenues actives sur les derniers mois de l'exercice 2006/2007.

L'augmentation de la charge d'impôt du groupe à 23,9 millions d'euros contre 17,8 millions d'euros en 2005/2006 est la conséquence de l'augmentation significative du résultat avant impôt et de l'évolution de la répartition des filiales contributives au résultat du groupe, étant précisé que les déficits de l'activité frais Allemagne n'ont pas été activés.

4. Investissements

Les investissements hors croissance externe, s'élèvent à 57,9 millions d'euros contre 66,5 millions d'euros en 2005/2006.

Ces investissements sont affectés à renforcer la productivité et la sécurité des équipements, développer l'innovation, protéger l'environnement et soutenir la croissance en Europe orientale et dans la technologie du frais.

Au cours de l'exercice 2006/2007, le programme de déploiement de l'ERP pèse encore significativement sur le budget d'investissement, sachant que le projet se termine fin 2007.

Les investissements en recherche et développement qui représentent 1 % du chiffre d'affaires nous permettent de maintenir une politique dynamique de projets innovants tels que les «sachets fraîcheur» pour la restauration professionnelle, «tetra recartTM» en conserve grand public et la mise au point de nouveaux produits et process tels que la gamme «légumes du soleil» à la marque Cassegrain, «Famili balls» en surgelé.

Bonduelle a également renoué avec les investissements de croissance externe en rachetant l'activité légumes surgelé d'Unilever en Espagne à la marque Salto et en confirmant son intérêt pour Aliments Carrière au Canada par augmentation de sa participation de 13% à 23%, ce qui représente un montant de 10 millions d'euros pour l'exercice 2006/2007 en investissements financiers.

5. Augmentation conjoncturelle du besoin en fonds de roulement

L'augmentation du besoin en fonds de roulement de 31 millions d'euros résulte des éléments suivants:

 D'une part, une augmentation conjoncturelle des stocks de 39 millions d'euros à 319 millions d'euros au 30 juin 2007, soit 25% du chiffre d'affaires, contre 280 millions d'euros au 30 juin 2006.

Cette variation provient à la fois du changement d'estimation de la valorisation des stocks au 30 juin 2007 pour 14 millions d'euros et également d'un démarrage précoce de la campagne de production de pois en juin 2007.

 D'autre part, une neutralisation de la variation du poste clients en hausse de 39 millions d'euros, due en grande partie au niveau élevé des trois derniers mois de chiffre d'affaires de l'exercice 2006/2007, par une hausse comparable du poste fournisseurs.

6. Ratio dette financière sur fonds propres encore en baisse

Les dettes financières brutes s'élèvent à 360,4 millions d'euros, nettes de la trésorerie et des autres actifs financiers inscrits à l'actif du bilan pour 21,3 millions d'euros, elles représentent 277,9 millions d'euros, soit 73 % des fonds propres contre 84 % au 30 juin 2006.

A. Endettement financier net

	Au 30 juin			
(en millions d'euros)	2005*	2005	2006	2007
Endettement financier net	261,5	274,6	281,3	277,9
Capitaux propres	310,4	303,5	333,1	381,8
Dette financière nette sur fonds propres	0,84	0,90	0,84	0,73

^{*} Hors IFRS et IAS 32-39.

B. Répartition de la dette financière nette après Swap de taux d'intérêts et de change

	Au 30 juin		
(en %)	2005 2006 200		2007
Taux fixe	2,5	5,7	5,1
Taux variable	97,5	94,3	94,9
Euro	88	93	75
Dollar US	10	(4)	3
Autres devises	2	11	22

7. Faits marquants

Produits

Italie – produits à valeur santé

Souhaitant mettre en avant les qualités nutritionnelles naturelles de ses légumes, Bonduelle a développé 3 nouveaux produits en Italie au sein de la gamme Agita & Gusta. Ces innovations sont pour les consommateurs l'occasion de se faire plaisir en prenant soin de leur santé. Au menu pour les Italiens, une recette riche en bêta-carotène pour une bonne santé de la peau, un mélange plein de fibres, assurant une bonne régulation intestinale ainsi qu'un produit riche en Oméga 3, pour une meilleure protection du système vasculaire.

Tetra recart™

Leader mondial du légume, Bonduelle engage d'importants investissements dans la recherche afin de proposer aux consommateurs des produits toujours plus en phase avec leurs attentes. Symbole de ce dynamisme dans l'innovation, la mise sur le marché de nouvelles boîtes de conserve non métalliques, sous forme « tetra recartTM ». Chaque année, les bonnes performances réalisées par ce nouvel emballage permettent à Bonduelle de poursuivre le développement international de ce produit.

Sachet fraîcheur

Bonduelle multiplie les innovations, sur tous les circuits de distribution. Ainsi, depuis plusieurs années, l'entreprise a développé pour la restauration hors foyer (restaurants, cantines scolaires...) un nouvel emballage de conserve appelé «sachet fraîcheur». Ce dispositif innovant, écologique, économique et peu encombrant, permet au groupe de renforcer sa position de leader sur le marché du food service.

Développement durable

Diffusion de la nouvelle charte d'approvisionnement

Formalisation des relations entretenues par Bonduelle avec les agriculteurs producteurs de légumes pour le groupe, la charte d'approvisionnement de l'entreprise définit des conditions de culture respectueuses de l'environnement, favorisant une agriculture raisonnée. Le 10 juillet dernier, une nouvelle charte optimisée a été lancée en France et va être diffusée à l'international. Spécificité par rapport aux versions précédentes, l'organisation de la charte a été établie en fonction de l'analyse des risques (chimiques, physiques...).

Forte amélioration de la sécurité au travail

Résultant de la politique de sensibilisation sur la sécurité mise en place dans le cadre de l'engagement développement durable du groupe, la diminution des accidents du travail enregistrée cette année atteint 23 %. La formalisation de la démarche développement durable en 2002, la mise en place d'indicateurs liés à la sécurité et l'échange de «best practices» ont contribué à cette bonne performance.

Groupe

Aboutissement du plan David & Goliath

S'inscrivant dans une démarche de progrès continu, Bonduelle poursuit ses actions issues de son plan David & Goliath, et étend la mise en place au sein du groupe de centres de services partagés (CSP). Ces entités, simplifiant la gestion des services communs à plusieurs divisions du groupe, répondent à deux objectifs majeurs: être en adéquation avec les exigences imposées aux sociétés cotées en Bourse et centraliser les expertises pour réaliser une optimisation de coûts. Cette année, les efforts ont abouti à la création de CSP en Allemagne, Italie, Benelux et France (hors périmètre Traiteur).

Cultures

Industrie de première transformation, Bonduelle doit intégrer en permanence les aléas de la météo. Un printemps très doux, un été frais et pluvieux sur l'ensemble de l'Europe de l'Ouest ont impacté l'efficacité des semis et des récoltes. Cependant, compte tenu de la répartition géographique des zones de culture de Bonduelle, du Portugal à la Russie, ces aléas climatiques ont pu être maîtrisés et l'entreprise a globalement assuré sa campagne de production 2007. Néanmoins, les caprices météorologiques des dernières années ainsi que l'augmentation des surfaces cultivées à destination de la production de bioéthanol ont créé de fortes tensions sur les marchés. Ainsi, de nombreux produits agricoles tels que le blé et le maïs ont vu leur cours augmenter significativement. Face à cette nouvelle donne économique, Bonduelle poursuit ses efforts de productivité et de réduction de coûts afin de diminuer l'impact de ces hausses sur ses prix de revient.

8. Évènements postérieurs à la clôture

Aliments Carrière: l'évènement de l'année

Le 12 juillet 2007, le Groupe Bonduelle a annoncé la prise de contrôle à 100 % d'Aliments Carrière, leader canadien des légumes en conserve et surgelés. Étape importante du développement international de l'entreprise, cette acquisition lui permet de s'implanter durablement sur le continent nord-américain.

Présent commercialement aux États-Unis ainsi qu'au Canada, le groupe familial Aliments Carrière possède une activité répartie sur les 2 technologies « traditionnelles » de Bonduelle: la conserve (39 % du chiffre d'affaires) et le surgelé (61 % du chiffre d'affaires) avec des ventes représentant l'équivalent de 220 millions d'euros.

L'activité surgelé, dominante, est majoritairement implantée au Canada (63%) et se répartit selon 3 vecteurs de distribution en proportion spécifique au continent d'outre-Atlantique. Avec seulement 44% de vente en grande distribution, cette activité reflète l'importance du marché B to B et notamment de l'activité food service qui pèse près de 31% du marché total des légumes en Amérique du Nord, vs 13,5% en Europe de l'Ouest*.

Le secteur de la grande distribution est néanmoins dynamique pour Aliments Carrière, porté notamment par sa marque forte Arctic Gardens, leader sur son marché au Québec.

L'activité conserve est, elle, répartie entre le Canada (86%) et les États-Unis (14%), et les ventes s'effectuent majoritairement au travers du circuit de la grande distribution (71%).

Implantation industrielle

L'acquisition d'Aliments Carrière, intégré au groupe depuis juillet 2007 en tant que nouvelle filiale Bonduelle Amérique du Nord, vient diversifier la répartition géographique des zones de production du groupe. 7 usines (4 au Québec et 3 en Ontario) s'ajoutent aux 23 sites de production situés en Europe de l'Ouest, centrale et orientale. À proximité des grandes villes canadiennes et des concentrations de population de la côte est des États-Unis, les 7 outils de production (2 spécialisés en conserve, 3 en surgelé et 2 hybrides), produisent près de 300 000 tonnes de légumes au service d'un marché comptant 190 millions d'habitants, soit une population 3 fois plus importante que celle de la France.

Potentiels de croissance issus de cette acquisition

Pour Bonduelle, l'arrivée d'Aliments Carrière signifie l'intégration de 985 nouveaux collaborateurs, issus d'une culture non européenne –une première pour l'entreprise–. Outre le défi passionnant pour le département des Ressources Humaines, cette arrivée de collaborateurs canadiens représente un potentiel d'échanges de «bonnes pratiques» effectuées de part et d'autre de l'Atlantique.

Des synergies sont en cours d'études et certaines ont déjà abouties dans divers domaines tels que la production, les consommations d'eau et d'énergie, l'innovation, nouveaux produits...

Symbole d'une première réussite, le lancement au Canada, au rayon surgelé, de 3 recettes de légumes cuisinés «à la vapeur» « Steammm» à la marque Arctic Gardens. Ces produits, issus du savoir-faire agro-industriel de Bonduelle, ont déjà rencontré un franc succès auprès des consommateurs canadiens. Ils ont été élus « produits de l'année » au Québec, et sont les finalistes pour l'innovation au Canada; des récompenses encourageantes et prometteuses pour l'avenir.

Émission d'un emprunt obligataire (OBSAAR)

Début juillet, le Groupe Bonduelle a émis un emprunt obligataire à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) pour un montant de 150 millions d'euros remboursable *in fine* à 6 ans.

L'émission des OBSAAR d'une valeur nominale de 1 000 euros doit permettre à Bonduelle de tirer avantage des conditions de marché favorables en optimisant le coût de sa dette afin de renforcer sa structure financière.

^{*} Étude food for thought.

Les fonds levés seront affectés aux besoins généraux de financement du groupe et de la poursuite de sa politique de croissance externe par acquisitions ciblées. Cette opération permettra également à Bonduelle de renforcer le cas échéant ses fonds propres en cas de souscription à des actions nouvelles.

9. Changement d'estimation

Au cours de l'exercice, le Groupe Bonduelle a procédé au changement d'estimation de ses stocks. La nature de cette modification porte sur l'incorporation en stock de la totalité des frais fixes industriels. Ce changement dans la valorisation des stocks au 30 juin 2007 a eu un impact dans les stocks clôture et sur le résultat opérationnel de 14 millions d'euros.

10. Évolution du cours de Bourse

Cours de l'action

(en euros)	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Plus haut	80	78,05	68,30	99,55
Plus bas	67,8	58,4	55,15	66,60
Dernier cours de l'exercice	78	58,4	67,50	91,70
Capitalisation boursière au 30 juin (en millions d'euros)	624	467	540	733,6
Moyenne mensuelle des échanges	201 005	236 080	239 424	289 576

11. Perspectives

Le contexte mondial de la hausse des prix agricoles liés à l'évolution de la politique agricole commune (PAC), à la demande alimentaire mondiale en forte augmentation, à l'explosion des surfaces agricoles à usage non-alimentaire (biocarburants) et au faible niveau des stocks de céréales crée un climat d'incertitude important.

Nos performances pour l'exercice 2007/2008 et les années suivantes seront fonction de notre capacité à répercuter ces phénomènes inflationnistes dans nos prix de vente.

Cependant l'intégration de la société Aliments Carrière, à partir du 1^{er} juillet 2007, permettra de conforter sensiblement, dès l'exercice prochain, le chiffre d'affaires et les résultats du groupe et devrait, pour les années suivantes, favoriser le développement en Amérique du Nord.

12. Rémunération des mandataires sociaux

Au titre de l'exercice 2006/2007, il a été alloué, par la société et les sociétés contrôlées, aux mandataires sociaux, les sommes suivantes au titre de rémunération ou de jetons de présence:

n euros) Bonduelle SC	
Damien Bonduelle	1 200
Daniel Bracquart	3 600
Olivier Cavrois	1 200
André Crespel	3 600
Stanislas Dalle	1 200
Francis Danjou	600
Isabelle Danjou	300
Jean Gueguen	3 600
Yves Tack	3 600
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	980 700

Les jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance et du Comité des comptes sont fixés par l'Assemblée Générale.

La société contrôlant Bonduelle SCA et les sociétés qu'elle contrôle n'ont versé aucune autre rémunération aux mandataires sociaux et n'ont pris aucun engagement relatif à la cessation ou au changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

13. Comptes sociaux de Bonduelle SCA

A. Compte de résultat

La société holding Bonduelle SCA a réalisé un bénéfice net de 30,6 millions d'euros.

Le résultat se compose principalement:

1. Du résu	ltat finan	cier qu	i représente	un produ	iit net
de 30,6	millions	d'euros	et s'établit	comme su	it:

– Dividendes reçus de Bonduelle SA	+30,1
 Autres intérêts et produits financiers 	+0,7
- Charges financières et provisions	(0,2)

2. Des charges d'exploitation qui s'élèvent à 1,5 million d'euros.

B. Bilan

Les principaux postes du bilan sont les suivants:

- 1. L'actif immobilisé essentiellement financier représente 278 millions d'euros.
- 2. Les capitaux propres s'élèvent à 261,6 millions d'euros.

(en euros)

2003/2004 2004/2005 2005/2006

Dividende distribué	1,25	1,12	1,25
Revenu global	1,25	1,12	1,25
Revenu éligible à la réfaction	1,25	1,12	1,25
Dividende versé (en milliers d'euros)	10 000	8 960	10 000

C. Informations sur le capital

Au 30 juin 2007, le capital de la société est composé de 8 000 000 actions au nominal de 7 euros et le nombre total des droits de vote ressort à 11 982 090.

À la connaissance de la société, détient au moins 5% du capital, la SA de la Baie d'Audierne avec 22,4% du capital et 29,9% des droits de vote.

La part du capital détenue par les salariés du groupe par l'intermédiaire du fonds commun de placement représente 2,7 %.

La Gérance, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2005, a consenti, au cours de l'exercice, au profit de 29 salariés, 9 226 options d'achat à 83,30 euros.

Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante:

en milliers d' euros)	Valeurs brutes au 30/06/2006	Acquisition	Cession	Rembt, reclassement et autres (1)	Valeurs brutes au 30/06/2007
Titres de participation	207 770	69 000			276 770
Bonduelle SA	207 770	69 000			276 770
Autres créances immobilisées	143	39			182
Créances rattachées à des participations	143	39			182
Autres immobilisations financières					
Prêts					
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	1 581	27 236	(27 267)	(466)	1 084
	209 493	96 275	(27 267)	(466)	278 035

(en milliers d' euros)	Valeurs brutes au 30/06/2007	Provisions au 30/06/2006	Dotation	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2007
Titres de participation	276 770				276 770
Autres créances immobilisées	182				182
Autres immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	1 084				1 084
	278 035				278 035
Évaluation à la clôture					
Actions propres					1 791

⁽¹⁾ Lorsque le délai d'option est arrivé à échéance et que les options n'ont pas été exercées, les actions propres correspondantes sont reclassées en Immobilisations financières.

Valeurs mobilières de placement

	30/06/2006	30/06/2007
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	6 358	6 156
Dépréciation des actions propres détenues dans le cadre de stock-options		
	6 358	6 156
Évaluation à la clôture		
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	9 052	9 953

(en nombre d'actions)	Au 30/06/2006	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2007
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	134 099	9 226	31 984	(3 400)	107 941
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	25 892	317 511	318 151	(5 826)	19 426

Résultats financiers des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	30/06/2003	30/06/2004	30/06/2005	30/06/2006	30/06/2007
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
Nombre d'actions émises en unités	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
Revenus des filiales	5 025	23 718	29 481	49 365	30 100
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	5 186	25 726	30 826	48 252	30 041
Impôts sur les bénéfices	(109)	452	(667)	(8 605)	(490)
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	4 773	26 156	35 323	57 189	30 555
Montant des bénéfices distribués	10 047	10 000	8 960	10 000	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION (en euros)					
Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	0,66	3,16	3,94	7,11	3,82
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	0,60	3,27	4,42	7,15	3,82
Dividende versé à chaque action	1,25	1,25	1,12	1,25	1,35

⁽¹⁾ Projet soumis à l'Assemblée.

II - Gestion des risques

Bonduelle, dans le cadre des objectifs définis par la Direction générale: pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs, a une approche prudente et responsable à l'égard de ses risques.

1. Risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé le département trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par l'audit interne. La Direction générale du groupe, lors des Business Reviews Financières, valide les orientations prises dans le cadre des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la trésorerie groupe est:

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe,
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur le compte de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

A. Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Elle met également en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe dont le détail figure note 22 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2007.

- B. Risques de marché
- a. Risque de change
- Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2006/2007 86% du chiffre d'affaires et 64% du résultat opérationnel en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois et dollar américain, est en constante évolution, mais ne pèse pas encore un poids significatif dans le bilan consolidé. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés, mais est encore peu impacté par cet effet de conversion qui consiste, par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change: Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises a été et restera limitée.

Cependant, la stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe devrait contribuer à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le bénéfice net consolidé.

• Politique de couverture des risques de variation de change Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur l'actif net de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des swaps de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille au 30 juin 2007 est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2007.

b. Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille au 30 juin 2007 est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2007.

2. Risques sur actions

La société agit chaque année sur le marché de ses propres actions, conformément aux dispositions de la note d'information émise à l'occasion de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres votée par les actionnaires.

Les objectifs de la société sont par ordre de priorité:

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par un PSI,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Dans ce cadre, au 30 juin 2007, la société détenait 127 367 actions propres dont 107 941 actions faisant l'objet d'options d'achats attribuées aux salariés et pouvant être exercées en partie à partir de 2007. Ces actions sont privées de droits de vote et inscrites comptablement en titres de placement.

La société n'est pas exposée par ailleurs au risque lié à la détention d'actions puisqu'elle n'effectue aucune opération de trésorerie tendant au placement de fonds en SICAV actions ou autres instruments financiers avec une composante action.

3. Risques juridiques

A. Réglementation

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires.

En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Bonduelle est soumis à toutes les réglementations mises en place par les États ou organisations internationales, notamment en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

Les risques juridiques sont liés à ses activités de fabrication et de distribution de produits alimentaires.

Bonduelle estime qu'il a mis en place les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de ces réglementations et pour prévenir et maîtriser ces risques.

B. Marques et propriété intellectuelle

La protection des marques fait l'objet d'une attention et d'une rigueur particulières chez Bonduelle. Les équipes juridiques internes assistées de conseils en propriété industrielle assurent la surveillance des marques du groupe, notamment les marques Bonduelle, Cassegrain et Frudesa, procèdent aux dépôts et au renouvellement des dépôts de marques, et interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte.

C. Autres risques juridiques

Bonduelle ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

4. Risques industriels et environnementaux

Les activités de Bonduelle sont soumises à des réglementations nombreuses dont les principales concernent l'eau, l'air, les sols et les déchets.

La politique de gestion des risques du groupe vise en priorité à:

- maîtriser les processus agronomiques et industriels pour garantir la qualité et la sécurité alimentaires de ses produits,
- réduire autant que possible les conséquences néfastes de ses activités sur l'environnement et les hommes.

A. Agriculture

L'agriculture fournit l'essentiel des matières premières nécessaires à la fabrication des produits du groupe. Afin de garantir la qualité de ses produits et préserver l'environnement, Bonduelle s'appuie sur une charte d'approvisionnement qui fixe les critères en matière de sélection des terres agricoles et de maîtrise des cultures que doivent respecter les agriculteurs travaillant avec le groupe.

Synthèse des normes les plus exigeantes au niveau européen et reprenant notamment celles issues du référentiel français «agriculture raisonnée», cette charte est signée par 100% des agriculteurs polonais, portugais, italiens et français qui couvrent les trois quarts des approvisionnements, les 25% restants étant couverts par des cahiers des charges spécifiques.

B. Qualité et sécurité des produits

La sécurité alimentaire est une priorité de la politique qualité et Bonduelle a mis en place les moyens pour maîtriser les risques identifiés (méthode HACCP) lors des différents stades de l'élaboration des produits. Les dispositifs mis en place dans tout le groupe permettent de maîtriser la traçabilité des produits depuis la semence jusqu'aux premiers points de livraison de nos clients. Des démarches d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques ont été mises en place dans l'ensemble des actes de production.

Sur les 26 sites industriels du groupe, 17 sont certifiés ISO 9001, 16 BRC et/ou IFS et 6 produisent des produits certifiés «biologiques».

En 2006/2007, de nombreux audits ont été réalisés sur ces sites selon différents référentiels, à la fois par des auditeurs internes et externes.

C. Ressources naturelles

L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et la protection de l'environnement constituent des domaines d'amélioration continue intégrée dans les axes de progrès suivants:

- maîtrise des consommations d'eau et d'énergie,
- amélioration des équipements de traitement de l'eau,
- poursuite de la politique de gestion des déchets industriels et des composés végétaux.

Afin d'assurer une parfaite restitution de l'eau au milieu naturel, Bonduelle dispose de 21 installations de traitement:

- 7 stations de traitement biologique;
- 2 systèmes d'épandage agricole;
- 12 systèmes de prétraitement avant rejet en structure externe. Les actions menées dans les différents sites industriels ont permis de réduire les consommations d'énergies polluantes (fuel à basse teneur en souffre) au profit d'énergies moins polluantes (électricité, gaz naturel).

5. Couverture des risques non financiers

Les politiques de l'entreprise sont au service de trois objectifs stratégiques fixés par l'actionnaire dont la stabilité dans le temps garantit la vision à long terme: pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs.

La politique de couverture des risques non financiers a pour objectif principal la protection des actifs stratégiques du groupe. Les grandes orientations stratégiques en terme d'investissement, au niveau de nos actifs de production, de l'évolution de nos process, du recrutement ou de la formation de nos collaborateurs, intègrent en permanence ce souci de préservation de nos actifs industriels, financiers et humains.

Le but de cette démarche est de limiter, en permanence, l'exposition du groupe aux risques spécifiques industriels ou autres, tels qu'évoqués ci-dessus et auxquels il est naturellement confronté.

À la connaissance de la société, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir un impact significatif sur les résultats ou le patrimoine du groupe.

La politique d'assurance du groupe est fondée sur deux grands principes.

Évaluation des risques

Le service assurances qui fait partie de la Direction financière du groupe est chargé d'identifier et d'évaluer l'ensemble des risques, en liaison étroite avec les entités opérationnelles.

Les niveaux et montants de couverture sont ainsi fixés au niveau du groupe, en fonction des objectifs définis par la Direction générale.

Les programmes d'assurance sont négociés par le service assurances groupe et placés auprès de contreparties de premier rang.

Transfert des risques

Pour les risques importants, en termes stratégiques et impact financier, des programmes mondiaux intégrés ont été mis en place, dans les limites des possibilités des marchés de l'assurance et de la réassurance. Il s'agit principalement des programmes «dommages et pertes d'exploitation», «responsabilité civile», «contamination et image de marque».

D'autres programmes d'assurance, pour des risques de moindre importance, sont également souscrits.

III · Responsabilité sociale et environnementale

Domaines	Indicateurs	Périmètre
PRODUCTION AGRICOLE		GROUPE
Biodiversité	Près de 500 variétés de légumes diffusées au travers des gammes de produits. 119 collections variétales ont permis d'observer, en juin 2007, 509 variétés.	
Services agronomiques	84 chefs de plaine.	
Charte d'approvisionnement	100 % des agriculteurs l'ont signée.	
Analyse des sols	72 % des fumures azotées ont été calculées par la méthode des reliquats.	
Intensité culturale	19,5 ha de légumes cultivés par producteur.	
RESSOURCES NATURELLES		GROUPE
Consommation d'eau	13 041 067 m³ consommés, soit 17,35 m³ par tonne de produits fabriqués.	
Consommation d'énergie	Électrique : 280 Gwh Gaz naturel : 436 Gwh PCs Fuel (très basse teneur en soufre) : 45 tonnes Propane : 861 tonnes Fioul domestique : 612 tonnes	
Production de déchets banals	24 263 tonnes, soit 32,28 kg par tonne de produits fabriqués. Valorisation : Centre d'enfouissement technique : 33 % Valorisation énergétique : 14 % Recyclage : 53 %	
Production des déchets spéciaux	158 tonnes, soit 0,21 kg par tonne de produits fabriqués.	
Production de composés végétaux	259 361 tonnes, soit 345 kg par tonne de produits fabriqués. Valorisation : Épandage agricole : 3 % Alimentation animale : 75 % Autres : 21 %	
Boues biologiques de station d'épuration	38 820 m³, soit 1 951 tonnes de matière sèche.	
Emballage	110 705 tonnes Répartition par typologie des matériaux: Bocaux en verre: 8,5 % Boîtes métalliques: 56 % Films plastiques: 9 % Cartons: 22 % Barquettes en plastique: 3 % Capsules: 0,5 % Étiquettes: 1 %	
Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement	Eau et boue de station d'épuration : 1 436 077 euros Déchets industriels et composés végétaux : 338 837 euros Air et énergie : 2 809 685 euros	

Domaines	Indicateurs	Périmètre
QUALITÉ/NUTRITION		GROUPE
Effectif dédié à la qualité	408 personnes (en équivalent temps plein) dont: 7,5 % dans les services qualité des filiales et à la Direction des achats 30,5 % dans les services qualité des usines 42 % au niveau des contrôles qualité sur les lignes de production 20 % au niveau des contrôles à réception	
Sites certifiés	17 sont certifiés ISO 9001 16 sont certifiés BRC et/ou IFS 6 produisent des produits certifiés « biologiques »	
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays sauf en Russie	
HOMMES ET SÉCURITÉ		GROUPE
Effectif	5 598 permanents 7 166 CDI, CDD et saisonniers en équivalent temps plein	
	Ancienneté: 0 à 3 ans: 753 3 à 9 ans: 1 747 + de 9 ans: 3 098	
	Turn-over : Cadres : 12,21 % Étam : 12,85 % Ouvriers : 7,45 %	
	Embauches en nombre de contrats: CDI: 348 CDD: 879 Saisonniers: 6 094	
Formation	2,39 % de la masse salariale	
Conditions de sécurité	Taux de fréquence des accidents : 23,04 Taux de gravité des accidents : 0,72	
Départ et mutations	Départs : 566 personnes Démissions : 217 personnes Licenciements : 193 personnes Mutations dans un autre établissement : 25 personnes	
Organisation du temps de travail et heures supplémentaires	Heures travaillées : 11 850 526 Taux d'absentéisme : 5,11 %	
Rémunération et évolution	Montant des rémunérations (CDI + CDD + saisonniers): 172 180 083 euros (hors charges)	

IV · Renseignements concernant Le capital

Les conditions auxquelles les statuts soumettent les modifications du capital et les droits des actions sont conformes aux dispositions légales.

Les statuts ne prévoient pas de dispositions dérogatoires.

Capital souscrit

Le capital social est fixé à 56 000 000 euros. Il est divisé en 8 000 000 d'actions de 7 euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Capital autorisé et non émis

L'Assemblée Générale Mixte du 7 décembre 2006 a consenti à la Gérance les délégations suivantes:

- l'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du commissaire aux comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et, notamment, de son article L. 225-129-2:
- 1. Délègue à la Gérance sa compétence pour procéder à l'augmentation du capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera:
 - a- par émission, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société ou, conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, de toute société dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, que ce soit, par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière; b-et/ou par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes;
- 2. Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
- 3. Décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence:

Le montant nominal global des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17500000 euros.

Le plafond ainsi arrêté inclut la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital.

En outre, sur ce plafond s'imputera le montant nominal global des actions émises, directement ou non, en vertu de la résolution qui suit.

- 4. En cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence dans le cadre des émissions visées au 1.a- ci-dessus:
 - a- décide que la ou les émissions seront réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible;
 - b-décide que si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, la Gérance pourra utiliser les facultés prévues par la loi et notamment offrir au public tout ou partie des titres non souscrits;
 - c- en ce qui concerne toute incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres, décide que, le cas échéant, les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues, les sommes provenant de la vente étant allouées aux titulaires des droits dans le délai fixé par les dispositions légales.
- 5. Décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.
- 6. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.
- L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport à la Gérance et du rapport spécial du commissaire aux comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment son article L. 225-129-2:
- 1. Délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de procéder à l'augmentation du capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera, sur le marché français et/ou international, en faisant publiquement appel à l'épargne, par émission soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout

moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière; étant précisé que ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur titres répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-148 du Code de commerce.

Conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

- 2. Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
- 3. Décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de pouvoirs:

Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17500000 euros.

En outre, sur ce plafond, s'imputera le montant nominal global des actions émises en vertu de la précédente résolution.

- 4. Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente résolution, en laissant toutefois à la Gérance la faculté de conférer aux actionnaires, un droit de priorité conformément à la loi.
- 5. Décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égal au minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où la Gérance mettra en œuvre la délégation.
- 6. Décide, en cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission.
- 7. Décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais

des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

- 8. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.
- Pour chacune des émissions décidées en application des résolutions 16 et 17, le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L. 225-135-1 du Code de commerce et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée, lorsque la Gérance constate une demande excédentaire.
- L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance et conformément à l'article L. 225-147 du Code de commerce:
- 1. Autorise la Gérance à procéder, sur rapport du commissaire aux apports, à l'augmentation du capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables.
- 2. Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée,
- 3. Décide que le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 10% du capital social.

Ce plafond est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente Assemblée Générale.

- 4. Délègue tous pouvoirs au Gérant aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, de décider l'augmentation de capital en résultant, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et de procéder à la modification corrélative des statuts, et faire le nécessaire en pareille matière.
- L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance et du rapport spécial du commissaire aux comptes, statuant en application des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 443-5 du Code du travail:

- 1. Autorise le Gérant, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés de la société adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.
- 2. Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation.
- 3. Fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette autorisation.
- 4. Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3 % du montant du capital social atteint lors de la décision de la Gérance de réalisation de cette augmentation.
- 5. Décide que le prix des actions à émettre, en application du 1. de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L. 443-6 est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant la décision du Gérant relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.
- 6. Confère tous pouvoirs au Gérant pour mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

Option de souscription d'options d'actions ou d'achats d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2005 a consenti à la Gérance la délégation suivante:

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance, du rapport spécial des commissaires aux comptes:

- autorise la Gérance dans le cadre des dispositions des articles
 L. 225-177 à L. 225-185 du Code de commerce, à consentir en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi;
- fixe à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale la durée de validité de la présente délégation;

- décide que les bénéficiaires de ces options pourront être, d'une part, les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel, et d'autre part, les mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce;
- décide que le nombre total des options qui seront ouvertes par la Gérance en application de la présente autorisation, et non encore levées, ne pourra donner droit à acheter un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital;
- décide que le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par la Gérance et ne pourra être inférieur à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie;
- fixe à cinq années à compter de leur attribution la durée des options, et à quarante-huit mois, à compter de la même date, le délai pendant lequel les options d'achat ne pourront être levées;
- délègue tous pouvoirs à la Gérance, dans les limites fixées ci-dessus, pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et notamment pour:
 - fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options, ces conditions pouvant comporter des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions, sans que le délai imposé pour la revente des titres ne puisse excéder trois ans à compter de la levée de l'option,
 - arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires des options tels que prévus ci-dessus ainsi que les quantités d'actions sur lesquelles elles porteront,
 - fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties,
 - prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions,
 - décider les conditions dans lesquelles le prix et le nombre d'actions pourront être ajustés dans les différentes hypothèses prévues aux articles 174-8 à 174-16 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967.

Attribution gratuite d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2005 a consenti à la Gérance la délégation suivante:

L'Assemblée Générale Extraordinaire, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du commissaire aux comptes, autorise la Gérance, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L. 225-197-1 et L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit:

- des membres du personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ou de certaines catégories d'entre eux;
- et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 3 % du capital social existant au jour de la première attribution décidée par la Gérance.

L'attribution des actions aux bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée minimale de deux ans. En outre, les bénéficiaires devront conserver les actions attribuées pendant une durée minimale de deux années.

La Gérance a la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes.

En outre, tous pouvoirs lui sont conférés à l'effet de:

- fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions;
- déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux;
- déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires.

• Le cas échéant:

- constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserve indisponible des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer,
- décider, le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélatives à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement, le montant de cette ou ces augmentations de capital s'imputant sur celui de l'autorisation globale donnée par la résolution 8,
- procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution,

- prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,
- et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

La présente autorisation emporte renonciation expresse des actionnaires à leurs droits à la fraction des réserves, primes et bénéfices à incorporer au capital pour permettre la libération des actions attribuées.

Elle est donnée pour une durée de trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée.

Annulation d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 7 décembre 2006 a consenti au Gérant la délégation suivante:

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Gérant et du rapport des commissaires aux comptes:

- 1. donne au Gérant l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 800 000 actions, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur,
- 2. fixe à 24 mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 7 décembre 2008, la durée de validité de la présente autorisation,
- 3. donne tous pouvoirs au Gérant pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 7 décembre 2006 a consenti au Gérant la délégation suivante:

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Gérant autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 800 000 actions.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée à la Gérance par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2005.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de:

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société;
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions;
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur;
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa quinzième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 110 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 88 000 000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Gérant à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

V - Pacte d'actionnaires

Séquestre

La société Bonduelle a le statut de commandite par actions. L'associé commandité est la société «Pierre et Benoît Bonduelle SAS» dont les actions sont détenues directement par 15 membres de la famille Bonduelle.

La SAS commanditée représentée par son Président Christophe Bonduelle, est Gérant de Bonduelle SCA.

Conformément à l'article 14.3 des statuts de Bonduelle SCA, il a été déposé en séquestre pour le compte de la société «Pierre et Benoît Bonduelle SAS» jusqu'en décembre 2007 au moins, 1520 000 droits démembrés, soit 760 000 actions Bonduelle (usufruit ou nue-propriété ou les deux). Les titres ainsi séquestrés représentent 9,5 % du capital social.

Convention de blocage

Au-delà de ces engagements de séquestre, la première convention dite de blocage a été signée le 26 mai 1998 par 101 actionnaires familiaux «souhaitant créer un noyau stable et durable». Les signataires s'engagent à bloquer pour une période de 10 ans une partie de leurs actions. Le total des actions concernées représente au 30 juin 2007: 25,51% du capital.

La convention est conclue pour 10 ans, les parties devant se concerter deux ans avant l'échéance pour examiner la suite à donner.

Le second accord qui a recueilli la signature de 137 actionnaires familiaux a pour objet de réguler le volume des actions présentées sur le marché, d'assurer une continuité dans la gestion de la société et de maintenir l'affectio societatis au sein de l'actionnariat familial. Il a été signé le 27 mars 1998 pour une durée de 5 ans et s'est poursuivi depuis d'année en année, toute partie pouvant dénoncer son adhésion un an avant chaque renouvellement.

Dans sa séance du 1^{er} juillet 1998, le CMF a considéré que les clauses des accords pris ensemble ou séparément caractérisent une action de concert entre les signataires de la société Bonduelle qui représentent, au 30 juin 2007, 48,61% du capital et 67,24% des 11 982 090 droits de vote existants.

Pacte Dutreil

Bonduelle informe ses actionnaires que, dans le cadre de la loi Dutreil votée en 2003, Bonduelle SCA a pris un engagement de blocage sur la totalité des actions de sa filiale Bonduelle SA pour une durée de 6 ans. Cet engagement a été renouvelé en décembre 2004 ainsi qu'en décembre 2006. Conformément à la loi, les actionnaires de Bonduelle SCA peuvent adhérer à cette convention et bénéficier de ses dispositions.

VI · Évolution de l'actionnariat

(en %)	30/06/2005	30/06/2006	30/06/2007
Associé commandité	24,0	24,3	26,4
Autres familles Bonduelle	28,9	27,5	26,8
Salariés	3,0	2,5	2,7
Autodétention	1,8	2,0	1,6
Public	42,3	43,7	42,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0

$VII\cdot$ Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2006

	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
Baie d'Audierne SA ⁽¹⁾	1 788 976	22,4	3 577 952	29,3
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	155 493	1,9	273 660	2,2
Associé commandité	1 944 469	24,3	3 851 612	31,5
Autres familles Bonduelle	2 199 983	27,5	4 153 685	34,0
Salariés	202 693	2,5	398 551	3,3
Autodétention	159 991	2,0	_	_
Public	3 492 864	43,7	3 805 408	31,2
TOTAL	8 000 000	100,0	12 209 864	100,0

(1) La SA Baie d'Audierne est détenue à 53,3 % par l'associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.

VIII - Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2007

	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
Baie d'Audierne SA ⁽¹⁾	1 788 976	22,4	3 577 952	29,9
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	323 468	4,0	462 114	3,8
Associé commandité	2 112 444	26,4	4 040 066	33,7
Autres familles Bonduelle	2 142 838	26,8	4 016 797	33.5
Salariés	218 127	2,7	237 957	2,0
Autodétention	127 367	1,6	_	_
Public	3 399 224	42,5	3 687 270	30,8
TOTAL	8 000 000	100,0	11 982 090	100,0

(1) La SA Baie d'Audierne est détenue à 53,3 % par l'associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.

IX - Dividendes

Nous vous informons que les dividendes mis en distribution au cours des 3 derniers exercices sont les suivants:

(en euros)	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Dividende distribué	1,25	1,12	1,25
Revenu global	1,25	1,12	1,25
Revenu éligible à la réfaction	1,25	1,12	1,25
Dividende versé (en milliers d'euros)	10 000	8 960	10 000

\boldsymbol{X} - Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux

Christophe Bonduelle	Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS Administrateur de la Société de la Baie d'Audierne SA Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG Président d'Aliments Carrière Président d'Aliments Carrière Ontario Gérant de BFP GmbH Administrateur Délégué de Bonduelle Belgium Gérant de Bonduelle Deutschland Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia Administrateur de Bonduelle Frais France Président Administrateur Général de Bonduelle Iberica Président de Bonduelle Italia Directeur Général de Bonduelle Limited
	Directeur Général de Bonduelle Nederland BV Président de Bonduelle Nordic Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska Administrateur de Bonduelle Portugal Conseiller de Fresco Italia Président de Terricole Gérant de la Société Civile Immobilière Chanvoleau Gérant de la Société Civile L'Amirauté
Damien Bonduelle	Gérant de Vendea SCEA Gérant de Vendea SARL Président de Picardie Récoltes Président de la Société Les Rives de l'Omignon SAS Gérant de Scea La Barberoire Gérant de Scea La Salle Gérant de Sarl La Rive
Daniel Bracquart	Vice-Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Administrateur de la Société Roquette Frères Administrateur de la Société Bongrain SA Gérant de la SARL Habedia
Olivier Cavrois	Gérant de la Société Civile La Houssaie
André Crespel	Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA
Stanislas Dalle	Président de la SAS Interpack Gérant de la Société Civile Axène Gérant de la Société Civile La Bousbecquoise Président de la SAS Sopar Gérant de la SCI Stadim
Isabelle Danjou	Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA
Jean Gueguen	Aucun mandat
Yves Tack	Représentant de la Société Colam Co-Gérant de la Société Dumaco Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc Administrateur de Heatwave Technology SA Administrateur de Osyris SA Administrateur de la Société Financière Devianne SAS Administrateur de la Société Devianne SA Administrateur de la Société Devianne SA Administrateur de la Société Disport SA Administrateur de la Société Mag Vet SA Administrateur de la Société Mag Vet SA Administrateur de la Société Mod'Est SA Administrateur de la Société Mod'Est SA Administrateur de la Société Épivosges SA

Les informations manquantes qui n'ont pas été reproduites dans ce document seront reproduites dans la version intégrale du Rapport financier et du Rapport annuel qui seront déposés au greffe du tribunal.

Rapport sur le projet de résolutions

Les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires relèvent du ressort de l'Assemblée Générale Mixte.

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2007 qui se traduisent par un bénéfice de 30555266,94 € ainsi que sur la proposition d'affectation de ce résultat de la manière suivante:

REPORT À NOUVEAU	115 035 438,10
Dividendes aux actionnaires	10 800 000,00
Affectation à l'Associé commandité	305 552,00
Bénéfice distribuable	126 140 990,10
Report à nouveau	95 585 723,16
Bénéfice de l'exercice	30 555 266,94
	(en euros)

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2006/2007, de 1,35 euro par action qui sera mis en paiement le 4 janvier 2008.

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au cours des trois derniers exercices les distributions ont été les suivantes:

	Au titre de l'exercice			
en euros)	2003/2004	2004/2005	2005/2006	
Revenus éligibles à la réfaction				
Dividende attribué aux commanditaires	10 000 000 soit 1,25 par action	8 960 000 soit 1,12 par action	10 000 000 1,25 par action	
Dividende attribué aux commandités	261 557	353 233	571 887	
Autres revenus distribués	_	_	-	
Revenus non éligibles à la réfaction	_	_	_	

Vous aurez également à approuver les comptes consolidés du groupe qui se traduisent par un résultat consolidé du groupe de 51 802 944 euros.

Par ailleurs, il vous est proposé de fixer à 30 000 euros, le montant annuel des jetons de présence du Conseil de Surveillance.

Comme chaque année, nous vous proposons d'autoriser, pour une durée de 18 mois, un programme de rachat d'actions portant au maximum sur 10 % du capital. Le prix maximum d'achat par action serait de 120 euros.

De même, les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Messieurs Yves Tack, Damien Bonduelle et Olivier Cavrois arrivent à échéance. Afin de respecter la règle de renouvellement par tiers tous les 3 ans, nous vous proposons de renouveler leurs mandats pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010.

Nous vous proposons de renouveler les autorisations données au Gérant par l'Assemblée Générale du 9 juin 2005 et par l'Assemblée Générale du 7 décembre 2006 qui arriveront à échéance au cours de l'exercice 2007/2008 et dans ce cadre, nous vous proposons de déléguer au Gérant:

- la possibilité d'annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette faculté est accordée pour une durée de 24 mois à compter de l'Assemblée Générale;
- la possibilité de procéder à l'augmentation du capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables. Cette faculté est accordée pour une durée de 24 mois à compter de l'Assemblée Générale;
- la possibilité de consentir en une ou plusieurs fois, au profit de certains bénéficiaires des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi;
- la possibilité de procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit (i) des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, (ii) et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-197-1 du Code de commerce;
- la possibilité de diviser le nominal de chaque action à 1,75 euro en multipliant le nombre d'actions par quatre.

Enfin, nous vous proposons de mettre en harmonie les statuts avec le décret du 11 décembre 2006 en modifiant la rédaction de l'article 23 des statuts.

Rapport du Conseil de Surveillance

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission de contrôle que vous avez bien voulu nous confier.

Votre Conseil a régulièrement été informé par la Gérance de l'évolution de l'activité du Groupe Bonduelle, lors de nos réunions.

La Gérance a tenu à notre disposition tous les documents nécessaires à la vérification du respect de ses obligations et aux contrôles des comptes sociaux et consolidés. Elle nous a fourni toutes informations sur les comptes, les engagements financiers et les risques afférents aux activités du groupe.

Le rapport de la Gérance montre l'évolution des activités et des résultats du groupe au cours de l'exercice 2006/2007. Les comptes consolidés font apparaître un bénéfice net de 51,7 millions d'euros et de 51,8 millions d'euros pour la part du groupe, au lieu de respectivement 40,4 et 39,2 millions d'euros en 2005/2006.

Ces résultats, retraités de l'impact non récurrent du changement d'estimation de la valorisation des stocks, en nette progression, démontrent la pertinence des choix stratégiques.

Le Conseil de Surveillance s'associe à la proposition faite par la Gérance de fixer le montant du dividende à 1,35 euro par action.

Il vous est proposé de renouveler les autorisations arrivées à échéance accordées à la Gérance lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire depuis 2005.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur le projet de la Gérance de renouveler l'autorisation d'attribution d'options d'achats d'actions à des membres de la direction et du personnel.

Vous avez à vous prononcer sur le renouvellement de trois membres du Conseil de Surveillance: Yves Tack, Damien Bonduelle et Olivier Cavrois.

Comme l'année précédente, un rapport spécifique du Président du Conseil de Surveillance est annexé au rapport de la Gérance à l'Assemblée; ce rapport rend compte d'une part, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des comités durant l'exercice et, d'autre part, des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

En conclusion, les comptes présentés et les résolutions qui vous ont été proposées ont reçu notre approbation et nous vous recommandons de les adopter.

Rapport du Président du Conseil de Surveillance

Sur l'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L. 621-18-3 du Code monétaire et financier, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

La société Bonduelle SCA est une société en commandite par actions. Au sein de ce type de société, il existe 2 sortes d'actionnaires appelés associés:

- les associés commanditaires, qui sont apporteurs en capitaux et qui ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports;
- les associés commandités, qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

En application des articles 18-19-20 des statuts, les membres du Conseil de Surveillance, personnes physiques ou morales, sont choisis parmi les actionnaires n'ayant pas la qualité d'associés commandités.

1) Condition de préparation et d'organisation des travaux du Conseil.

A) Fonctionnement et missions

La mission du Conseil de Surveillance est fixée par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

Cette mission s'étend aux domaines suivants:

- l'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par la Gérance,
- l'appréciation de la conduite des affaires sociales,
- l'appréciation du respect des droits des actionnaires.

Afin de préciser les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, le Conseil de Surveillance a élaboré un règlement intérieur qui précise également les droits et les obligations de ses membres. Le Conseil a décidé de la création d'un Comité des comptes composé de quatre membres choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance.

Ce Comité est chargé de préparer les réunions du Conseil de Surveillance notamment sur les points suivants:

- l'examen des comptes annuels et semestriels,
- l'analyse et l'évaluation du contrôle interne et des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés,
- l'analyse des risques financiers et de trésorerie ainsi que des autres engagements pris par les sociétés du groupe et l'appréciation de leur couverture,
- l'examen des programmes annuels de révision des commissaires aux comptes et de l'audit interne.

De plus, il existe un Comité des rémunérations composé d'un membre du Conseil de Surveillance et majoritairement de membres extérieurs à l'entreprise. Ce Comité décide des niveaux de rémunérations de la Direction générale de Bonduelle SA ainsi que des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne par ailleurs un avis sur la politique de rémunération des principaux managers.

Le règlement prévoit que le Conseil doit être composé d'une majorité de membres indépendants, c'est-à-dire qui n'entretiennent avec la société ou sa direction aucun lien qui puisse compromettre leur liberté de jugement: cela signifie que la majorité des membres ne doivent pas:

- être salarié de la société ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des 5 dernières années,
- être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat social ou dans laquelle un mandataire social de la société détient un mandat social,
- être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou pour lequel la société représente une part significative de l'activité,
- être ou avoir été auditeur de la société au cours des cinq années précédentes,
- avoir un lien familial proche avec les dirigeants.

Le Conseil de Surveillance est composé au 30 juin 2007 de huit membres dont cinq indépendants au regard de ces critères.

Les statuts prévoient que le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et le règlement intérieur fixe à 4 le nombre minimum de réunions.

Au cours de ces réunions, le Conseil peut s'il l'estime utile entendre le Gérant, les Directeurs généraux du groupe et des filiales, les commissaires aux comptes, le Directeur financier du groupe et le responsable de l'audit pour approfondir sa réflexion et assurer sa mission.

Il peut également faire appel à des experts ou conseils externes de son choix et ce aux frais de la société.

B) Les trauaux du Conseil au cours de l'exercice

Travaux du Conseil de Surveillance

Il s'est réuni à quatre reprises en 2006/2007 pour des réunions d'une durée moyenne de quatre heures. Le taux de participation a été de 97 %.

Lors de ses réunions des 6 octobre 2006 et 21 mars 2007, le Conseil de Surveillance a procédé à l'examen des comptes semestriels et annuels et pris connaissance des éléments de la communication financière sur lesquels il a exprimé son avis.

Le Conseil a également bénéficié de présentations spécifiques effectuées par la Gérance sur la marche des affaires et le suivi des activités du groupe.

En outre, le Conseil a participé, le 17 juin 2007, à une visite du site industriel de production de salades traiteur de Rosporden (France) au cours de laquelle il a pu échanger avec les équipes locales.

Évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Conseil a bénéficié d'informations et de présentations d'une grande qualité. Il a apprécié l'exhaustivité de l'information mise à sa disposition et la coopération avec la Gérance, responsable de la gestion, a été excellente.

Le Comité d'audit a examiné les comptes sociaux et consolidés et a rendu compte de ses conclusions au Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance considère qu'il a été en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle.

Travaux du Comité des comptes

Le Comité des comptes est composé de quatre membres; il est présidé par Monsieur André Crespel, les autres membres étant Messieurs Daniel Bracquart, Jean Gueguen, Yves Tack.

Son activité a porté sur les points suivants:

- examen approfondi des comptes semestriels et annuels,
- présentation et examen de 11 rapports d'audit,
- présentation de l'organisation, du rôle et des domaines d'intervention de la Direction financière.

Il s'est réuni à trois reprises en 2006/2007 pour des réunions d'une durée moyenne de 4 heures. Le taux de participation a été de 100%.

Par ailleurs, le Comité a défini, en accord avec la Direction du groupe, le programme des travaux et missions confiés au service d'audit interne.

Le Comité des comptes a, au cours de ses réunions, entendu le Directeur financier du groupe, les responsables des services comptables et de l'audit interne ainsi que les commissaires aux comptes.

Le Président a présenté au Conseil de Surveillance le compte rendu des travaux du Comité, lors de sa réunion du 7 décembre 2006.

2) Procédures de contrôle interne

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par la Direction générale, l'encadrement et le personnel d'une entreprise destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants:

- efficacité et efficience des opérations,
- fiabilité des informations financières,
- conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

Un système de contrôle interne ne peut que fournir une assurance raisonnable et non pas une garantie absolue: le niveau d'assurance est lié aux limites inhérentes à tout processus mis en œuvre par des êtres humains et aux contraintes de ressources dont toute entreprise doit tenir compte.

Contexte

La société Bonduelle SCA est une société holding et exerce la gestion opérationnelle de ses activités à travers sa filiale Bonduelle SA à laquelle sont rattachées les 6 branches d'activités du groupe.

Bonduelle SA gère des fonctions réservées comme:

- la gestion des participations, fusions, acquisition ou revente d'actifs,
- la croissance externe,
- la gestion de la politique financière d'ensemble du groupe y compris les moyens de financement,
- la politique fiscale et sa mise en œuvre,
- la définition des politiques de rémunération, la gestion de l'encadrement et le développement des compétences,
- la validation des nouvelles campagnes publicitaires avant leur diffusion.
- la communication «Corporate» et les relations avec les investisseurs, analystes et actionnaires,
- le partage des ressources telles que informatique, achats...,
- les programmes de recherche et développement.

Les branches d'activités sont découpées par zone géographique ou métier. Chaque branche dotée de moyens financiers propres est responsable du développement de ses produits et en assure majoritairement la fabrication et totalement la commercialisation.

Pour chacune des ces entités, le groupe a défini les missions, leur organisation, leur contribution aux décisions critiques, la mesure de leur performance et leurs échanges avec les autres entités.

Les objectifs du groupe sont définis par le Gérant. Ils concernent, non seulement, la performance économique, mais aussi les domaines dans lesquels le groupe vise à attendre un degré d'excellence, tels que le management des personnes, la qualité, l'innovation, les conditions de travail et l'environnement.

Les objectifs tiennent compte des performances passées, d'un diagnostic approfondi ainsi que de l'évolution de l'environnement.

L'analyse des risques liés aux activités fait partie intégrante du processus d'élaboration des plans qui prévoit une identification des facteurs clés de succès et une analyse des principales hypothèses pour atteindre ces objectifs.

Les acteurs du contrôle interne

Les principaux organes de contrôle interne se présentent de la manière suivante:

Au niveau du groupe

La Direction de Bonduelle SA est composée de 2 membres (un Président Directeur général et un Directeur général délégué) dont les pouvoirs sont attribués par la loi et les statuts. Elle assure collégialement la direction opérationnelle du groupe.

Les services centraux sont chargés de veiller à l'application des décisions prises par la Direction générale et doivent s'assurer que les informations qui lui sont communiquées sont fiables et pertinentes.

Le Comité exécutif est un organe qui regroupe la Direction générale de Bonduelle SA, les Directeurs généraux des différentes branches d'activités, le Directeur financier et le Directeur des ressources humaines de Bonduelle SA. Il passe en revue les performances commerciales et financières du groupe et débat de toutes les questions générales relatives à la vie du groupe et de ses filiales. Il s'est réuni à 19 reprises durant l'exercice.

L'audit interne du groupe est rattaché à la Direction financière de Bonduelle SA et rapporte à la Direction générale et au Comité des comptes. Les missions d'audit et les programmes de travail sont validés par la Direction générale et le Comité des comptes. Au titre de l'exercice 2006/2007, 11 missions d'audit ont été menées dans les différentes unités managériales du groupe, 3 missions d'audit consacrées à la démarche développement durable. À la suite de chaque mission, un plan d'action est élaboré par les directions opérationnelles concernées pour corriger les faiblesses mises en évidence par le rapport d'audit et un suivi de ces plans d'action est assuré par la direction de l'audit interne et les responsables opérationnels.

Le choix des auditeurs externes est du ressort du Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des comptes. Le groupe a choisi un collège de commissaires aux comptes permettant une couverture géographique et globale des risques du groupe.

Au niveau des branches d'activités

Le Comité de direction comprend le Directeur général et les Directeurs des principales fonctions. Le Directeur financier est plus particulièrement chargé de la mise en place des systèmes de contrôle interne de manière à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes.

Une fois par trimestre, la Direction générale, le Directeur financier et le Directeur des ressources humaines de Bonduelle SA se réunissent en Conseil d'Administration interne avec les Comités de direction de chaque branche d'activité pour fixer les objectifs, passer en revue les performances et décider de la politique à suivre au niveau de la branche d'activité. Sont notamment abordés les sujets suivants:

en mars : Résultats semestriels,
en juin : Budget N + 1,
en septembre : Investissements,
en novembre : Plan à 3 ans.

Les bases des procédures du contrôle interne

Le recueil des règles générales de fonctionnement définit les domaines d'intervention et les pouvoirs respectifs des services centraux et des branches d'activités.

Une procédure formelle de délégation de pouvoir précise les pouvoirs des membres de la Direction générale, des Directeurs de services centraux et des Comités de direction des branches d'activités.

Le contrôle budgétaire s'articule autour de 3 axes

- le budget est préparé en fonction des orientations et de directives fixées par la Direction générale;
- le suivi des performances dans le cadre d'un reporting mensuel ou des réunions de Conseil d'Administration interne;
- le plan stratégique sur 3 ans établi annuellement selon les mêmes procédures de mise en œuvre que le budget.

Des procédures et instructions fixent les responsabilités de chacun et précisent les modes opératoires et les contrôles associés.

Le contrôle budgétaire repose sur les équipes de Contrôle de gestion de Bonduelle SA et des différentes branches d'activités.

3) Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable

Le groupe élabore des comptes consolidés semestriels et annuels. Ces processus sont gérés par le service consolidation rattaché à la Direction financière du groupe.

L'élaboration de cette information s'articule autour d'un calendrier annuel transmis aux filiales dont les principales étapes sont les suivantes:

- le contrôle mensuel des opérations intragroupes,
- le reporting mensuel du chiffre d'affaires,
- la liasse de reporting trimestrielle,
- les clôtures semestrielle et annuelle des comptes.

La réalisation des comptes consolidés est effectuée à partir des informations communiquées sous forme de liasses saisies par chaque filiale et transmises en centrale sur un logiciel unique de consolidation.

Tous les documents échangés dans le cadre de ce processus de consolidation des comptes ont fait l'objet d'une normalisation pour l'ensemble du groupe et le formalisme afférent a été élaboré et diffusé à l'ensemble du groupe.

Les équipes comptables opèrent lors des clôtures une révision des comptes et se rapprochent du Contrôle de gestion pour analyser et expliquer les évolutions du réalisé, d'une période sur l'autre ou les écarts vis-à-vis du budget.

Ce dispositif est complété par les interventions et travaux de certification des commissaires aux comptes pour les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.

Au cours de l'exercice 2006/2007, le groupe a continué de déployer sur ses filiales l'ERP WorldSoftware de JD Edwards. À la fin de l'exercice, la plupart des organisations ont basculé sur ce système.

Rapport des commissaires aux comptes

sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Bonduelle SCA pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Exercice clos le 30 juin 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bonduelle SCA, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société, conformément aux dispositions de l'article L. 621-18-3 du Code monétaire et financier et de l'article 221-6 du livre II du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2007.

Il appartient au Président du Conseil de Surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel françaises. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions précitées du Code monétaire et financier et du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Fait à Lille, le 31 octobre 2007

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés Jean-Yves Morisset Mazars & Guérard Cécile Fontaine

Comptes consolidés

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2006 12 mois	30/06/2007 12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	29	1 196 046	1 252 989
Achats et charges externes	4	(835 550)	(864 971)
Charges de personnel	5	(241 391)	(249 805)
Amortissements		(48 954)	(51 601)
Autres produits opérationnels	6	33 202	27 667
Autres charges opérationnelles	6	(32 731)	(42 344)
Résultat sur cession de participations consolidées		(73)	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		70 549	71 936
Éléments non récurrents	7	(2 792)	12 083
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		67 757	84 018
Produits financiers		46 813	29 924
Charges financières		(56 439)	(42 188)
RÉSULTAT FINANCIER	8	(9 626)	(12 264)
Résultats des sociétés mises en équivalence			3 856
Résultat avant impôts		58 131	75 610
Impôts sur le résultat	9	(17 770)	(23 894)
RÉSULTAT NET		40 361	51 716
Part du groupe		39 228	51 803
Part des minoritaires		1 133	(87)
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	10	4,99	6,58
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	10	4,99	6,56

Bilan consolidé

Actif

en milliers d'euros)	Notes	30/06/2006	30/06/2007
ACTIFS NON COURANTS		430 509	454 949
Autres immobilisations incorporelles	11	34 244	42 890
Goodwill	12	75 312	75 312
Immobilisations corporelles	13	291 551	297 838
Titres mis en équivalence	1.E	73	27 621
Autres actifs financiers non courants	14	17 236	2 495
Impôts différés	9	10 496	8 312
Autres actifs non courants	15	1 598	480
ACTIFS COURANTS		678 331	785 891
Stocks et en-cours	16	279 526	319 205
Clients et autres débiteurs	17	330 492	374 313
Créances d'impôt		10 091	6 241
Autres actifs courants	18	4 561	4 200
Autres actifs financiers courants	19	9 290	18 820
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	44 372	63 112
TOTAL ACTIF		1 108 840	1 240 840

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2006	30/06/2007
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE		312 324	360 692
Capital social		56 000	56 000
Primes liées au capital		22 545	22 545
Réserves consolidées		233 779	282 147
INTÉRÊTS MINORITAIRES		20 750	21 133
CAPITAUX PROPRES		333 074	381 825
PASSIFS NON COURANTS		293 573	264 717
Dettes financières	22	269 959	228 805
Engagements envers le personnel	23	4 617	5 696
Autres provisions non courantes	25	7 632	9 221
Impôts différés	9	1 932	10 699
Autres passifs non courants	26	9 433	10 296
PASSIFS COURANTS		482 193	594 298
Dettes financières courantes	22	66 131	131 553
Provisions courantes	25	3 921	2 544
Fournisseurs et autres créditeurs	27	408 265	450 974
Dettes d'impôt		2 355	7 685
Autres passifs courants	28	1 522	1 542
TOTAL PASSIF		1 108 840	1 240 840

Tableau de flux de trésorerie

en milliers d'euros)	Notes	30/06/2006	30/06/2007
RÉSULTAT NET		40 361	51 716
Résultat des sociétés mises en équivalence		0	(3 856)
Amortissements et perte de valeur		47 274	51 760
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie		(561)	(1 147)
Impôts payés		(14 214)	(14 827)
Charges (produits) d'impôt		17 770	23 894
Intérêts courus		431	482
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		91 062	108 023
Variation du besoin en fonds de roulement		(4 617)	(29 372)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		86 445	78 651
Investissements industriels		(62 471)	(63 379)
Investissements financiers		(15 567)	(9 437)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers		113	7 023
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées		(1)	(201)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(77 926)	(65 993)
Augmentation de capital		2	132
Cession (acquisition) nette d'actions propres		(1 664)	705
Émission d'emprunts		40 398	10 744
Remboursements d'emprunts		(36 989)	(3 325)
Variation nette des concours bancaires et autres actifs financiers		(13 121)	7 779
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires		(9 387)	(10 316)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(20 760)	5 720
Incidence des variations des taux de change		(333)	88
VARIATION DE TRÉSORERIE		(12 574)	18 466
Trésorerie à l'ouverture	21	56 882	44 308
Trésorerie à la clôture	21	44 308	62 774
VARIATION DE TRÉSORERIE		(12 574)	18 466

Variation des capitaux propres consolidés

En nombre Capital Primes Écarts Actions Réserves Résultats Capitaux Intérêts Capitaux d'actions actuariels propres de accumulés propres minori-propres conversion part du taires totaux groupe

CAPITAUX PROPRES AU 1 ^{ER} JUILLET 2005	8 000 000	56 000	22 545	0	0	(42)	210 938	289 441	14 095	303 536
Variation nette de juste valeur										
des instruments financiers				<u>'</u>			(300)	(300)		(300)
Options d'achat d'actions							194	194		194
Variation de la réserve de conversior	1					(5 088)		(5 088)	60	(5 028)
Variation de périmètre								0	5 505	5 505
Actions propres		'			(1 664)			(1 664)		(1 664)
Écarts actuariels				(120)				(120)		(120)
Autres							(203)	(203)	177	(26)
Sous total des éléments directement comptabilisés en capitaux propres	t			(120)	(1 664)	(5 088)	(309)	(7 181)	5 742	(1 439)
Résultat 30 juin 2006							39 228	39 228	1 133	40 361
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période				(120)	(1 664)	(5 088)	38 919	32 047	6 875	38 922
Dividendes versés	1,12						(9 163)	(9 163)	(220)	(9 383)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2006	8 000 000	56 000	22 545	(120)	(1 664)	(5 131)	240 694	312 324	20 750	333 074
Couverture de flux de trésorerie, nette d'impôts							1 136	1 136		1 136
Options d'achat d'actions							376	376		376
Variation de la réserve de conversior	1					5 754		5 754	(130)	5 624
Variation de périmètre				-			212	212		212
Actions propres					1 036			1 036		1 036
Écarts actuariels				(719)				(719)		(719)
Autres							(915)	(915)	600	(314)
Sous total des éléments directement comptabilisés en capitaux propres	t			(719)	1 036	5 754	810	6 880	470	7 351
Résultat 30 juin 2007							51 803	51 803	(87)	51 716
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période				(719)	1 036	5 754	52 613	58 683	383	59 066
Dividendes versés	1,25						(10 316)	(10 316)		(10 316)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2007	8 000 000	56 000	22 545	(839)	(628)	623	282 991	360 692	21 133	381 825

Annexe aux comptes consolidés annuels

Note 1 - Modalités d'élaboration

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle et de ses filiales (« le groupe ») au titre de l'exercice 2006/2007 sont établis en conformité avec les normes «IFRS» (*International Financial Reporting Standards*) adoptées par l'Union européenne.

Les normes suivantes n'ont pas été appliquées par anticipation:

- l'amendement à l'IAS 1 portant sur les informations à fournir sur le capital, applicable à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2007;
- la norme IFRS 7 «Instruments financiers Informations à fournir», applicable à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2007:
- l'IFRS 8 «Information sectorielle: mise en œuvre de la management approach», qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2009;
- l'IAS 23 «Comptabilisation des coûts d'emprunts», qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2009;
- l'interprétation IFRIC 10 «Information financière intermédiaire et perte de valeur», applicable à compter des exercices ouverts au 1^{er} novembre 2006;
- l'interprétation IFRIC 11 « Plans d'options au sein d'un groupe », applicable à compter du 1^{er} mars 2007.

L'amendement de la norme IAS 19 (Avantages au personnel – Gains et pertes actuariels, plans Groupe et informations) a été appliqué. L'option consistant à imputer directement les différences actuarielles dans les fonds propres a été retenue.

A. Informations relatives au groupe

Cotée sur Euronext (Compartiment B), Bonduelle SCA est une société en commandite par action de droit français. Bonduelle détient des positions de leader sur le marché des légumes transformés en Union européenne et hors Union européenne. Elle intervient sur trois secteurs d'activité, à savoir, la conserve, le surgelé et le frais.

La Gérance a arrêté le 19 septembre 2007, les comptes annuels consolidés en normes IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 30 juin 2007 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 6 décembre 2007.

Faits marquants de l'année

En juillet 2006, le Groupe Bonduelle *via* sa filiale Bonduelle Surgelé International a fait l'acquisition des activités de surgelé (hors crèmes glacées) à Unilever en Espagne. Cette transaction prend effet au 1^{er} juillet 2006 et concerne principalement la marque Salto dont les ventes représentent pour Bonduelle un chiffre d'affaires annuel additionnel de 13,9 millions d'euros.

Le même mois, le Groupe Aliments Carrière au Canada est entré dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence (voir note E. Changement de périmètre de consolidation).

Enfin, le Groupe Bonduelle a procédé au cours de l'exercice à un changement d'estimation comptable dans l'évaluation des stocks (voir note F. Stocks).

B. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle. Le groupe considère qu'il détient un contrôle exclusif sur une société lorsqu'il a la capacité d'orienter les politiques opérationnelles et financières de cette société, indépendamment de son pourcentage de participation. Ainsi, certaines sociétés sont-elles consolidées par intégration globale bien que le groupe détienne un pourcentage de contrôle inférieur ou égal à 50 %. L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du groupe (« Part du groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires («Intérêts minoritaires»). Les sociétés dans lesquelles Bonduelle n'a pas le contrôle exclusif ou conjoint et exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

Toutes les sociétés intégrées du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin 2007 à l'exception des sociétés suivantes: Bonduelle Kuban et Bonduelle Do Brasil, ces dernières ayant été consolidées sur la base d'une situation comptable établie au 30 juin 2007.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable. La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

C. Information sectorielle

Évolution dans la présentation au niveau du secteur primaire

Le groupe a fait évoluer son organisation: l'ensemble des pays de l'Union européenne a été regroupé sous une même responsabilité opérationnelle.

L'analyse au niveau primaire a été adaptée en conséquence et concerne désormais un axe géographique basé sur les 27 pays de l'UE et un axe hors UE et non plus le critère zone euro - zone non euro.

Les données historiques ont été retraitées en conséquence (voir note 29 – Information sectorielle).

Un secteur d'activité est une composante distincte d'une entité engagé dans la fourniture de produits ou de services soumis à des risques et rentabilités différents de ceux des autres secteurs.

Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier qui est exposé à des risques et des rentabilités différents de ceux des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

Compte tenu de la structure des risques et de la rentabilité du groupe, le premier niveau d'information sectorielle correspond aux secteurs géographiques et le deuxième niveau aux secteurs d'activité.

Les secteurs primaires sont:

- Union européenne (Europe des 27);
- Hors Union européenne.

Les secteurs secondaires sont:

- Conserves (Activité liée aux produits appertisés);
- Surgelés (Activité liée aux produits surgelés);
- Frais (Activité liée aux produits de la IVe Gamme et au Traiteur);
- Autres (Activité support et non allouée).

La ventilation du revenu par secteur est déterminée selon la localisation des actifs qui est identique à celle issue de la localisation des marchés.

Les transferts entre secteurs ne sont pas significatifs et sont réalisés aux conditions de marché.

D. Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères

Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises figurent dans les rubriques produits financiers et charges financières du compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste « Différences de conversion » des capitaux propres consolidés.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice et leurs comptes de résultat sont convertis en euros en utilisant pour chaque devise le cours moyen de la période hors hyperinflation. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste «Différences de conversion» dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

E. Changement de périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est identique à celui des comptes arrêtés au 30 juin 2006 à l'exception de:

Amérique du Nord: méthode de consolidation d'Aliments Carrière (Canada)

À la date de clôture annuelle et compte tenu des accords existants, Bonduelle considère ne pas détenir le contrôle exclusif sur le Groupe Aliments Carrière au regard d'IAS 27 dans la mesure où Bonduelle estime ne pas avoir à cette date «le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles du Groupe Aliments Carrière».

En effet, le Groupe Aliments Carrière s'est engagé à «n'exploiter son entreprise que dans le cours normal des affaires». Cependant, il n'existe pas de clauses limitant de façon précise les opérations d'investissement ou d'endettement qu'Aliments Carrière pourrait réaliser durant la période qui court de la date d'entrée de Bonduelle au capital d'Aliments Carrière à celle d'exercice des options sur le reste du capital.

D'autre part, le protocole d'entente ne prévoit pas de limitation à la liberté de cession des titres détenus par les différents actionnaires y compris Bonduelle jusqu'à la période d'exercice des options. Pour des raisons techniques, l'ensemble des parties a décidé de déposer auprès d'un dépositaire tous les certificats représentant leurs actions jusqu'à la fin de la période d'options pour pouvoir honorer les engagements respectifs : soit cession des actions par les actionnaires de Carrière ou désengagement de Bonduelle de la minorité (23 %) détenue par cette dernière au profit des actionnaires de Carrière.

Enfin, dans le cas où Bonduelle déciderait de ne pas exercer les options sur le reste du capital, les actionnaires de Carrière disposent d'une option d'achat sur les titres acquis par Bonduelle, qui leur permettrait de bénéficier d'une décote par rapport au prix d'achat initial.

Par conséquent, le mode de comptabilisation retenu est le suivant:

- au titre de l'exercice 2006/2007 et avant la prise de contrôle, une mise en équivalence, car Bonduelle n'exerce qu'une influence notable au sens de la norme IAS 28,
- après la prise de contrôle (à compter de début juillet 2007), une intégration globale.

Aliments Carrière: impacts sur l'exercice

Ainsi, le Groupe Aliments Carrière au Canada est entré dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence en juillet 2006, date de prise d'influence notable et ce, à hauteur de 23% pour un montant de 24 millions d'euros. Pour mémoire, la participation dans le Groupe Carrière s'élevait au 30 juin 2006 à 14 millions d'euros, soit 13% classée dans le poste «Autres actifs financiers non courants».

Les impacts sur l'exercice 2006/2007 sont:

- au bilan: titres mis en équivalence (y compris goodwill) pour 28 millions d'euros,
- dans le résultat avant impôt: résultat des sociétés mise en équivalence pour 3,9 millions d'euros,
- dans le résultat financier une charge de 1,2 million d'euros au titre du financement de ces 23 %.

Cette acquisition est financée par dettes.

Fusion en Espagne et en Allemagne

Les trois sociétés espagnoles Bonduelle España, Bonduelle Iberica et Frudesa ont fusionné au 1er avril 2007 et forment désormais la société Bonduelle Iberica SAU. Les trois sociétés allemandes Bonduelle Deutschland Gmbh, Bonduelle GmbH et BPL GmbH ont fusionné dans Bonduelle Deutschland GmbH au 1er mars 2007.

Les fusions en Espagne et en Allemagne n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés.

Note 2 - Principes comptables

Les états financiers consolidés au 30 juin 2007 sont présentés en milliers d'euros et reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci-après «Le groupe»).

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et dettes définis ci-après inscrits à la juste valeur.

A. Immobilisations incorporelles

Goodwill

Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis évalués à leur juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis et les passifs éventuels représente le goodwill. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique «Goodwill» pour les sociétés intégrées globalement et dans la rubrique «Titres mis en équivalence» pour les sociétés mises en équivalence.

Les écarts d'acquisitions relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

Les écarts d'acquisitions négatifs sont directement comptabilisés en compte de résultat.

Autres immobilisations incorporelles

Les marques acquises, individualisables, dont la durée d'utilité est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique «Autres immobilisations incorporelles».

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique «Autres immobilisations incorporelles» du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

Frais de développement

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut démontrer qu'ils génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des

logiciels qui varie de un à cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Suivi de la valeur des marques

Les facteurs importants ayant conduit à apprécier le caractère indéterminé de la durée d'utilité des marques ont été principalement leur positionnement sur le marché en termes de volumes d'activités, de notoriété ainsi que leur rentabilité à long terme attendue. Elles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel en application de l'IAS 36, qui comporte notamment le suivi des indicateurs mentionnés ci-avant.

Suivi de la valeur des goodwill

La valeur comptable des goodwill fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue pour les autres immobilisations incorporelles. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles devient inférieure à leur valeur nette comptable. Les pertes de valeurs éventuelles sont imputées en priorité sur les écarts d'acquisition affectés à l'UGT, puis à la réduction de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur d'ininuée des coûts liés à la vente et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée, sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés de l'Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle se rattachent les immobilisations testées. Les UGT correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans stratégiques des UGT couvrant les cinq prochains exercices. Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation, avec un taux avant impôt, sur la base d'un coût moyen pondéré du capital (WACC) déterminé en fonction des données du marché de Bonduelle et de son secteur d'activité.

Les UGT suivies par le groupe correspondent aux secteurs d'activités suivants: la conserve, le surgelé, le frais et les autres activités pour les immobilisations incorporelles non allouées.

La juste valeur diminuée des coûts liés à la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Le coût d'acquisition ou de production inclut, lorsque applicable, les coûts de démantèlement et de remise en état des sites d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations détenues au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan à hauteur de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure lorsque le contrat transfère au groupe, en substance, la majeure partie des risques liés à la propriété de l'actif. L'évaluation du niveau de risque transféré s'effectue au travers de l'analyse des termes du contrat. La dette financière résultant de l'acquisition de l'actif est inscrite au passif du bilan consolidé.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions de changements de lieux de production.

• Constructions: 10 à 40 ans;

• Matériels, mobiliers, installations: 5 à 15 ans;

• Autres immobilisations: 3 à 10 ans.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient). La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le groupe. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

C. Actifs financiers

Actifs financiers

En application d'IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes:

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (y compris les dérivés actifs);
- les prêts et créances;
- les actifs détenus jusqu'à échéance;
- les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces actifs. Elle est déterminée par le groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

1 - Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les dérivés actifs.

2 - Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont incluses dans cette catégorie.

Ils figurent en actifs financiers et en créances commerciales.

3 - Les actifs détenus jusqu'à échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût

amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers.

4 - Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Les dépréciations durables constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché. Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable. Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont présentés en actifs financiers.

D. Passifs financiers

La dette financière comprend:

- les emprunts obligataires,
- les intérêts courus non échus,
- les en-cours de locations financements,
- les emprunts et concours bancaires,
- les instruments dérivés passifs.

Les dettes financières sont évaluées et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont enregistrées à leur date de règlement.

En application de la norme IAS 39 sur les principes de la comptabilité de couverture en juste valeur, la dette obligataire, swappée à l'émission, a été réévaluée à sa valeur de marché. Les variations de juste valeur de la dette et des dérivés associés passent en résultat de la période.

E. Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur.

- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée immédiatement en résultat.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture d'investissement net dans des activités à l'étranger, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres. Les montants ainsi enregistrés ne seront repris en résultat qu'au moment où l'investissement sera cédé. La part inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.
- Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période. Ils sont repris dans la catégorie «Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS».

Les dérivés sont enregistrés à leur date de transaction.

Les valeurs de marchés des actifs et passifs financiers sont déterminées sur la base de modèles d'évaluation généralement reconnus sur le marché ou pour certains instruments complexes sur la base des cotations établies directement par les contreparties bancaires. Les données de marchés utilisées dans les outils de valorisation sont les fixings Banques Centrales ainsi que les données contribuées de Reuters-Telerate.

F. Stocks

Les stocks de matières sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré. Les stocks de produits finis fabriqués sont évalués au coût de revient (y compris coûts indirects de production). Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations jugées nécessaires sont constatées:

- pour les matières premières lorsque le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire,
- pour les produits finis et marchandises revendues en l'état, chaque fois que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Le montant de toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation et toutes les pertes de stocks sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit. Le montant de toute reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisé comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

Les marges réalisées entre sociétés du groupe sont éliminées.

Au cours de l'exercice, le Groupe Bonduelle a procédé à un changement d'estimation comptable dans la valorisation des stocks pour une meilleure appréhension de ses coûts de revient.

La nature de cette modification porte sur l'incorporation en stock de la totalité des frais fixes industriels.

Ce changement dans l'évaluation des stocks au 30 juin 2007 a un impact positif de 14 millions d'euros sur le total des actifs courants et sur le résultat opérationnel. Il a été comptabilisé en éléments non récurrents, et n'a donc pas d'impact sur le résultat opérationnel courant. Ce changement d'estimation, en plus de l'avancée campagne, a eu pour impact une variation négative du besoin en fonds de roulement.

Actions propres

Les actions Bonduelle détenues par la société sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la ligne «Actions propres», pour une valeur correspondant à leur prix de revient. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

H. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché.

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les liquidités en compte courant bancaire et les parts d'OPCVM de trésorerie mobilisable à court terme.

1. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans la rubrique «Autres passifs non courants». Elles sont inscrites dans la rubrique «Autres produits opérationnels» au compte de résultat et reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

d. Impôts

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bonduelle SCA est tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Bonduelle SA, Bonduelle Conserve International SAS, Bonduelle Surgelé International SAS, Bonduelle Development SAS, Duvet SARL, Bonduelle Food Service SAS, Bonduelle Frais International SAS, Bonduelle Frais France SA et Bonduelle Traiteur International SAS.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, à l'exception toutefois des écarts d'acquisition. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée. Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actif résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. C'est en particulier le cas des impôts différés relatifs aux marques lorsque le taux d'impôt attendu vient à être modifié.

H. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Le groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées. Ces dernières sont constatées en résultat de l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19 «Avantages au personnel», dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées, en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ, de mortalité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge, soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants, soit sous forme de provisions.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont les suivantes:

- prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité,
- âge de départ à la retraite: 62 ans.

Les écarts actuariels, qui correspondent à des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'un exercice sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses, sont imputés sur les capitaux propres.

Autres provisions non courantes et provisions courantes

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

M. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est constaté net des remises et ristournes accordées aux clients ainsi que des coûts liés aux accords de participations publicitaires, de référencement ou concernant des actions promotionnelles ponctuelles facturés par les distributeurs.

Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges ne concourrant pas directement à l'activité.

O. Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les plus ou moins-values de cession d'activités et de participations consolidées, les badwills, pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris les goodwills) relatifs à des participations consolidées, les impacts liés aux risques fiscaux, les coûts de restructuration et de réorganisation, ainsi que les effets liés aux changements d'estimations. Au 30 juin 2007, ce poste inclut à hauteur de 14 millions d'euros l'impact positif du changement d'estimation dans la valorisation des stocks.

P. Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Elle est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, soit 4 ans, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exerçables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

Q. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

R. Actifs et passifs détenus en vue de Leur vente et activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Les actifs et passifs destinés à être cédés, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable, sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par la Direction et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs destinés à la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de leur vente; l'amortissement sur de tels actifs cesse. Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie et ce, pour toutes les périodes présentées.

S. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, des impôts différés sur les déficits reportables et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements sociaux et commerciaux. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent a postériori se révéler différentes de la réalité.

T. Reclassements

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée. Aucun reclassement significatif n'a été effectué sur l'exercice.

Note 3 - Gestion des risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé le département trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par l'audit Interne. La Direction générale du groupe, lors des Business Reviews Financières, valide les orientations prises dans le cadre des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la trésorerie groupe est:

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe,
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur le compte de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

A. Risque de Liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Elle met également en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 22).

B. Risques de marché

- 1. Risque de change
- Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé, en 2006/2007, 86% du chiffre d'affaires et 64% du résultat opérationnel en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois et dollar américain, est en constante évolution, mais ne pèse pas encore d'un poids significatif dans le bilan consolidé. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés, mais est encore peu impacté par cet effet de conversion qui consiste, par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change: Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises a été et restera limitée.

Cependant, la stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe devrait contribuer à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le bénéfice net consolidé.

• Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur l'actif net de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les

objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des swaps de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille au 30 juin 2007 est repris en note 20.

2. Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille au 30 juin 2007 est repris en note 20.

Note 4 - Achats et charges externes

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007	
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(531 370)	(578 092)	
Production stockée	(25 785)	9 037	
Variation de stocks de marchandises et autres approvisionnements	13 275	12 454	
Autres charges externes	(291 668)	(308 371)	
TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(835 550)	(864 971)	

Note 5 - Rémunérations et effectifs

(en milliers d'euros et en nombre de salariés)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Frais de personnel des sociétés intégrées	241 391	249 805
Effectif moyen annuel	7 209	7 188
Effectif permanent	5 632	5 563

Note 6 - Autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Prestations opérationnelles	16 624	6 209
Reprises de provisions et pertes de valeur	3 409	8 534
Autres produits opérationnels	13 169	12 924
TOTAL AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS	33 202	27 667

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Impôts et taxes	(24 354)	(24 465)
Dotations aux provisions et pertes de valeur	(5 818)	(15 394)
Autres charges opérationnelles	(2 559)	(2 485)
TOTAL AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(32 731)	(42 344)

Note 7 - Éléments non récurrents

'en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Plus/moins-values de cessions d'immobilisations	549	
Litiges et risques fiscaux	(1 021)	(306)
Frais de réorganisation	(2 320)	(1 576)
Changement d'estimation dans la valorisation des stocks		13 964
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	(2 792)	12 083

Note 8 - Résultat financier

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Produits financiers	31 697	15 021
Charges financières	(41 508)	(32 241)
COÛT FINANCIER NET	(9 811)	(17 220)
Résultat de change	286	4 702
Autres charges et produits	(102)	254
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	(9 627)	(12 264)
Dont impact des variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	10 204	12 224

Le résultat financier de l'année s'élève à -12,3 millions d'euros contre -9,6 millions d'euros au 30 juin 2006. Ce résultat est principalement impacté par:

- une évolution du coût moyen de la dette défavorable à hauteur de -3,8 millions d'euros compte tenu de la remontée des taux constatée sur l'exercice;
- la variation de juste valeur positive de 3,3 millions d'euros constatée sur les instruments négociés en couverture de la dette à taux variable non éligible à la comptabilité de couverture au sens IAS 39 qui impacte donc significativement le résultat (voir note 20), mais moins qu'au 30 juin 2006 (variation de juste valeur de +6,6 millions d'euros);
- un gain de change de 4,7 millions d'euros résultant de la variation de juste valeur positive des instruments négociés en dollars canadiens.

Hors impacts de l'IAS 39 et des évènements non récurrents, le coût moyen de la dette est de 5,13 % en augmentation de 105 bp par rapport au 30 juin 2006.

- Une baisse des taux de 100 bp des taux entraînerait une baisse de 78 bp du coût moyen de la dette, soit un allègement de la charge financière de 3 millions d'euros.
- Une hausse des taux de 100 bp entraînerait une augmentation du coût moyen de la dette de 20 bp, soit une augmentation de la charge financière de 0,8 million d'euros.

En intégrant les impacts de la norme IAS 39, le coût moyen de la dette au 30 juin 2007 est de 4,47 %.

- Une baisse de 100 bp des taux sur toutes les maturités de la courbe entraînerait une hausse de 72 bp du coût moyen de la dette, soit une augmentation de la charge financière de 2,7 millions d'euros.
- Une hausse de 100 bp des taux sur toutes les maturités de la courbe entraînerait une diminution du coût moyen de la dette de 156 bp, soit un allègement de la charge financière de 5,9 millions d'euros.

Note 9 - Impôt sur le résultat

1) Analyse de la charge nette d'impôts

La charge totale d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

(en %)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
T 1/: 24	20.57	22.20
Taux d'impôt moyen	30,57	33,30

L'économie d'impôt réalisée par le groupe grâce à l'intégration fiscale s'élève à 2 131 milliers d'euros.

2) Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	%	Au 30/06/2007	%
Résultat net part du groupe	39 228		51 803	
Intérêts minoritaires	1 133		(87)	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	0		(3 856)	
Charge d'impôt	17 770		23 894	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	58 131		71 754	
Charge d'impôt théorique	20 015	34,4	24 705	34,4
Rapprochement				
Différences permanentes	712	1,2	2 092	2,9
Différentiel de taux (pays étrangers)	(4 160)	(7,2)	(3 147)	(4,4)
Incidence des déficits reportables et autres	1 203	2,1	245	0,3
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	17 770	30,6	23 894	33,3

3) Impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Impôts différés - Actif	10 496	8 312
Impôts différés - Passif	1 932	10 699
ACTIF NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	8 564	(2 387)
Provisions et immobilisations	12 826	12 142
Marges sur stocks	1 939	1 097
Déficits reportables*	11 375	9 613
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(15 441)	(18 649)
Autres	(2 135)	(6 590)
ACTIF NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	8 564	(2 387)

^{*} En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

Les reports déficitaires pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé s'élèvent au 30 juin 2007 à 30,6 millions d'euros, contre 29,1 millions d'euros au 30 juin 2006.

Note 10 - Résultat par action

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007	
Résultat net part du groupe	39 228	51 803	
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat net	7 860 831	7 872 633	
RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)			
De base	4,99	6,58	
Dilué	4,99	6,56	

Le dividende proposé par l'Assemblée Générale est de 1,35 euro par action. Au 30 juin 2007, le capital de BSCA se compose de 8 millions d'actions d'une valeur nominale de 7 euros.

Note 11 - Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante:

en milliers d'euros)	Au 30/06/2005	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres(1)	Au 30/06/2006
VALEURS BRUTES					
Marques, brevets et licences	41 231	3 957	(43)	(5 401)	39 744
Logiciels	1 881	569	(176)	6 170	8 444
Autres	1 500	22	0	2	1 524
Immobilisations en cours	0	1 226	0	(22)	1 204
	44 612	5 774	(219)	749	50 916
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE	VALEUR				
Marques, brevets et licences	11 754	2 599	(43)	(5 782)	8 528
Logiciels	1 606	274	(174)	5 784	7 491
Autres	453	201	0	1	655
	13 813	3 074	(217)	4	16 673
VALEURS NETTES					
Marques, brevets et licences	29 478				31 217
Logiciels	275				954
Autres	1 047				869
Immobilisations en cours	0				1 204
	30 799				34 243

⁽¹⁾ Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres(1)	Au 30/06/2007
VALEURS BRUTES				1 100	
Margues, brevets et licences	39 744	7 077	(2)	(16 760)	30 060(2)
Logiciels	8 444	4 614	(33)	19 178	32 205
Autres	1 524	3		(1 169)	358
Immobilisations en cours	1 204	1 395		(1 204)	1 395
	50 916	13 090*	(34)	46	64 018
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE	VALEUR				
Marques, brevets et licences	8 528	98	(2)	(6 920)	1 704
Logiciels	7 491	4 338	(33)	7 357	19 153
Autres	655	19		(403)	271
	16 673	4 455	(35)	34	21 128
VALEURS NETTES					
Marques, brevets et licences	31 217				28 357
Logiciels	954				13 052
Autres	869				87
Immobilisations en cours	1 204	·			1 395
·	34 243	·		·	42 890

⁽¹⁾ Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Note 12 - Goodwill

Le goodwill varie de la façon suivante:

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2005	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽³⁾	Au 30/06/2006
VALEUR BRUTE	75 553	0	(421)	180	75 312
Perte de valeur	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE	75 553	0	(421)	180	75 312

'en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽³⁾	Au 30/06/2007
VALEUR BRUTE	75 312	0	0	0	75 312
Perte de valeur	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE	75 312	0	0	0	75 312

⁽³⁾ Variation de périmètre.

Bonduelle-Rapport Financier 2006/2007 ₹ 45

⁽²⁾ Ce poste inclut les marques Cassegrain et Frudesa.

^{*} Dont l'acquisition de la marque Salto au 1er juillet 2006.

Note 13 - Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante:

en milliers d'euros)	Au 30/06/2005	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2006
VALEUR BRUTE					
Terrains	24 983	1 595	(52)	147	26 673
Constructions	231 628	5 752	(1 289)	6 378	242 469
Installations techniques, outillages et matériels industriels	446 428	29 144	(20 760)	9 258	464 070
Autres	32 676	3 094	(5 139)	140	30 771
Immobilisations en cours	16 860	21 221	(9)	(18 175)	19 898
	752 575	60 807	(27 250)	(2 251)	783 881
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VA	LEUR				
Terrains	7 225	479	(11)	(0)	7 692
Constructions	137 083	13 006	(1 158)	(669)	148 263
Installations techniques, outillages et matériels industriels	307 082	28 822	(19 418)	(2 475)	314 011
Autres	22 266	3 405	(3 265)	(306)	22 100
Immobilisations en cours	154	110	0	0	265
	473 811	45 823	(23 853)	(3 451)	492 330
VALEURS NETTES					
Terrains	17 758				18 980
Constructions	94 544				94 207
Installations techniques, outillages et matériels industriels	139 346				150 059
Autres	10 411				8 671
Immobilisations en cours	16 706				19 633
	278 765				291 551

⁽¹⁾ Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2007
VALEURS BRUTES					
Terrains	26 673	948	(355)	365	27 631
Constructions	242 469	2 745	(3 275)	1 698	243 637
Installations techniques, outillages et matériels industriels	464 070	17 078	(8 679)	18 710	491 179
Autres	30 771	3 740	(3 255)	1 708	32 964
Immobilisations en cours	19 898	27 269	(355)	(17 276)	29 535
	783 881	51 780	(15 919)	5 205	824 946
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VA	LEUR				
Terrains	7 692	475		(1 998)	6 169
Constructions	148 263	12 421	(2 863)	(4 896)	152 925
Installations techniques, outillages et matériels industriels	314 011	31 190	(7 994)	7 607	344 814
Autres	22 100	3 147	(3 217)	1 083	23 113
Immobilisations en cours	265	(176)	0	0	89
	492 330	47 058	(14 075)	1 796	527 109
VALEURS NETTES					
Terrains	18 980				21 462
Constructions	94 207				90 712
Installations techniques, outillages et matériels industriels	150 059				146 366
Autres	8 671				9 852
Immobilisations en cours	19 633				29 447
	291 551				297 838

⁽¹⁾ Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Les immobilisations acquises ou refinancées par crédit-bail s'élevaient en valeurs brute et nette respectivement à 55,6 et 15,3 millions d'euros au 30 juin 2007, 55,3 et 17,3 millions d'euros au 30 juin 2006.

Note 14 - Autres actifs financiers non courants

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante:

en milliers d'euros)	Au 30/06/2005	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2006
VALEURS BRUTES					
Titres de participation ⁽²⁾	61	14 128 ⁽³⁾		48	14 236
Instruments financiers dérivés actifs	5 730		(4 599)		1 131
Autres immobilisations financières	2 203	37	(198)	(10)	2 031
	7 993	14 165	(4 797)	38	17 399
PERTES DE VALEUR					
Titres de participation ⁽²⁾	5				5
Autres immobilisations financières	206	(49)			158
	211	(49)	0	0	163
VALEURS NETTES					
Titres de participation ⁽²⁾	55	14 128		48	14 231
Instruments financiers dérivés actifs	5 730		(4 599)		1 131
Autres immobilisations financières	1 996	86	(198)	(10)	1 874
	7 782	14 214	(4 797)	38	17 236

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres(1)	Au 30/06/2007
VALEURS BRUTES					
Titres de participation ⁽²⁾	14 236		(23)	(14 038)(3)	175
Instruments financiers dérivés actifs	1 131		(617)		514
Autres immobilisations financières	2 031	281	(353)	3	1 964
	17 399	281	(993)	(14 034)	2 653
PERTES DE VALEUR					
Titres de participation ⁽²⁾	5				5
Autres immobilisations financières	158		(2)		155
	163	0	(2)	0	160
VALEURS NETTES					
Titres de participation ⁽²⁾	14 231	0	(23)	(14 038)	170
Instruments financiers dérivés actifs	1 131		(615)		517
Autres immobilisations financières	1 874	281	(351)	3	1 808
	17 236	281	(988)	(14 034)	2 495

⁽¹⁾ Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

⁽²⁾ Cette rubrique représente la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe.

⁽³⁾ L'augmentation des titres de 14 128 milliers d'euros correspond à l'acquisition d'une participation dans le Groupe Aliments Carrière au 30 juin 2006. La diminution des titres de 14 038 milliers d'euros au 30 juin 2007 correspond au reclassement des titres Aliments Carrière de titres de participation non consolidés en titres mis en équivalence (voir 1E).

Note 15 - Autres actifs non courants

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
	1/48	
Autres créances non courantes	1 391	153
Charges constatées d'avance	207	327
TOTAL AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1 598	480

Note 16 - Stocks et en-cours

en milliers d'euros)	Valeurs nettes au 30/06/2006	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2007
Matières et emballages	77 011	88 661	(1 080)	87 581
Produits finis	202 515	235 908	(4 284)	231 623
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	279 526	324 569	(5 365)	319 204(1)

⁽¹⁾ Dont 14 millions d'euros de changement d'estimation (voir note 2F).

Note 17 - Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit:

en milliers d'euros)	Valeurs nettes ⁽²⁾ au 30/06/2006	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes ⁽²⁾ au 30/06/2007
Clients	234 228	294 916	(9 267)	285 649
Créances fiscales et sociales	39 667	46 300	0	46 300
Autres créances	56 597	48 565	(6 200)	42 365
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	330 491	389 781	(15 467)	374 313

⁽²⁾ La valeur nette de ces créances correspond à leur juste valeur.

Note 18 - Autres actifs courants

Les autres actifs courants se décomposent comme suit:

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Prêts et créances rattachées non consolidés	465	454
Charges constatées d'avance	4 081	3 736
Autres	15	10
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	4 561	4 200

Note 19 - Autres actifs financiers courants

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Dérivé actif évalué à la juste valeur courant	9 290	18 820
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS	9 290	18 820

Note 20 - Instruments Financiers dérivés

Instruments dérivés au 30 juin 2006

en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur de marché	Valeur comptable
DÉRIVÉS PASSIFS			
Dérivés de taux			
Couvertures de flux de trésorerie	_	_	_
Couvertures de juste valeur*	181 216	(1 569)	(1 569)
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	625 000	1 791	1 791
Dérivés de change			_
Couvertures de flux de trésorerie	178 317	5 787	5 787
Couvertures de juste valeur	110 936	35 246	35 246
Couvertures d'investissement net en devises			_
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	88 688	3 945	3 945
		45 201	45 201
Dont courant			7 725
Dont non courant			37 476
DÉRIVÉS ACTIFS			
Dérivés de taux			
Couvertures de flux de trésorerie			
Couvertures de juste valeur*	36 802	1 131	1 131
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	300 000	7 704	7 704
Dérivés de change			_
Couvertures de flux de trésorerie	11 802	295	295
Couvertures de juste valeur			_
Couvertures d'investissement net en devises			_
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	131 633	1 291	1 291
		10 421	10 421
Dont courant			9 290
Dont non courant			1 131

^{*} Pour les besoins de la présentation, la juste valeur du cross currency swap a été classée en juste valeur de taux pour sa composante taux et en juste valeur de change pour sa composante devises.

Instruments dérivés au 30 juin 2007

en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur de marché	Valeur comptable
DÉRIVÉS PASSIFS			
Dérivés de taux			
Couvertures de flux de trésorerie	_	_	_
Couvertures de juste valeur*	199 926	2 405	2 405
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	625 000	2 645	2 645
Dérivés de change			-
Couvertures de flux de trésorerie	145 710	4 380	4 380
Couvertures de juste valeur	106 588	41 591	41 591
Couvertures d'investissement net en devises			-
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	124 562	1 344	1 344
		52 365	52 365
Dont courant			12 302
Dont non courant			40 063
DÉRIVÉS ACTIFS			
Dérivés de taux			
Couvertures de flux de trésorerie			
Couvertures de juste valeur*	11 103	521	521
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	450 000	10 965	10 965
Dérivés de change			-
Couvertures de flux de trésorerie	32 940	613	613
Couvertures de juste valeur	2 221	15	15
Couvertures d'investissement net en devises			-
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	202 916	7 221	7 221
		19 335	19 335
Dont courant			18 820
Dont non courant			515

^{*} Pour les besoins de la présentation, la juste valeur du cross currency swap a été classée en juste valeur de taux pour sa composante taux et en juste valeur de change pour sa composante devises.

Afin de gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Dériués de Taux

Couvertures de juste valeur

Le groupe a émis trois emprunts obligataires à taux fixe, swappés à taux variable dès l'émission. Ces swaps répondent aux critères de la comptabilité de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39. La dette sous jacente et les swaps sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

La dette du groupe est pour l'essentiel sous forme d'emprunts obligataires swappés à taux variable. Le groupe est donc exposé aux hausses de taux d'intérêts en euros. Pour couvrir ce risque, le groupe a mis en place des instruments optionnels de type Tunnels, permettant de se prémunir de toute hausse des taux au-dessus de 3,62% sur une maturité moyenne de 3 ans et demi. Toutefois, s'agissant de couverture de dette swappée à l'origine, aucun de ces dérivés n'est éligible à la comptabilité de couverture de flux futurs au sens d'IAS39. Ils ont donc été classés en instruments détenus à des fins de transaction et leurs variations de juste valeur passent en résultat de l'année.

Dérivés de Change

Couvertures de juste valeur

Le groupe a émis en 2000 un emprunt obligataire d'un nominal de 150 millions de dollars américains. De ce fait, le groupe est exposé au risque de variation de valeur de cette dette en fonction de l'évolution de la parité euro/dollar américain. Des instruments

dérivés, change à terme et cross currency swap, répondant aux critères de la comptabilité de couverture au sens IAS 39, ont été mis en place pour couvrir ce risque à hauteur de 98 % du nominal.

Couvertures de flux de trésorerie

Les ventes du groupe sont essentiellement libellées en euros. Toutefois, dans certains pays, le groupe peut facturer en devises, pour l'essentiel en dollar américain, en forint hongrois, en rouble russe et en zloty polonais. Le groupe publie ses comptes en euros, et les variations de valeur de ces devises par rapport à l'euro peuvent avoir un impact sur son résultat consolidé. Pour limiter la sensibilité de son résultat, le groupe met en place des couvertures de flux de trésorerie en négociant des dérivés fermes et optionnels.

Par ailleurs, le cross currency swap mis en place en couverture de la dette obligataire de 150 millions de dollars américains a été négocié par anticipation par rapport à la date d'émission de la dette. Il avait au jour de l'émission une juste valeur de -4,4 millions d'euros. S'agissant d'une couverture de flux futurs, cette somme a été enregistrée en capitaux propres. Elle passera en résultat à la date de remboursement de l'emprunt.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

Certains des dérivés mis en place par le groupe en couverture des flux de trésorerie futurs ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39. Il s'agit essentiellement de stratégies optionnelles en dehors de la monnaie ou de dérivés dont le nominal n'est pas connu de façon certaine au jour de la négociation.

Instruments financiers en couverture de flux de trésorerie au 30 juin 2006

Juste valeur

en milliers d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Passifs			
Couverture de flux de trésorerie – Taux	_	_	
Couverture de flux de trésorerie – Change	1 406	3 505	876
Actifs			
Couverture de flux de trésorerie – Taux			
Couverture de flux de trésorerie – Change	295		
TOTAL	1 111	3 505	876
Montant comptabilisé en capitaux propres au cours de l'exercice	(1 111)		
Montant repris des capitaux propres au cours de l'exercice	655		

Instruments financiers en couverture de flux de trésorerie au 30 juin 2007

Juste valeur

en milliers d'euros)	< 1 an		70 S. N. 25-01
Passifs			
Couverture de flux de trésorerie – Taux	_	_	
Couverture de flux de trésorerie – Change	876	3 505	-
Actifs			
Couverture de flux de trésorerie – Taux			
Couverture de flux de trésorerie – Change	613		
TOTAL	263	3 505	-
Montant comptabilisé en capitaux propres au cours de l'exercice	613		
Montant repris des capitaux propres au cours de l'exercice	1 111		

Position nette de change du groupe (hors exposition patrimoniale) au 30 juin 2006

Juste valeur

en milliers de devises)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dollar américain				
(-) vendeur USD				
Position nette avant couverture	(137 700)	120 000	30 000	12 300
POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE	(41 300)	9 000	_	32 300
Forint hongrois				
(-) vendeur HUF				
Position nette avant couverture	22 308 000	_	_	22 308 000
POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE	11 408 000	-	-	11 408 000

Position nette de change du groupe (hors exposition patrimoniale) au 30 juin 2007

Juste valeur

(en milliers de devises)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dollar américain				
(-) vendeur USD				
Position nette avant couverture	(57 200)	120 000	_	62 800
POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE	66 800	-	_	66 800
Forint hongrois				
(-) vendeur HUF				
Position nette avant couverture	24 000 000	_	-	24 000 000
POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE	13 250 000	-	_	13 250 000

Note 21 - Trésorerie

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 372	63 112
Intérêts courus non échus	(64)	(338)
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	44 308	62 774

Note 22 - Dettes financières

1) Ventilation par nature de l'endettement net

au 30 juin 2006

(en milliers de devises)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire	-	97 876	120 274	218 150
Locations financements	1 181	10 468	964	12 613
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	14 641	2 189		16 830
Emprunts et dettes financières diverses		982		982
Intérêts courus	1 796	-	_	1 796
Concours bancaires courants	40 517	_	_	40 517
Total endettement brut avant dérivés	58 136	111 515	121 238	290 888
Dérivés – Passifs	7 725	27 926	9 550	45 201
Total endettement brut après juste valeur des instruments dérivés	65 861	139 440	130 788	336 090
Dérivés – Actifs	9 290	525	606	10 421
Valeurs mobilières de placement	_	_	_	_
Disponibilités	44 372	_	_	44 372
TOTAL DES PLACEMENTS	53 662	525	606	54 793
TOTAL ENDETTEMENT NET	12 200	138 916	130 182	281 297

au 30 juin 2007

(en milliers de devises)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire	31 363	84 932	91 299	207 594
Locations financements	845	6 486	3 545	10 877
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	24 589	1 503	382	26 474
Emprunts et dettes financières diverses	143	859	_	1 002
Intérêts courus	2 564	-	_	2 564
Concours bancaires courants	59 481	-	_	59 481
Total endettement brut avant dérivés	118 986	93 780	95 227	307 993
Dérivés – Passifs	12 302	33 893	6 170	52 365
Total endettement brut après juste valeur	424.222	407.674	404 207	260 250
des instruments dérivés	131 288	127 674	101 397	360 358
Dérivés – Actifs	18 820	515	-	19 335
Valeurs mobilières de placement	_	_	_	-
Disponibilités	63 111	-	_	63 111
TOTAL DES PLACEMENTS	81 931	515	_	82 446
TOTAL ENDETTEMENT NET	49 357	127 159	101 397	277 912

Endettement brut (y compris dérivés)

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007	
À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	342 907	336 090	
Augmentation	16 851	30 389	
Remboursements, diminutions	(14 248)	(3 325)	
Variation de juste valeur	(10 418)	(3 397)	
Écarts de conversion	(89)	602	
Autres	1 087		
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	336 090	360 358	

2) Ventilation par taux des dettes financières nettes

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007	
DETTE FINANCIÈRE NETTE	281 297	277 912	
Avant couverture de taux			
Taux fixe	268 977	271 009	
Taux variable	12 320	6 903	
Après couverture de taux			
Taux fixe	16 047	14 196	
Taux variable	265 250	263 716	
Dont taux variable cappé	300 000	325 000	

3) Ventilation par devise des dettes financières nettes

(en milliers d'euros après couverture)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
(-): excédents.		
EUR	260 918	208 172
USD	(10 761)	9 128
CAD	13 055	23 930
Autres	18 085	36 682
TOTAL	281 297	277 912

4) Détail des emprunts obligataires

(en milliers de devises)	Échéance	Notionnel	Devises	Amortissements
Émissions publiques		_	_	_
Émissions privées	2012	150 000	USD	30 M\$/an dès 2008
	2016	25 000	EUR	5 M€/an dès 2012
	2017	75 000	EUR	15 M€/an dès 2013

Les émissions sont soumises à des covenants financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect d'un ratio de dettes long terme sur capitaux permanents de 0,60 maximum.

Au 30 juin 2007, le groupe respecte ces covenants.

5) Liquidités

Au 30 juin 2007, le Groupe Bonduelle bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéance moyenne supérieure à 5 ans. Le montant de ces lignes bancaires confirmées s'élève à 195 millions d'euros (155 millions d'euros au 30 juin 2006) dont 99 millions d'euros à plus de cinq ans. La part non utilisée au 30 juin 2007 est de 171 millions d'euros contre 141 millions d'euros au 30 juin 2006.

6) Valeur de marché des actifs et passifs financiers hors dériués

au 30 juin 2006

en milliers d'euros)	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
PASSIFS			
Dettes			
Dette obligataire	257 511	218 150	218 150
Emprunts auprès des établissements de crédit	16 830	16 830	16 830
Emprunts et dettes financières diverses	894	894	894
Intérêts courus	1 884	1 884	1 884
Concours bancaires courants	40 517	40 517	40 517
TOTAL	317 637	278 275	278 275
Dont dette couverte en juste valeur		213 769	213 769
Dont dette couverte en flux de trésorerie		4 381	4 381
ACTIFS			
Valeurs mobilières de placement	_	_	
Disponibilités	44 372	44 372	44 372
TOTAL	44 372	44 372	44 372

au 30 juin 2007

'en milliers d'euros)	Va	aleur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
PASSIFS				
Dettes				
Dette obligataire		256 813	217 525	207 594
Emprunts auprès des établissements de crédit		37 351	37 351	37 351
Emprunts et dettes financières diverses		1 002	1 002	1 002
Intérêts courus		2 564	2 564	2 564
Concours bancaires courants		59 481	59 481	59 481
TOTAL		357 212	317 924	307 993
Dont dette couverte en juste valeur			213 144	213 144
Dont dette couverte en flux de trésorerie			4 381	4 381
Actifs				
Valeurs mobilières de placement		_	-	_
Disponibilités		63 111	63 111	63 111
TOTAL		63 111	63 111	63 111

Pour tous les autres actifs et passifs financiers hors dérivés, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

Note 23 - Engagements enưers le personnel

1. Régimes à cotisations définies

Le groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du groupe exercent leur activité.

2. Régimes à prestations définies

Le groupe a, par ailleurs, principalement des engagements contractuels d'indemnités de départ et de fin de carrière dont il a la responsabilité. L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante:

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
COMPTE DE RÉSULTAT: CHARGE DE RETRAITE		
Coût des services rendus dans l'année	1 046	1 528
Effet de l'actualisation	235	1 051
Rendement attendu des actifs du régime	(373)	(502)
Rendement attendu des actifs du regime Rendement attendu des droits à remboursement	(575)	(502)
Amortissement du coût des services passés	0	0
(Gains) / Pertes liés à la réduction du régime	0	(242)
(Gains) / Pertes liés à la liquidation du régime	0	(242)
CHARGE (PRODUIT) DE RETRAITE COMPTABILISÉE	908	1 835
VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION		
Valeur actualisée de l'obligation DBO au 1er juillet	13 313	13 589
Coût des services rendus dans l'année	835	1 528
Effet de l'actualisation	235	1 051
Cotisations employés	0	27
Modifications du régime	278	0
Réduction du régime	0	(242)
Liquidation du régime	0	0
Regroupement d'activités	0	0
Cession d'activités	0	0
Prestations versées	(441)	(1 538
(Gains) / Pertes actuariels liés à des écarts d'expérience	275	3 164
(Gains) / Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses	(906)	487
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION DBO AU 30 JUIN	13 589	18 067
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME		
Juste valeur des actifs du régime au 1er juillet	9 330	9 000
Rendement attendu des actifs du régimes	373	502
Cotisations employeur	0	729
Cotisations employés	0	27
Liquidation du régime	0	0
Regroupement d'activités	0	0
Cession d'activités	0	0
Prestations versées	(63)	(792)
Gains / (Pertes) actuariels liés à des écarts d'expérience	(640)	2 931
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 30 JUIN	9 000	12 398

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
	<u> </u>	

RÉCONCILIATION DU MONTANT RECONNU AU BILAN		
Situation financière nette : surplus / (déficit)	(4 589)	(5 669)
Coût des services passés non comptabilisés	(4 369)	(5 669)
	(28)	
Effet de la limitation des surplus (asset ceiling IAS 19 #58)	V - 7	(28)
(Provision) au 30 juin	(4 617)	(5 697)
ACTIF NET AU 30 JUIN	0	0
ÉCARTS ACTUARIELS		
(Gains) / Pertes actuariels générés au 1er juillet	1 117	1 126
(Gains) / Pertes actuariels générés entre le 1er juillet et le 30 juin	9	720
ÉVOLUTION DES MONTANTS INSCRITS AU BILAN AU COURS DE L'EXERCICE		
(Passif) Actif net d'ouverture	(4 271)	(4 617)
(Charge) Produit de retraite	(908)	(1 835)
Prestations payées par l'employeur	441	746
Cotisations payées par l'employeur	0	729
Regroupement / Cession d'activités	0	0
Reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres	120	(720)
(Passif) Actif net de clôture	(4 617)	(5 697)
HYPOTHÈSES ACTUARIELLES EN FIN D'EXERCICE		
Taux d'actualisation	4,75 %	4,75 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,00 %	4,30 %
Taux d'évolution des salaires	2,5 %	3,0 %

Composition des actifs du régime au 30 juin

Les actifs de couverture sont les actifs gérés par Prédica en couverture des engagements IDR, adossés sur l'actif général de Prédica.

Note 24 - Plans d'options sur actions

La Gérance de BSCA peut octroyer à certains dirigeants et cadres du groupe des options d'achat d'actions de la société Bonduelle.

Caractéristiques des plans

	Plan N° 4	Plan N° 5	Plan N° 6	Plan N° 7	Plan N°8	Plan N° 9	Plan N° 10	Plan N° 11
Date d'Assemblée	26/05/1998	26/05/1998	12/12/2001	12/12/2001	12/12/2001	09/06/2005	09/05/2006	09/06/2005
Date du Conseil de Gérance	02/10/2000	01/03/2001	24/04/2002	28/03/2003	05/05/2004	09/06/2005	09/05/2006	04/05/2007
Nombre initial d'actions attribuées	2 000	14 150	17 415	29 445	30 850	23 250	45 000	9 226
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	0	(300)	(200)	(9 815)	(8 730)	(6 780)		
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	2 000	13 850	17 215	19 630	22 120	16 470	45 000	9 226
Point de départ d'exercice des options	02/10/2005	01/03/2006	25/04/2006	29/03/2007	06/05/2008	09/06/2009	09/05/2010	05/05/2011
Date d'expiration	02/10/2006	01/03/2007	25/04/2007	29/03/2008	06/05/2009	09/06/2010	09/05/2011	04/05/2012
Prix de souscription	18,30	35,00	57,37	52,30	71,40	61,50	62,52	83,30
NOMBRE D'ACTIONS SOUSCRITES AU 30 JUIN 2007	2 000	13 850	17 215	4 505	0	0	0	0

⁽¹⁾ Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice.

Valorisation des plans d'options

Comme indiqué en partie P de la note 2, les options d'achat d'actions accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les options attribuées en 2006 et 2007 ont été valorisées sur la base des hypothèses suivantes:

	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007	
Taux d'intérêt sans risque	3,70 %	4,16 %	
Durée de vie estimée	4 ans	4 ans	
Volatilité estimée	26,94 %	23,69 %	
Taux de dividendes attendus	1,85 %	1,65 %	

La volatilité anticipée est estimée selon l'approche historique. Celle-ci consiste à déterminer l'écart type des rentabilités journalières de l'action sur la période précédant la date d'attribution des stock-options égale à la durée de vie de ces dernières, soit une période de 5 ans.

Note 25 - Autres provisions

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Dotation	Utilisations	Reprises non utilisées	Autre ⁽¹⁾	Au 30/06/2007
Risques commerciaux	4 468	1 131	(3 029)	(588)	165	2 149
Risques fiscaux ⁽²⁾	2 144	1 897	(1 067)	(124)	202	3 052
Risques sociaux	2 195	1 731	(598)	(258)	(10)	3 059
Restructurations	994	453		(260)		1 187
Autres risques	1 751	1 644	(639)	(314)	(125)	2 319
	11 552	6 857	(5 332)	(1 544)	232	11 765

en milliers d'euros)	Courant	Non courant	Au 30/06/2007
Risques commerciaux	266	1 883	2 149
Risques fiscaux ⁽²⁾	232	2 819	3 052
Risques sociaux	345	2 714	3 059
Restructurations	1 071	116	1 187
Autres risques	629	1 690	2 318
	2 544	9 221	11 765

⁽¹⁾ Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Note 26 - Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007	
Subventions d'investissements	8 459	9 672	
Dettes diverses	975	624	
TOTAL DES AUTRES PASSIFS NON COURANTS	9 433	10 296	

⁽²⁾ Les provisions pour risques fiscaux correspondent à des contrôles fiscaux en cours provisionnés compte tenu de l'analyse des dossiers par le groupe.

Note 27 - Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007	
Dettes fournisseurs	291 736	329 386	
Dettes sur acquisitions d'actifs	19 133	20 761	
Dettes fiscales et sociales	70 580	78 441	
Autres dettes	26 816	22 386	
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	408 265	450 974	

Note 28 - Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	1 522	1 542
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	1 522	1 542

Note 29 - Informations sectorielles

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur est déterminée selon la localisation des actifs qui est identique à celle issue de la localisation des marchés.

Les transferts entre secteurs ne sont pas significatifs et sont réalisés aux conditions de marché.

1) Informations par zones géographiques

(en milliers d'euros)	Union européenne	Hors Union européenne	Éliminations	Total au 30/06/2006
COMPTE DE DÉCULTAT				
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires	1 150 728	103 992	(58 675)	1 196 045
Ventes intersecteurs	(58 675)	0	58 675	0
TOTAL	1 092 053	103 992	0	1 196 046
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(47 187)	(1 767)		(48 954
Résultat opérationnel courant	50 006	20 543		70 549
Résultat opérationnel	46 164	21 593		67 757
BILAN				
Actifs non courants	395 095	35 414		430 509
dont immobilisations corporelles	271 826	19 725		291 551
Actifs courants	630 351	47 980		678 331
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	1 025 446	83 394		1 108 840
Capitaux propres				333 074
Passifs non courants	292 248	1 324		293 573
dont investissements nets corporels et incorporels	54 513	7 148		61 661
dont dettes financières				269 959
Passifs courants	434 878	47 315		482 193
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	1 025 446	83 394		1 108 840

en milliers d'euros)	Union européenne	Hors Union européenne	Éliminations	Total au 30/06/2007
			- R. C. C. C.	STATE OF THE
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires	1 193 380	117 051	(57 442)	1 252 989
Ventes intersecteurs	(57 442)	0	57 442	0
TOTAL	1 135 938	117 051	0	1 252 989
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(49 292)	(2 309)		(51 601)
Résultat opérationnel courant	51 152	20 783		71 935
Résultat opérationnel	62 870	21 148		84 018
BILAN				
Actifs non courants	403 422	51 527		454 949
dont immobilisations corporelles	274 893	22 945		297 838
Actifs courants	717 277	68 614		785 891
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	1 120 699	120 141		1 240 840
Capitaux propres				381 825
Passifs non courants dont investissements nets corporels et incorporels dont dettes financières	263 023 58 069	1 694 <i>4 682</i>		264 717 62 752 228 805
Passifs courants	530 570	63 728		594 298
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	1 120 699	120 141		1 240 840

2) Informations par activités

en milliers d'euros)	Conserves	Surgelés	Frais	Autres	Total au 30/06/2006
COMPTE DE RÉSULTAT					
Chiffre d'affaires hors groupe	574 442	276 817	344 786		1 196 046
TOTAL	574 442	276 817	344 786		1 196 046
BILAN					
Goodwill	1 699	239	72 511	863	75 312
Marques	20 215	1 000			21 215
Investissements nets corporels et incorporels	22 858	19 159	13 120	6 524	61 662

'en milliers d'euros)	Conserves	Surgelés	Frais	Autres	Total au 30/06/2007
COMPTE DE RÉSULTAT					
Chiffre d'affaires hors groupe	606 985	285 926	360 079		1 252 990
TOTAL	606 985	285 926	360 079		1 252 990
BILAN					
Goodwill	1 699	239	72 511	863	75 312
Marques	20 215	8 000			28 215
Investissements nets corporels et incorporels	21 835	18 819	16 305	5 792	62 752

Note 30 - Engagements conditionnels et éventualités

30/06/2006 30/06/2007 (en milliers d'euros)

Engagements donnés		
Avals et cautions donnés (nets des utilisations)	2 494	1 984
Engagements reçus		
Avals et cautions reçus (nets des utilisations)	1 989	1 878

Environnement

Les activités du groupe ne génèrent pas de passifs majeurs en terme d'environnement.

Le groupe fait face ponctuellement aux charges engendrées par la remise en états des sites industriels fermés.

Gaz à effet de serre: en l'absence de traitement comptable IFRS défini, les quotas de gaz à effet de serre ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés. Bonduelle respecte le quota d'émission de 268 524 TeqCO₂ qui lui a été attribué à compter du 1er janvier 2005 Pour l'année 2006/2007, le volume des émissions s'est élevé à 52 405 TeqCo₂. 52 269 TeqCO₂ ont été cédés sur le marché au cours du mois d'avril 2007.

Options d'achat et de vente sur les titres Aliments Carrière Les titres Aliments Carrière font l'objet d'une option de vente de la part de ses actionnaires sur la totalité des titres qu'ils détiendront entre le 1er juillet 2007 et le 15 août 2007, soit 77 % du capital au maximum.

Bonduelle détient une option d'achat sur 60 % du capital et ce, pendant la même période d'option.

Note 31 - Transactions avec les parties liées

Au titre de l'exercice 2006/2007, il a été versé à la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, en tant que Gérant de Bonduelle SCA la somme de 980700 euros à titre de rémunération et 30000 euros, en jetons de présence, aux membres du Conseil de Surveillance. Le compte courant créditeur avec Pierre et Benoît Bonduelle SAS s'élève à 733 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de ce dernier.

Note 32 - Évènements postérieurs à la clôture

Prise de contrôle du Groupe Aliments Carrière

Le Groupe Bonduelle a annoncé début juillet 2007, la finalisation de l'acquisition à 100 % du capital de son confrère Aliments Carrière, leader canadien des légumes en conserve et légumes surgelés. Cette prise de contrôle s'est déroulée progressivement, le Groupe Bonduelle ayant acquis 13% du capital dès juin 2006, puis 10% en juillet 2006. Le rachat d'Aliments Carrière constitue une étape essentielle dans le développement mondial de Bonduelle, lui procurant ainsi une base de premier plan en Amérique du Nord dans ses métiers historiques: le légume en conserve et le légume surgelé.

Sur l'exercice 2006/2007, le Groupe Aliments Carrière a réalisé un résultat net de l'ordre de 17 millions d'euros pour un chiffre d'affaires d'environ 222 millions d'euros.

Émission d'un emprunt obligataire (OBSAAR)

Début juillet 2007, le Groupe Bonduelle a émis un emprunt obligataire à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) entièrement souscrit, pour un montant de 150 millions d'euros remboursable in fine à 6 ans. L'émission des OBSAAR d'une valeur nominale de 1000 euros, doit permettre à Bonduelle de tirer avantage des conditions de marché favorables en optimisant le coût de sa dette afin de renforcer sa structure financière.

Les fonds levés seront affectés aux besoins généraux de financement du groupe et de sa politique de croissance externe par acquisitions ciblées. Cette opération permettra également à Bonduelle de renforcer le cas échéant ses fonds propres en cas de souscription à des actions nouvelles.

L'incidence de l'émission et de l'exercice des BSAAR sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital de Bonduelle avant l'émission sera, après exercice des 750 000 BSAAR par émission d'actions nouvelles, de 0,91 % (calcul effectué sur la base du nombre d'actions composant le capital au 31 mars 2007).

Note 33- Liste des sociétés du groupe

Les sociétés du groupe ont été consolidées de la façon suivante:

1) Par intégration globale

Bonduelle Frais France SA 98,50 100 98,8 Revoisson SCI 93,50 100 99,8 Bonduelle Traiteur International SAS 97,61 97,61 97,61 97,61 Sud Ouest Alliance – Soleal SAS 36,95 100 36,5 ETRANGER Sonduelle GmbH, Allemagne (absordée par Bonduelle Deutschland GmbH) 98,50 Bonduelle Gmeh H, Allemagne (absordée par Bonduelle Deutschland GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Great-Britain, Angleterre 99,98 100 100 Bonduelle Belgium, Belgique 99,98 100 100 Bonduelle Iberica SAU, Espagne 100 100 100 Bonduelle Iberica SAU, Espagne 100 100 100 Bonduelle España, Espagne (fusionnée dans Bonduelle iberica SAU) 100 Bonduelle Iberica, Espagne (fusionnée dans Bonduelle iberica SAU) 100 Bonduelle Nerdic, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Polska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Potska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Potska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Incroporated, USA 100 100 100 Bonduelle Incroporated, USA 100 100 100 Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100 100 Bonduelle Incroporated, USA 100 100 100 Bonduelle Norquita, Argentine 100 100 100 Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 99,8 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 99,8 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Robers (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Robers (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Frische (Taila, Italie 100 100 100 Bonduelle Frisc		% d'intérêts 30/06/2006	% contrôle 30/06/2007	% d'intérêts 30/06/2007	
Bonduelle Corneve International SAS 100 10	FRANCE				
Bonduelle Conserve International SAS 100 1	Bonduelle SCA				
Bonduelle Conserve International SAS 100 1		100	100	100	
Bonduelle Surgele International SAS 100 10	Bonduelle Conserve International SAS				
Bonduelle Development SAS 100		100	100	100	
Bonduelle Food Service SAS 100		100	100	100	
Bonduelle Sud Europe SNC	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	100	100	100	
Bonduelle Frais International SAS 98,50 97,61	Duvet SARL	100	100	100	
Bonduelle Frais France SA 98,50 100 98,8 Revoisson SCI 93,50 100 99,8 Bonduelle Traiteur International SAS 97,61 97,61 97,61 97,61 Sud Ouest Alliance – Soleal SAS 36,95 100 36,5 ETRANGER Sonduelle GmbH, Allemagne (absordée par Bonduelle Deutschland GmbH) 98,50 Bonduelle Gmeh H, Allemagne (absordée par Bonduelle Deutschland GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Great-Britain, Angleterre 99,98 100 100 Bonduelle Belgium, Belgique 99,98 100 100 Bonduelle Iberica SAU, Espagne 100 100 100 Bonduelle Iberica SAU, Espagne 100 100 100 Bonduelle España, Espagne (fusionnée dans Bonduelle iberica SAU) 100 Bonduelle Iberica, Espagne (fusionnée dans Bonduelle iberica SAU) 100 Bonduelle Nerdic, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Polska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Potska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Potska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Incroporated, USA 100 100 100 Bonduelle Incroporated, USA 100 100 100 Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100 100 Bonduelle Incroporated, USA 100 100 100 Bonduelle Norquita, Argentine 100 100 100 Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 99,8 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 99,8 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Robers (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Robers (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Frische (Taila, Italie 100 100 100 Bonduelle Frisc	Bonduelle Sud Europe SNC	100	100	100	
Bonduelle Frais France SA 98,50 100 98,8 Revoisson SCI 93,50 100 99,8 Bonduelle Traiteur International SAS 97,61 97,61 97,61 97,61 Sud Ouest Alliance – Soleal SAS 36,95 100 36,5 ETRANGER Sonduelle GmbH, Allemagne (absordée par Bonduelle Deutschland GmbH) 98,50 Bonduelle Gmeh H, Allemagne (absordée par Bonduelle Deutschland GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Great-Britain, Angleterre 99,98 100 100 Bonduelle Belgium, Belgique 99,98 100 100 Bonduelle Iberica SAU, Espagne 100 100 100 Bonduelle Iberica SAU, Espagne 100 100 100 Bonduelle España, Espagne (fusionnée dans Bonduelle iberica SAU) 100 Bonduelle Iberica, Espagne (fusionnée dans Bonduelle iberica SAU) 100 Bonduelle Nerdic, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Polska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Potska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Potska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Incroporated, USA 100 100 100 Bonduelle Incroporated, USA 100 100 100 Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100 100 Bonduelle Incroporated, USA 100 100 100 Bonduelle Norquita, Argentine 100 100 100 Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 99,8 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 99,8 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Robers (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Robers (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Frische (Taila, Italie 98,50 100 100 Bonduelle Frische (Taila, Italie 100 100 100 Bonduelle Frisc	-	98.50	98.50	98,50	
Revoisson SCI 98,50 100 98,50 100 98,50 100 98,50 100 97,61 97,6	Bonduelle Frais France SA	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•	98,50	
Bonduelle Traiteur International SAS 97,61	Revoisson SCI	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	100	98,50	
ETRANGER Sud Ouest Alliance – Soleal SAS 36,95 100 36,5 ETRANGER Bonduelle GmbH, Allemagne (absordée par Bonduelle Deutschland GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Osterreich, Autriche 98,50 100 99,2 Bonduelle Great-Birtain, Angleterre 99,98 100 100 Bonduelle Belgium, Belgique 99,98 100 100 Bonduelle Berica SAU, Espagne 100 100 100 Bonduelle España, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 100 Bonduelle Italia, Italie 99,96 100 100 Bonduelle Nagykörös, Hongrie 100 100 100 Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Polska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100 100 Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100 100 Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		97,61	
Bonduelle GmbH, Allemagne (absordée par Bonduelle Deutschland GmbH)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•	36,95	
Bonduelle GmbH, Allemagne (absordée par Bonduelle Deutschland GmbH)	ÉTRANCER				
Bonduelle Osterreich, Autriche 98,50 100 99,20	Bonduelle GmbH, Allemagne	98,50			
Bonduelle Great-Britain, Angleterre 99,98 100 100 Bonduelle Belgium, Belgique 99,98 100 100 Bonduelle Nordic, Danemark 100 100 100 Bonduelle España, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Iberica, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Iberica, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Neira, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Iberica, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 100 Bonduelle Iberica, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 100 100 Bonduelle Nagykörös, Hongrie 100	Bonduelle Österreich, Autriche	98,50	100	99,25	
Bonduelle Belgium, Belgique 99,98 100 100 Bonduelle Nordic, Danemark 100 100 100 Bonduelle Iberica SAU, Espagne 100 100 Bonduelle España, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Italia, Italie 99,96 100 100 Bonduelle Nagykörös, Hongrie 100 100 100 Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Polska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Ceska Republika, République tchèque 100 100 100 Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100 100 Bonduelle Incorporated, USA 100 100 100 Bonduelle Presco Italia, Italie 98,50 100 98,5 Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil 100 100 100 Bonduelle Nuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU)	Bonduelle Great-Britain, Angleterre	99,98	100		
Bonduelle Nordic, Danemark		99.98	100	100	
Bonduelle España, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100	Bonduelle Nordic, Danemark	100	100	100	
Bonduelle España, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100	Bonduelle Iberica SAU, Espagne		100	100	
(fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 Bonduelle Italia, Italie 99,96 100 100 Bonduelle Nagykörös, Hongrie 100 100 100 Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Polska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Ceska Republika, République tchèque 100 100 100 Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100 100 Bonduelle Incorporated, USA 100 100 100 Bonduelle Fresco Italia, Italie 98,50 100 98,5 Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Primeurop Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil 100 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne (ex-Bonduelle Frische GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Food Service Italia, Italie <	Bonduelle España, Espagne	100			
Bonduelle Nagykörös, Hongrie 100 100 100 Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 100 100 Bonduelle Polska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Ceska Republika, République tchèque 100 100 100 Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100 100 Bonduelle Incorporated, USA 100 100 100 Bonduelle Fresco Italia, Italie 98,50 100 98,5 Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Primeurop Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil 100 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne (ex-Bonduelle Frische GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Food Service Italia, Italie 100 100 100 BDV Hungary Trading, Hongrie 100 100 100		100			
Bonduelle Nederland, Pays-Bas 100 10	Bonduelle Italia, Italie	99,96	100	100	
Bonduelle Polska, Pologne 100 100 100 Bonduelle Ceska Republika, République tchèque 100 100 100 Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100 100 Bonduelle Incorporated, USA 100 100 100 Bonduelle Fresco Italia, Italie 98,50 100 98,5 Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Primeurop Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil 100 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne (ex-Bonduelle Frische GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Food Service Italia, Italie 100 100 100 BDV Hungary Trading, Hongrie 100 100 100	Bonduelle Nagykörös, Hongrie	100	100	100	
Bonduelle Ceska Republika, République tchèque 100 100 100 Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100 100 Bonduelle Incorporated, USA 100 100 100 Bonduelle Fresco Italia, Italie 98,50 100 98,5 Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Primeurop Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil 100 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne (ex-Bonduelle Frische GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Food Service Italia, Italie 100 100 100 BDV Hungary Trading, Hongrie 100 100 100	Bonduelle Nederland, Pays-Bas	100	100	100	
Bonduelle Portugal, Portugal 99,99 100 100 Bonduelle Incorporated, USA 100 100 100 Bonduelle Fresco Italia, Italie 98,50 100 98,5 Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Primeurop Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil 100 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne (ex-Bonduelle Frische GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Food Service Italia, Italie 100 100 100 BDV Hungary Trading, Hongrie 100 100 100	Bonduelle Polska, Pologne	100	100	100	
Bonduelle Incorporated, USA 100 100 100 Bonduelle Fresco Italia, Italie 98,50 100 98,5 Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Primeurop Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil 100 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne (ex-Bonduelle Frische GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Food Service Italia, Italie 100 100 100 BDV Hungary Trading, Hongrie 100 100 100	Bonduelle Ceska Republika, République tchèque	100	100	100	
Bonduelle Fresco Italia, Italie 98,50 100 98,5 Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Primeurop Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil 100 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne (ex-Bonduelle Frische GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Food Service Italia, Italie 100 100 100 BDV Hungary Trading, Hongrie 100 100 100	Bonduelle Portugal, Portugal	99,99	100	100	
Bonduelle Argentina, Argentine 100 100 100 Primeurop Argentina, Argentine 100 100 100 Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne (ex-Bonduelle Frische GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Food Service Italia, Italie 100 100 100 100	Bonduelle Incorporated, USA	100	100	100	
Primeurop Argentina, Argentine Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil 100 100 100 100 100 100 100 1	Bonduelle Fresco Italia, Italie	98,50	100	98,50	
Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil 100 100 100 100 100 Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65	Bonduelle Argentina, Argentine	100	100	100	
Bonduelle Kuban, Russie 65 65 65 Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 100 Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne (ex-Bonduelle Frische GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Food Service Italia, Italie 100 100 100 BDV Hungary Trading, Hongrie 100 100 100	Primeurop Argentina, Argentine	100	100	100	
Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU) 100 Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne (ex-Bonduelle Frische GmbH) 98,50 100 99,2 Bonduelle Food Service Italia, Italie 100 100 100 BDV Hungary Trading, Hongrie 100 100	Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil	100	100	100	
(fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU)100Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne (ex-Bonduelle Frische GmbH)98,5010099,2Bonduelle Food Service Italia, Italie100100100BDV Hungary Trading, Hongrie100100100	Bonduelle Kuban, Russie	65	65	65	
(ex-Bonduelle Frische GmbH) 98,50 100 99,7 Bonduelle Food Service Italia, Italie 100 100 100 BDV Hungary Trading, Hongrie 100 100 100	Frudesa, Espagne (fusionnée dans Bonduelle Iberica SAU)	100			
Bonduelle Food Service Italia, Italie100100100BDV Hungary Trading, Hongrie100100100		98 50	100	99,25	
BDV Hungary Trading, Hongrie 100 100 100					
3 7 3 9	·				
	Fresco Italia, Italie	29,99	30	29,55	

1) Par intégration globale (suite)

	% d'intérêts 30/06/2006	% contrôle 30/06/2007	% d'intérêts 30/06/2007
ÉTRANGER (suite)			
Bonduelle Investment Company, Pays-Bas	100	100	100
S.F.B. Incorporated, Canada	100	100	100
Quebec Incorporated, Canada (dissolution en date du 30/11/2006)	100		
OP OASI, Italie	53,19	67	50,93
B.F.P. GmbH, Allemagne	98,50	100	99,25
Agricola lombarda, Italie		100	98,50
BF Agricola 4G, Espagne		100	98,50
Naturalmente societa agricola arl, Italie		73	67,76

2) Par mise en equivalence

	% d'intérêts 30/06/2006	% contrôle 30/06/2007	% d'intérêts 30/06/2007
ÉTRANGER			
Frikoni, Allemagne	49,25	50	49,62
Aliments Carrière, Canada		23	23

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Bonduelle SCA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement d'estimation comptable dans l'évaluation des stocks indiqué dans la note 2-F de l'annexe.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

• Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement d'estimation mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

- Les notes 2-A, 2-J et 9-3 de l'annexe exposent l'approche retenue par le groupe en matière de suivi de la valorisation des goodwill, des autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et des impôts différés, approches qui impliquent des estimations. Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et avons apprécié les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par le groupe et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.
- Les notes 2-L et 25 de l'annexe exposent l'approche retenue par le groupe en matière d'évaluation des provisions courantes et non courantes, approche qui implique des estimations.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par le groupe, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lille, le 31 octobre 2007

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés Jean-Yves Morisset Mazars & Guérard Cécile Fontaine

Comptes sociaux

Compte de résultat

'en milliers d'euros)	Notes	30/06/2006 12 mois	30/06/2007 12 mois
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			22
Autres produits d'exploitation		2	81
PRODUITS D'EXPLOITATION		2	103
Autres achats et charges externes		1 301	1 410
Impôts et taxes		22	22
Dotations aux provisions sur actif circulant		22	
Autres charges		25	53
CHARGES D'EXPLOITATION		1 370	1 485
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(1 368)	(1 382)
Perte transférée			
Produits financiers de participations		49 365	30 100
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		533	700
Reprises sur provisions et transferts de charges		347	3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS		50 245	30 803
Dotations aux provisions sur actifs		80	
Intérêts et charges assimilés		321	241
CHARGES FINANCIÈRES		401	241
RÉSULTAT FINANCIER	9	49 844	30 563
RÉSULTAT COURANT		48 476	29 180
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		106	900
Reprises sur provisions et transferts de charges		87	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10	193	900
Sur opérations de gestion		30	
Sur opérations en capital		55	15
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11	85	15
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		108	885
Impôts sur les bénéfices	13	(8 605)	(490)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		57 189	30 555

Bilan

Actif

		30/06/2006		30/06/2007 Amortissements	
en milliers d'euros)	Note	Net	Brut	& provisions	Net
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	12	42	30	12
Terrains		12	12		12
Constructions			30	30	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3	209 493	278 035		278 035
Participations		207 770	276 770		276 770
Créances rattachées à des participations	4	142	182		182
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		1 581	1 084		1 084
ACTIF IMMOBILISÉ		209 505	278 077	30	278 047
CRÉANCES		37 175	8		8
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	4	37 175	8		8
Valeurs mobilières	5	6 358	6 156		6 156
Disponibilités					
Charges constatées d'avance		1	21		21
ACTIF CIRCULANT		43 551	6 185		6 185
TOTAL DE L'ACTIF		253 056	284 262	30	284 232

Passif

1 00011		30/06/2006	30/06/2007
(en milliers d'euros)	Note	Avant répartition	Avant répartition
CAPITAUX PROPRES	6	241 423	261 586
Capital social		56 000	56 000
Primes d'émission		22 545	22 545
RÉSERVES			
Écarts de réévaluation		947	947
Réserve légale		5 600	5 600
Réserves réglementées			
Autres réserves		50 353	50 353
Report à nouveau		48 789	95 586
Résultat de l'exercice		57 189	30 555
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7	6 408	6 684
DETTES		5 225	15 962
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8	1 807	1 588
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8	145	261
Dettes fiscales et sociales	8	2	1 626
Autres dettes	8	3 271	12 488
TOTAL DE L'ACTIF		253 056	284 232

Tableau de flux de trésorerie

en milliers d'euros)	30/06/2006 12 mois	30/06/2007 12 mois
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	57 189	30 555
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions immobilisations financières	(267)	(3)
Dotation aux provisions pour impôt	1 884	278
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	58 806	30 831
Plus-values sur cession d'actif	(51)	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	58 755	30 831
Variation sur clients et autres créances	(34 736)	37 167
Variation des provisions pour risques et charges	161	(3
Variation sur fournisseurs et autres dettes	(14 013)	10 957
Variation des intérêts courus sur emprunts	(18)	(18
Variation du BFR	(48 606)	48 104
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	10 149	78 935
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations financières	(16 005)	(96 371
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		_
Cessions ou remboursements des immobilisations financières	15 350	27 829
FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS	(655)	(68 542
Opérations de financement		
Dividendes	(9 313)	(10 393
Dividendes à verser		
Augmentation de capitaux propres	154	
Encaissements de nouveaux emprunts (y compris concours bancaires)		(219
Remboursements d'emprunts	436	
FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(8 723)	(10 612
VARIATION DE TRÉSORERIE	771	(219
Trésorerie à la clôture	6 375	6 156
Trésorerie à l'ouverture	5 604	6 375
VARIATION DE TRÉSORERIE	771	(219)

Annexe aux comptes sociaux annuels

Note 1 - Modalités d'élaboration

Activité de la société

La société Bonduelle est une société financière à caractère de holding ayant pour objet l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou agricoles.

Principes, règles et méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux dispositions de la législation française.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercice,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes:

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont pratiqués en linéaire; les durées d'utilisation couramment retenues sont de 10 ans pour les constructions.

Immobilisations financières

Titres de participations

Les titres de participation et autres titres immobilisés figurent pour leur valeur d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'usage des titres de participation est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et les perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction.

Actions propres détenues

dans le cadre d'un contrat de liquidité

Les actions propres acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité sont comptabilisées à leur prix d'achat. À la clôture de l'exercice une dépréciation est comptabilisée si leur valeur d'inventaire, soit le cours moyen de Bourse du dernier mois, est inférieure au prix d'achat.

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. Une provision est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les risques de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français et notamment des dispositions du règlement 2000.06 du Comité de la réglementation comptable relatif aux passifs. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues de tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en devises sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts résultant de cette actualisation sont inscrits en «écarts de conversion» au bilan.

Valeurs mobilières de placement

Actions propres affectées aux plans de stock-options Ces actions propres sont comptabilisées à leur prix d'achat. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si leur valeur d'inventaire, soit le cours moyen de Bourse du dernier mois, est inférieure à leur coût d'acquisition moyen.

Une provision pour risque est par ailleurs constatée si le prix d'exercice des stock-options de chaque plan est inférieur à la valeur nette comptable de ces actions.

Autres valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur montant d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire.

Note 2 - Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante:

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Acquisition ou dotation	Fusion et apport	Cession ou reprise	Au 30/06/2007
VALEURS BRUTES					
Terrains	12				12
Constructions	30				30
	42				42
AMORTISSEMENTS					
Terrains					
Constructions	30				30
	30				30
VALEURS NETTES					
Terrains	12				12
Constructions					
	12				12

Note 3 - Immobilisations Financières

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante:

en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 30/06/2006	Acquisition	Cession	Remboursement, reclassement et autres ⁽¹⁾	Valeurs nettes au 30/06/2007
Titres de participation	207 770	69 000			276 770
Bonduelle SA	207 770	69 000			276 770
Autres créances immobilisées	143	39			182
Créances rattachées à des participations	143	39			182
Autres immobilisations financières					
Prêts					
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	1 581	27 236	(27 267)	(466)	1 084
	209 493	96 275	(27 267)	(466)	278 035

'en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 30/06/2007	Provisions au 30/06/2006	Dotation	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2007
Titres de participation	276 770				276 770
Autres créances immobilisées	182				182
Autres immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	1 084				1 084
	278 035				278 035
Évaluation à la clôture					
Actions propres					1 791

⁽¹⁾ Lorsque le délai d'option est arrivé à échéance et que les options n'ont pas été exercées, les actions propres correspondantes sont reclassées en immobilisations financières.

Note 4 - État des créances

en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Actif circulant			
Autres créances clients			
Dont produits à recevoir			
Groupe et associés			
Dont produits à recevoir			
Divers	8	8	
	8	8	

Note 5 - Valeurs mobilières de placement

	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	6 358	6 156
Dépréciation des actions propres détenues dans le cadre de stock-options		
	6 358	6 156
Évaluation à la clôture		
Des actions propres détenues dans le cadre de stock-options	9 052	9 953

(en nombre d'actions)	Au 30/06/2006	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2007
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	134 099	9 226	31 984	(3 400)	107 941
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	25 892	317 511	318 151	(5 826)	19 426

Note 6 - Capitaux propres

en milliers d' euros)	Au 30/06/2006 Résu	Affectation ltat 2005/2006	Variation	Au 30/06/2007
Capital social	56 000			56 000
Prime d'émission	22 545			22 545
Écarts de réévaluation	947			947
Réserve légale	5 600			5 600
Réserves réglementées				
Autres réserves	50 353			50 353
Report à nouveau	48 789	46 796		95 585
Résultat de l'exercice				
30/06/2006	57 190	(57 190)		
30/06/2007			30 555	30 555
Dividendes		10 394		
	241 424	0	30 555	261 586

Les dividendes versés s'élèvent à 9821 milliers d'euros pour les actionnaires et 572 milliers d'euros pour l'associé commandité.

Capital social

Au 30 juin 2007, le capital se composait de 8 millions d'actions d'une valeur nominale de 7 euros.

Note 7 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d' euros)	Au 30/06/2006	Dotation	Reprise	Au 30/06/2007
Provision pour risque sur actions propres détenues dans le cadre de stock-options	161		3	159
Provision pour impôt	6 247	278		6 525
	6 408	278	3	6 684

La provision pour impôt est liée à l'utilisation des déficits des sociétés membres du périmètre d'intégration fiscale.

Note 8 - Dettes

	30/06/2006		30/06/2007	2 1 1
en milliers d'euros)		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Emprunts				
Concours bancaires	1 807	1 588	1 588	
Fournisseurs et comptes rattachés	145	261	261	
Dettes fiscales et sociales	2	1 626	1 626	
Autres dettes	3 271	12 488	12 488	
	5 225	15 962	15 962	

Note 9 - Résultat financier

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Bonduelle SA	49 365	30 100
Revenus des prêts		
	49 365	30 100
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Reprises sur provisions et transfert de charges	347	3
Autres intérêts et produits assimilés	534	700
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	50 246	30 803
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières amortissements et provisions	80	
Intérêts et charges assimilées	321	241
	402	241
RÉSULTAT FINANCIER	49 844	30 563

Note 10 - Produits exceptionnels

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Produits des cessions d'immobilisations corporelles			
Produits des cessions d'immobilisations financières	106	900	
Reprise sur provision pour risques et charges	87		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	193	900	

Note 11 - Charges exceptionnelles

en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Au 30/06/2007
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Sorties d'actif des immobilisations corporelles		
Sorties d'actif des immobilisations financières	55	15
Sorties d'actif des titres de participation		
Provisions pour risques et charges		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	85	15
TOTAL RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	108	885

Note 12 - Informations concernant les entreprises liées et les participations

	IVIOITIAIT	it concernanties entreprises
Postes en milliers d'euros)	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations		
	276 770	
Valeur nette	276 770	
Créances rattachées à des participations		
Autres créances		
Autres dettes	12 457	
Dettes d'exploitation		
Produits financiers de participation	30 100	
Produits financiers	700	
Charges financières	241	

Note 13 - Ventilation de l'impôt

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	29 180	885	30 066
IS théorique	203	295	499
Avoir fiscal			
Total IS théorique			499
Effet intégration fiscale			(988)
TOTAL DE L'IMPÔT			(490)

Note 14 - Intégration fiscale

La société BSCA est intégrée fiscalement, en tant que mère, au sein d'un groupe composé ainsi:

Dénomination	Adresse
Bonduelle SA	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Conserve International	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Surgelé International	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Development SAS	La Woestyne – 59173 Renescure
Duvet SARL	Rue Nicolas Appert – 59650 Villeneuve d'Ascq
Bonduelle Frais International	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Frais France	90 rue André Citroën – 69740 Genas
Bonduelle Traiteur International	67 route de Concarneau BP 27 – 29140 Rosporden
Bonduelle Food Service	Rue Nicolas Appert – 59650 Villeneuve d'Ascq

Selon la convention, la répartition de l'impôt sur le résultat d'ensemble des sociétés intégrées s'effectue ainsi:

Les sociétés verseront à la société BSCA une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

Note 15 - Situation Fiscale Latente

en milliers d'euros)	Base	Montant en IS
Impôt dû sur (taux 34,43 %):		
Total des accroissements		
Impôt payé d'avance sur (taux 34,43 %):		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)		
Charges non déductibles temporairement (à déduire ultérieurement)		
Provision sur stock-option	159	55
Total des allègements	159	55
Déficits reportables fiscalement		
Crédits d'impôts		
Situation fiscale différée nette	(159)	(55)

Note 16 - Rémunérations des dirigeants

Au titre de l'exercice 2006/2007, il a été versé à la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, en tant que Gérant de Bonduelle SCA la somme de 980 700 euros HT à titre de rémunération. Les jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance s'élévent à 30 000 euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de ces derniers.

Note 17 - Engagements hors bilan

Au 30/06/2006

Néant

Note 18 - Information sur les plans de stock-options

	Plan N° 4	Plan N° 5	Plan N° 6	Plan N° 7	Plan N° 8	Plan N° 9	Plan N° 10	Plan N° 11
Date d'Assemblée	26/05/1998	26/05/1998	12/12/2001	12/12/2001	12/12/2001	09/06/2005	09/05/2006	09/06/2005
Date du Conseil de Gérance	02/10/2000	01/03/2001	24/04/2002	28/03/2003	05/05/2004	09/06/2005	09/05/2006	04/05/2007
Nombre initial d'actions attribuées	2 000	14 150	17 415	29 445	30 850	23 250	45 000	9 226
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	0	(300)	(200)	(9 815)	(8 730)	(6 780)		
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	2 000	13 850	17 215	19 630	22 120	16 470	45 000	9 226
Point de départ d'exercice des options	02/10/2005	01/03/2006	25/04/2006	29/03/2007	06/05/2008	09/06/2009	09/05/2010	05/05/2011
Date d'expiration	02/10/2006	01/03/2007	25/04/2007	29/03/2008	06/05/2009	09/06/2010	09/05/2011	04/05/2012
Prix de souscription	18,30	35,00	57,37	52,30	71,40	61,50	62,52	83,30
NOMBRE D'ACTIONS SOUSCRITES AU 30 JUIN 2007	2 000	13 850	17 215	4 505	0	0	0	0

⁽¹⁾ Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice.

Renseignements concernant les filiales et participations

Sociétés (en milliers d'euros)	Nombre de titres détenus	Devises	Capital ⁽¹⁾	Capitaux propres ⁽²⁾	Quote-part du capital détenue (en %)		comptable es titres Nette	Avances consenties par la société	données	de l'exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
A/ TITRES DON	IT LA VALEU	JR BRU	ΓΕ EXCÈD	E 1% DU	CAPITAL DE	LA SOCIÉT	ΓÉ MÈRE					
1/ Filiales détenues à plu	ıs de 50 %											
Bonduelle SA	1 679 910	EURO	167 991	75 549	100	276 770	276 770			29 252	86 611	30 100
2/ Participation	n détenue e	entre 10	et 50 %									
B/ TITRES DON		JR BRUT	E N'EXCÈ	DE PAS 1	% DU CAPIT	AL DE LA	SOCIÉTÉ M	ÈRE				
1/ Filiale frança												
Soleal	3	EURO	13 620	4 206	NS	0,16	0,16			71 180	30	
Bonduelle Frais Investissement	3	EURO	83 982	(1 256)	NS	0,05	0,05			1 445	(19 408)	
2/ Filiales étrai	ngères											
Zao Moscou	1	RUR	856	-138 917	0,2	NS	NS				1,4	

0,1

NS

NS

dans des sociétés françaises

Bonduelle SA de CV

3/ Participations

MXN

⁽¹⁾ Dans la monnaie locale de la société.

⁽¹⁾ Dans la monnaie locale de la société hors résultats de l'exercice (milliers d'unités).

Résultats financiers des cinq derniers exercices

	30/06/2003	30/06/2004	30/06/2005	30/06/2006	30/06/2007
en milliers d'euros)	30/06/2003	30/06/2004	30/06/2003	30/00/2000	30/06/2007
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERC	ICE				
Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
Nombre d'actions émises en unités	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFF	ECTUÉES				
Revenus des filiales	5 025	23 718	29 481	49 365	30 100
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	5 186	25 726	30 826	48 252	30 041
Impôts sur les bénéfices	(109)	452	(667)	(8 605)	(490)
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	4 773	26 156	35 323	57 189	30 555
Montant des bénéfices distribués	10 047	10 000	8 960	10 000	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À U (en euros)	NE SEULE ACTION				
Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	0,66	3,16	3,94	7,11	3,82
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	0,60	3,27	4,42	7,15	3,82
Dividende versé à chaque action	1,25	1,25	1,12	1,25	1,35 ⁽

⁽¹⁾ Projet soumis à l'Assemblée.

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 30555266,94 euros de la manière suivante:

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	30 555 266,94
Report à nouveau	95 585 723,16
BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	126 140 990,10
Affectation à l'Associé commandité	305 552,00
Dividende aux actionnaires	10 800 000,00
Report à nouveau	115 035 438,10

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2006/2007, de 1,35 euro par action, étant précisé que l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le dividende sera mis en paiement le 4 janvier 2008.

Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007

Texte des résolutions

À caractère ordinaire

Première résolution Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Gérant, du Conseil de Surveillance et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2007 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un résultat bénéficiaire de 30555266,94 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Gérant et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2007, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un résultat consolidé du groupe de 51802944 euros.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, au Gérant et au Conseil de Surveillance quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé.

Elle donne également quitus aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

Troisième résolution Conventions des articles L. 226-10 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 226-10 du Code de commerce, approuve les opérations ou conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 30555266,94 euros de la manière suivante:

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	30 555 266,94
Report à nouveau	95 585 723,16
BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	126 140 990,10
Affectation à l'Associé Commandité	305 552,00
Dividende aux actionnaires	10 800 000,00
Report à nouveau	115 035 438,10

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2006-2007, de 1,35 euro par action, étant précisé que l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du CGI.

Le dividende sera mis en paiement le 4 janvier 2008.

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au cours des trois derniers exercices les distributions ont été les suivantes:

Au titre de l'exercice

en euros)	2003/2004	2004/2005	2005/2006						
Revenus éligibles à la réfaction									
Dividende attribué aux commanditaires	10 000 000 soit 1,25 par action	8 960 000 soit 1,12 par action	10 000 000 1,25 par action						
Dividende attribué aux commandités	261 557	353 233	571 887						
Autres revenus distribués	_	_	_						
Revenus non éligibles à la réfaction	_	_	_						

Cinquième résolution Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Gérant, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, soit sur la base du capital actuel, 800 000 actions.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Gérant par l'Assemblée Générale du 7 décembre 2006 dans sa cinquième résolution.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue:

• d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF;

- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises sous réserve de l'adoption par la présente assemblée de la treizième résolution, résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Gérant appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 120 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 96 000 000 euros. L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Gérant à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Sixième résolution – Jetons de présence

L'Assemblée Générale, sur proposition de l'Associé Commandité, alloue au Conseil de Surveillance la somme de 30 000 euros au titre des jetons de présence, au titre de l'exercice 2007/2008.

Septième résolution

Mandat de membre du conseil de surveillance

L'Assemblée Générale constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Yves Tack arrive à échéance et décide de le renouveler pour une durée de 3 (trois) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010.

Huitième résolution

Mandat de membre du conseil de surveillance

L'Assemblée Générale constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Olivier Cavrois arrive à échéance et décide de le renouveler pour une durée de 3 (trois) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010.

Neuvième résolution

Mandat de membre du conseil de surveillance

L'Assemblée Générale constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Damien Bonduelle arrive à échéance et décide de le renouveler pour une durée de 3 (trois) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010.

À caractère extraordinaire

Dixième résolution

Autorisation à donner au Gérant en vue d'octroyer des options d'achat d'actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Gérant et du rapport spécial des commissaires aux comptes:

- autorise le Gérant dans le cadre des dispositions des articles
 L. 225-177 à L. 225-185 du Code de commerce, à consentir en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi;
- fixe à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée
 Générale la durée de validité de la présente délégation;
- fixe à cinq années, à compter de leur attribution, la durée des options et à quarante-huit mois, à compter de la même date, le délai pendant lequel les options d'achat ne pourront être levées;
- décide que les bénéficiaires de ces options ne pourront être que:
 - d'une part, les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel, de la Société Bonduelle, et le cas échant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce,
 - d'autre part, les mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-185 du Code de commerce;
- décide que le nombre total des options pouvant être octroyées par le Gérant au titre de la présente délégation ne pourra donner droit à acheter un nombre d'actions supérieur à 3% du capital social existant au jour de la première attribution, dans le respect des limites légales et notamment celles des articles L. 225-182 et R. 225-143 du Code de commerce;
- décide que le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par le Gérant et ne pourra être inférieur à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie;

- décide qu'aucune option ne pourra être consentie:
 - ni dans le délai de dix séances de Bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés sont rendus publics,
 - ni dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société, et la date postérieure de dix séances de Bourse à celle où cette information est rendue publique;
 - moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital;
- délègue tous pouvoirs au Gérant pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et notamment pour:
- fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options, ces conditions pouvant comporter des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions, sans que le délai imposé pour la revente des titres ne puisse excéder trois ans à compter de la levée de l'option,
- arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires des options telles que prévues ci-dessus ainsi que les quantités d'actions sur lesquelles elles porteront,
- fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties,
- prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions,
- décider les conditions dans lesquelles le prix et le nombre d'actions pourront être ajustés dans les différentes hypothèses prévues aux articles R. 225-137 à R. 225-142 du Code de commerce.

Onzième résolution

Autorisation à donner au gérant en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Gérant et du rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise le Gérant, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L. 225-197-1 et L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit:

- des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce;
- et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 3 % du capital social à la date de la décision de leur attribution par le gérant.

L'attribution des actions aux bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition:

- d'une durée minimale de deux ans. En outre, ces derniers devront conserver les actions attribuées pendant une durée minimale de deux années. Le gérant a la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes;
- d'une durée minimale de quatre ans pour les bénéficiaires non résidents fiscaux français à la date d'attribution pour lesquels le fait générateur de l'imposition coïncide avec la fin de la période d'acquisition, le gérant ayant la faculté d'augmenter la durée de cette période. Ces bénéficiaires ne sont en revanche pas soumis à l'obligation de conservation visée ci-dessus, sauf disposition fiscale contraire.

Par exception, l'attribution définitive interviendra avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la Sécurité sociale.

Tous pouvoirs sont conférés au gérant à l'effet de:

- fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions;
- déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux;
- déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires;
- le cas échéant:
 - constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserve indisponible des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer,
 - décider, le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélatives à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement,
 - procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution,
 - prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,
 - et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

La présente autorisation emporte de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles émises par incorporation de réserves, primes et bénéfices.

Elle est donnée pour une durée de trente huit mois à compter du jour de la présente assemblée.

Douzième résolution Délégation de pouvoirs pour réaliser la division de la valeur nominale des actions

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance, décide de fixer à 1,75 euro la valeur nominale de chaque action de la société et par voie de conséquence, de diviser chaque action de 7 euros de valeur nominale chacune, en procédant à l'échange de ces actions à raison de la remise de 1 action de 7 euros pour quatre actions de 1,75 euro.

Cette division prendra effet à une date qui sera fixée par le Conseil d'Administration.

Le droit de vote double, tel que prévu par les dispositions de l'article 12.2 des statuts, est attribué, dès leur émission, aux actions nominatives de 1,75 euro provenant de la division des actions nominatives de 7 euros bénéficiant de ce droit, le délai de 3 ans stipulé à l'article précité n'étant pas interrompu par l'échange.

L'Assemblée Générale constate que, du seul fait de l'échange des actions, les actions de 1,75 euro seront purement et simplement substituées aux actions de 7 euros qui seront annulées, sans qu'il résulte de cet échange aucune novation dans les relations existant entre la société d'une part, ses actionnaires et, le cas échéant, tout titulaire de droits donnant accès au capital de la société d'autre part.

L'Assemblée Générale donne pouvoir au Gérant pour procéder à cet échange à une date postérieure à la date de paiement du dividende, constater le nombre d'actions de 1,75 euro alors existantes et modifier corrélativement les statuts, et d'une manière générale, faire le nécessaire pour appliquer les présentes décisions au plus tard le 31 décembre 2010.

Treizième résolution

Délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Gérant et du rapport des commissaires aux comptes:

1. donne au Gérant l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 800 000 actions, les actions que la société détient ou pourra

détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur;

- 2. fixe à 24 mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 6 décembre 2009, la durée de validité de la présente autorisation;
- 3. donne tous pouvoirs au Gérant pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

Quatorzième résolution

Autorisation à donner au Gérant pour augmenter le capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Gérant et conformément à l'article L 225-147 du Code de commerce:

- 1. autorise le Gérant à procéder, sur rapport du commissaire aux apports, à l'augmentation du capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables;
- 2. fixe à vingt-quatre mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée;
- 3. décide que le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 10% du capital social. Ce plafond est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente Assemblée Générale;
- 4. délègue tous pouvoirs au Gérant aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, de décider l'augmentation de capital en résultant, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et de procéder à la modification corrélative des statuts, et faire le nécessaire en pareille matière.

Quinzième résolution

Mise en harmonie des statuts avec le décret du 11 décembre 2006: modification des dispositions relatives au droit de participation aux Assemblées Générales

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Gérant, décide:

- de mettre en conformité les statuts de la société avec les dispositions du décret du 11 décembre 2006 modifiant le décret du 23 mars 1967;
- de modifier en conséquence et comme suit l'article 23 des statuts.

«23. Assemblées Générales des actionnaires

Le paragraphe 23.2 est désormais rédigé comme suit:

23.2. Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Peuvent également assister aux assemblées toutes personnes invitées par le Gérant ou par le président du Conseil de Surveillance.

L'Associé Commandité est représenté par l'un de ses représentants légaux ou par toute personne, actionnaire ou non, mandatée par l'un de ceux-ci.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et conformes à la réglementation en vigueur, lorsque la Gérance décide l'utilisation de tels moyens de participation, antérieurement à la convocation de l'Assemblée Générale.»

Seizième résolution **Formalités**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la Loi.

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 30 juin 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2007, sur:

- le contrôle des comptes annuels de la société Bonduelle SCA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi. Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne:

• La note 1 de l'annexe expose l'approche retenue par la société en matière de suivi de la valorisation des immobilisations financières, approche qui implique des estimations.

Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons, en tant que de besoin, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par la société et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

• La note 1 de l'annexe expose par ailleurs l'approche retenue par la société en matière d'évaluation des provisions pour risques et charges, approche qui implique des estimations.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur:

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lille, le 31 octobre 2007

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés Jean-Yves Morisset Mazars & Guérard Cécile Fontaine

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30 juin 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de ces conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucun engagement ou convention soumis aux articles L. 226-10 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice:

Avances en compte courant avec Bonduelle SA:

L'avance en compte courant envers Bonduelle SA s'élève à 9 372 423 euros au 30 juin 2007. Celle-ci est rémunérée au taux d'intérêt maximum fiscalement déductible, soit 4,94 % au 30 juin 2007. Les produits financiers nets perçus au titre de cette avance s'élèvent à 459 602 euros au 30 juin 2007.

Fait à Lille, le 31 octobre 2007

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés Jean-Yves Morisset Mazars & Guérard Cécile Fontaine

Informations complémentaires

Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination sociale

BONDUELLE

Siège social

"La Woestyne" - 59173 Renescure

Siège administratif

Rue Nicolas Appert - BP 30173 - 59653 Villeneuve-d'Ascq

Forme juridique

Bonduelle est une société en commandite par actions, de nationalité française, régie par le Code de commerce.

Date de constitution et durée

La société a été constituée le 3 janvier 1972 pour une durée de 99 ans qui prendra fin le 18 janvier 2071, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Numéro d'identification

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Hazebrouck sous le numéro B 447 250 044. Code APE: 652 E.

Exercice social

Du 1er juillet au 30 juin de chaque année.

Objet social

La société a pour objet, en France et dans tous pays:

- la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux émis par toutes les sociétés françaises ou étrangères,
- tous investissements financiers et industriels,
- l'administration d'entreprises et,
- plus généralement, toutes opérations de toute nature susceptibles de contribuer à son développement.

La société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et/ou contribuent à sa réalisation.

Documents sociaux relatifs aux trois derniers exercices

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social et au siège administratif.

Répartition statutaire des bénéfices

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice écoulé, le cas échéant les comptes consolidés, et constate l'existence de bénéfices distribuables.

Dans la limite de son résultat distribuable, la société verse à l'Associé Commandité une somme égale à 1 % du résultat net de l'exercice.

Si le résultat distribuable d'un exercice ne permet pas le versement de tout ou partie de la quote-part du résultat revenant à l'Associé Commandité telle que définie ci-dessus, celle-ci sera cumulative et le solde impayé sera reporté sur le ou les exercices ultérieurs jusqu'à apurement complet.

Les sommes dues à l'Associé Commandité seront versées aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

Après versement des sommes revenant à l'associé commandité, le solde du bénéfice distribuable revient aux actionnaires. Son affectation est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition de l'Associé Commandité.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions, dans les conditions fixées par la loi.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale peut décider le prélèvement sur le solde des résultats revenant aux actionnaires des sommes qu'elle juge convenable de reporter à nouveau au profit des actionnaires ou d'affecter à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, non productifs d'intérêts, sur lesquels les associés commandités n'ont, en cette qualité, aucun droit.

Sur proposition de l'associé commandité, ce ou ces fonds de réserve peuvent, sur décision de l'Assemblée Ordinaire, être distribués aux actionnaires ou affectés à l'amortissement total ou partiel des actions. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les actions anciennes à l'exception du droit au remboursement du capital.

Ce ou ces fonds de réserve peuvent également être incorporés au capital.

Les dividendes sont mis en paiement aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, sous réserve de la prolongation de ce délai par justice.

Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Leur réunion a lieu au siège social ou en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les comptes de la société ou, dès lors que les actions seront inscrites au marché réglementé d'une bourse de valeurs française ou étrangère, au dépôt par lui au lieu

fixé dans la convocation du certificat constatant l'indisponibilité de ses actions au porteur et ce, cinq jours au moins avant celui de la réunion.

Peuvent également assister aux assemblées toutes personnes invitées par le Gérant ou par le président du Conseil de Surveillance.

L'Associé Commandité est représenté par l'un de ses représentants légaux ou par toute personne, actionnaire ou non, mandatée par l'un de ceux-ci.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et conformes à la réglementation en vigueur, lorsque la Gérance décide l'utilisation de tels moyens de participation, antérieurement à la convocation de l'Assemblée Générale.

Les Assemblées sont présidées par le président du Conseil de Surveillance ou, à son défaut, par le vice-président de ce conseil ou, encore à défaut, par le Gérant.

Les Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire, statuant dans les conditions prévues par la loi, exercent leurs fonctions conformément à celle-ci.

Sauf pour la nomination et la révocation des membres du Conseil de Surveillance, la nomination et la révocation des commissaires aux comptes et l'approbation des conventions soumises à autorisation, aucune décision des Assemblées n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par écrit par l'Associé Commandité au plus tard à la clôture de l'Assemblée ayant voté la décision en cause.

Chaque action donne droit à une voix au sein des Assemblées d'actionnaires. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué aux actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 3 ans au moins, au nom d'un même actionnaire.

La Gérance de la société a tous pouvoirs pour constater cette approbation; elle annexe le document la comportant au procèsverbal de l'Assemblée concernée.

Franchissement de seuils statutaires

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux.

En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 2% ou 4% du capital ou des droits de vote, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation.

Identification des titres au porteur

La société est autorisée à faire usage des dispositions prévues par les articles L. 228-2 et L. 228-3 du Code de commerce sur les sociétés commerciales en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

Historique du groupe

1853-1926

Les origines : naissance d'une légende

L'entreprise a deux fondateurs: Louis Bonduelle-Dalle (1802-1880) et Louis Lesaffre-Roussel (1802-1869). Tous deux sont issus d'une famille du Nord d'origine paysanne.

En 1853, les deux hommes décident de créer une distillerie de grains et de genièvre à Marquette-lez-Lille.

En 1862, ils achètent une ferme située à Renescure qui sera transformée en distillerie d'alcools de grains.

1926-1946

Les débuts de la conserverie

En 1926, une première batteuse à pois et des autoclaves sont installés dans la ferme familiale de la Woestyne.

Bonduelle met en boîte 20 hectares de petits pois, ce qui correspond à une production d'environ 120 tonnes par an.

Dès 1936, l'exploitation agricole est portée à 230 hectares et la conserverie s'agrandit sensiblement.

1947-1962

De l'artisanat à l'industrie: une marque à l'écoute des consommateurs

Au lendemain de la guerre, les affaires reprennent vite. La Société Bonduelle s'affranchit du réseau commercial d'un confrère, La Rochefortaise qui assurait jusque-là la commercialisation de ses produits, et lance sa propre marque.

En 1957, Bonduelle décide de mettre en boîte un mélange de petits pois et de carottes. Cette grande première dans l'univers de la conserve va asseoir la réussite commerciale de l'entreprise.

1963-1974

Une période de forte expansion

En 1968, une nouvelle prouesse technologique est réalisée: la surgélation des légumes qui va connaître par la suite un énorme succès.

Fin des années 1960 et début des années 1970, des filiales européennes sont créées: 1969, l'Allemagne, 1972, l'Italie et 1973, l'Angleterre, d'autres pays suivront.

Ainsi en 1973, Bonduelle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export.

1975-1984

L'ère du redéploiement: au-delà de la Picardie

Bonduelle entreprend des projets de développement qui l'amènent à s'implanter dans le Sud-Ouest, l'Oise, puis la Belgique. Cette extension géographique conduit l'entreprise à investir dans deux nouveaux domaines: le maïs et les champignons.

En 1980, Bonduelle se porte acquéreur de Marie-Thumas, principal conserveur belge de légumes, et marque leader et centenaire sur ce marché.

En 1983, sa capacité de production est optimisée: 350 000 tonnes de conserves et 9 000 tonnes de surgelés. Sa position de leader européen en légumes transformés est bien solide!

1985-1993

À la conquête de l'Europe

Création d'une filiale espagnole en 1986, en 1988, c'est le tour du Portugal.

Fin 1989, Bonduelle acquiert Cassegrain.

La conquête de l'Est est engagée: l'ex-RDA, la République tchèque, puis bientôt la Pologne en 1992 rejoignent le large club des pays où sont vendus des produits Bonduelle.

En 1986, les usines de Renescure et de Bordères obtiennent la certification ISO 9002, les autres sites industriels du groupe suivront rapidement.

1994-1999

La croissance

En 1995, la marque opte pour une identité visuelle symbole de renouveau: un soleil rayonnant et une frange de verdure, évoquant la nature, le plaisir et le bien-être.

Après l'ouverture d'une filiale commerciale au Brésil en 1994, c'est l'Argentine qui découvre les produits en 1996.

Bonduelle élargit son savoir-faire à une nouvelle technologie: le légume frais élaboré. Une participation majoritaire est prise dans Salade Minute.

En 1998, lancement de la marque Bonduelle en frais en France et signature d'un accord de partenariat avec Cielo e Campo, le numéro 2 de la IVe gamme en Italie. En juin 1999, les légumes IVe gamme à la marque Bonduelle feront leur apparition dans les linéaires italiens.

Au printemps 1998, le groupe est introduit au second marché de la Bourse de Paris.

En novembre 1999, Bonduelle participe à la restructuration de la profession des conserveurs de légumes en France et reprend les actifs d'Avril/Cirio France (Marques De Distributeurs en France). Pour développer son image, en octobre 1999, Bonduelle décide de construire un multicoque et choisit le skipper breton Jean Le Cam pour se lancer dans la voile, univers aux valeurs en phase avec celles de Bonduelle: naturalité, bien-être, technologie, dynamisme.

2000 à aujourd'hui

Une ère nouvelle

2000

- Organisation du groupe en fédération de 5 filiales
- Prise de contrôle de Cielo e Campo (Frais, Italie), déjà partenaire depuis 1998
- Création de Bonduelle Frische (Frais, Allemagne)

2001

- Rachat de Frudesa et de son usine de surgelés de Benimodo (Espagne)
- Fusion Cielo e Campo/Ortobell (nº 1 italien du Frais) qui apporte ses 2 usines de San Paolo d'Argon (Bergame) et Battipaglia en construction (Salerne)

2003

- Rachat de Vita, leader du marché du légume frais IVe gamme en Allemagne et de ses usines de Reutlingen et de Wanzleben
- 150e anniversaire
- Acquisition de l'usine de Bekescsaba en Hongrie
- Acquisition de Michel Caugant Création d'une 6e filiale
- Sponsoring sportif: lancement du programme de construction d'un monocoque dans l'optique de participer, en 2004, au Vendée Globe Challenge

2004

• Démarrage de l'usine de Krasnodar en Russie

2005

- Réorganisation du groupe au 1er juillet 2005
 - Nouvelle filiale pour l'activité Conserve =
 - «Bonduelle Conserve International BCI»
 - Nouvelle filiale pour l'activité Surgelé =
 - «Bonduelle Surgelé International BSI»
 - Les autres filiales:
 - Bonduelle Traiteur = Activité Traiteur
 - Bonduelle Frais = Activité Frais IVe gamme
 - Bonduelle Food Service = Activité de Commercialisation et Marketing en RHF
 - Bonduelle Development = Toute Technologie / PECO, MERCOSUR, Export
 - Bonduelle SA = Services Centraux et Supports

2006

 Bonduelle Surgelé International (BSI), la filiale du Groupe Bonduelle spécialisée dans le légume surgelé en Europe, a fait l'acquisition des activités de surgelé (hors crèmes glacées) d'Unilever en Espagne.

Cette transaction prend effet au 1er juillet 2006; elle concerne principalement la marque Salto dont les ventes représenteront pour Bonduelle un chiffre d'affaires annuel additionnel de 10 millions d'euros.

2006/2007

À la conquête de l'Amérique du Nord

Le Groupe Bonduelle a acquis, en juin 2006, une participation minoritaire chez son confrère Aliments Carrière, leader canadien des légumes en conserves et des légumes surgelés avec plus de 70 % de parts de marché.

La société privée Aliments Carrière, forte de 985 collaborateurs, et dont le siège social est installé à Saint Denis de Richelieu, au Québec, exploite 7 usines de transformation de légumes dont 4 sont situées au Québec et 3 en Ontario.

Ses ventes sur l'exercice 2005/2006 (clôture à fin avril) se sont élevées à près de 300 millions CAD (210 millions d'euros), réparties en 40 % de conserves (Canada) et 60 % de surgelés (Canada et États-Unis).

La majorité des ventes (60%) est réalisée dans les circuits retail (ventes au grand public).

Dès juillet 2006, profitant d'un euro fort, Bonduelle a augmenté sa participation minoritaire chez Aliments Carrière à 23 % du capital de cette société.

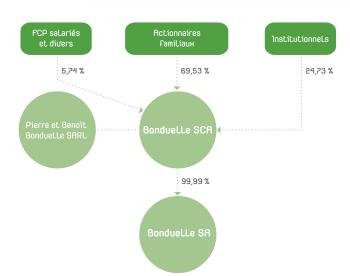
Le 12 juillet 2007, le Groupe Bonduelle a pris le contrôle à 100 % du leader canadien des légumes en conserves et surgelés. Cette acquisition permet au Groupe Bonduelle de s'implanter durablement sur le continent nord-américain.

Historique de la société

Situation AVANT le 24 octobre 1997

Pinancière Bonduelle Dalle 61,10 % 17,67 % Pierre et Benoît Bonduelle SARL PCP salariés et divers 6 % Bonduelle SAR Bonduelle SAR Bonduelle SAR Bonduelle SAR

Situation APRÈS le 24 octobre 1997



Situation ACTUELLE

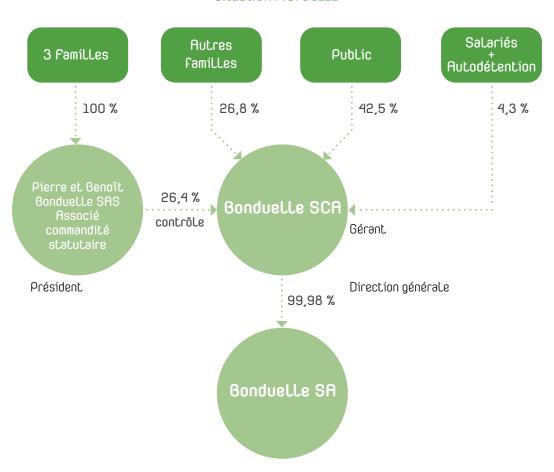


Tableau d'évolution du capital

Année	Opération	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
AU 1 ^{ER} JAN (en francs)	VIER 1993			307 392 400	439 132
1995	Rachat de 68 068 actions	(47 467 600)	(95 295 200)	259 744 800	371 064
1997	Incorporation de réserves et élévation du nominal de 700 F à 760 F	22 263 840		282 008 640	371 064
	Division du nominal de 760 F à 40 F			282 008 640	7 050 216
	Absorption de Financière Bonduelle Dalle et création de 146 325 actions	5 853 000	6 303 103	287 861 640	7 196 541
	Apport d'actions Bonduelle SA par le FCP Bonduelle Valeurs	10 372 880	14 938 800	298 234 520	7 455 863
	Apport d'actions Bonduelle SA par des salariés et divers	7 142 720	10 675 640	305 647 240	7 641 181
1998	Émission de 358 819 actions	14 352 760	30 499 615	320 000 000	8 000 000
(en euros)					
2001	Incorporation au capital d'une somme de 47 335 920 prélevée sur le compte prime d'émission en vue de la conversion en euros	F		56 000 000	8 000 000
2005	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société Montecourt	2 068 948	17 269 806,14	58 068 948	8 295 564
2005	Annulation des actions de la société reçues par elle au titre de sa fusion avec la société Montecourt	(2 068 948)	(17 269 806,14)	56 000 000	8 000 000

Honoraires des commissaires aux comptes

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux commissaires aux comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les commissaires aux comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour commissaires aux comptes:

Mazars & Guérard

Représenté par Madame Cécile Fontaine, 39 rue de Wattignies - 75012 Paris

Suppléant: Monsieur Denis Grison, Immeuble Exaltis, 61 rue Henri Regnault – 92075 La Défense

• Deloitte & Associés

Représenté par Monsieur Jean-Yves Morisset, 67 rue de Luxembourg – 59777 Euralille

Suppléant : Beas, 7/9 Villa Houssay – 92200 Neuilly-sur-Seine

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 décembre 2006, leur mandat se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des commissaires aux comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées au titre des exercices 2005/2006 et 2006/2007.

Tableau des honoraires des commissaires aux comptes du groupe

		Mazars &	Guérard		Deloitte & Associés			Autres				Total		
	2006/2	2007	2005/2	2006	2006/2	2007	2005/20	2006 2006/2007		007	7 2005/2006		2006/2007 2005/2006	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	Montant
AUDIT														
Commissariat aux comptes, certification, examen des co individuels et consolidés	mptes													
Émetteur	13	2	3	0	5	2					9	2	18	12
Filiales intégrées globalement	748	92	828	98	316	98					528	97	1 064	1 356
Autres diligences et prestati directement liées à la missic du commissaire aux compte	n													
Émetteur														
Filiales intégrées globalement	14	2									9	2	14	9
Sous-total	775	96	831	98	321	100					546	100	1 096	1 377
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement														
Juridique, fiscal, social	35	4	15	2									35	15
Autres														
Sous-total	35	4	15	2									35	15
TOTAL DES HONORAIRES	810	100	846	100	321	100					546	100	1 131	1 392





Rue Nicolas Appert – BP 30173 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France Tél.: +33 (0)3 20 43 60 60 Fax: +33 (0)3 20 43 60 00 www.bonduelle.com





ANNEXES

NB: Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de responsabilité sociale et environnementale de l'exercice 2006/2007,
- du rapport financier de l'exercice 2006/2007,
- d'un document comportant 4 annexes,
- d'une table de concordance.

Étant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Personne responsable des informations

Le Gérant : La société « Pierre et Benoît Bonduelle SAS » dont le siège statutaire est fixé à Renescure (59173) – Lieu-dit « la Woestyne », représentée par son Président Monsieur Christophe BONDUELLE

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (figurant pages 2 à 20 du rapport financier) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

En application de l'article 28 du règlement européen 809 / 2004 les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent document de référence :

- les rapports des cabinets Mazars & Guérard et KPMG Audit sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2006 ainsi que les comptes historiques correspondants, figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° R 07-005, enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 janvier 2007,
- les rapports des cabinets Mazars & Guérard et KPMG Audit sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2005 ainsi que les comptes historiques correspondants, figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° R 06-022, enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 mars 2006.

Le 28 janvier 2008

Le Gérant

La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS Représentée par son Président Christophe BONDUELLE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU RAPPORT D'ACTIVITE ET DE RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Gouvernement d'entreprise

Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

La rémunération de la Gérance est déterminée par l'article 17 des statuts de la société :

"La rémunération statutaire annuelle brute de la Gérance est composée de deux éléments :

- Une rémunération égale à 1,5% du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent,
- Une rémunération complémentaire égale à 1% du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5% du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant.

Cette rémunération est répartie entre les gérants par parts égales, sauf accord contraire entre eux.

Toutefois, si un ou plusieurs gérants sont des personnes morales, l'intégralité de la rémunération sera versée à ce seul ou à ces seuls gérants personnes morales par parts égales, sauf accord contraire entre eux.

Toute rémunération supplémentaire de la Gérance doit être décidée par l'assemblée générale ordinaire avec l'accord de l'associé commandité."

Au titre de l'exercice 2006/2007, il a été versé au gérant, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, 1 172 917 euros au titre de cette rémunération.

De leur côté, les membres du Directoire de Bonduelle SA ont perçu les rémunérations suivantes au titre de l'exercice 2006/2007 :

M. Christophe Bonduelle	379 354 euros	Président Directeur Général
M. Pierre Deloffre	295 854 euros	Directeur Général Délégué

Plans d'options attribuées antérieurement

Il a été attribué aux dirigeants de Bonduelle SA, au titre de plans de stock-options antérieurs décrits en note 24 page 58 du rapport financier, les options d'achat suivantes :

	Plan n°3	Plan n°4&5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10
Nombre total d'actions attribuées	58 734	16 150	17 415	29 445	30 850	23 250	45 000
Dont Christophe Bonduelle	14 534	_	2 800	5 260	6 180	3 610	7 200
Pierre Deloffre	6 500	<u>_</u>	2 815	4 415	5 480	3 200	6 400

Attributions et levées d'options sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice

Les attributions et levées d'options sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice se présentent comme suit :

- Attributions et levées d'options accordées aux dirigeants de Bonduelle SA :

	C	Options attribuée	Options levées		
	Nombre d'options	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Prix d'exercice
Christophe Bonduelle	0	-	-	2 800	57.37 €
Pierre Deloffre	0	-	-	2 815 150	57.37 € 52.30 €

- Attributions d'options aux dix salariés dont le nombre consenti est le plus élevé :

Dans le cadre du plan d'options du 05/05/2007, 3 200 options d'achat ont été attribuées à un prix de 83.30 euros (dont 0 aux dirigeants de Bonduelle SA).

- Levées d'options des dix salariés du groupe dont le nombre d'actions achetées est le plus élevé :

Dans le cadre du plan d'options du :

- 01/03/2001, 5 200 options d'achat d'actions ont été levées au prix d'exercice de 35.00 euros (dont 0 aux dirigeants de Bonduelle SA)
- 24/04/2002, 9 415 options d'achat d'actions ont été levées au prix d'exercice de 57.37 euros (dont 5 615 aux dirigeants de Bonduelle SA)

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'acquisitions ni de cessions par la société de ses propres actions en vue d'une cession à ses salariés par la société.



Société en commandite par actions au capital de 56.000.000 euros Siège social : La Woestyne 59 173 RENESCURE RCS Hazebrouck 447 250 044

RAPPORT SPECIAL SUR LES STOCK OPTIONS

ASSEMBLEE GENERALE DU 6 DECEMBRE 2007

1. Etat des options de souscription et d'achat (225-184 al 1) attribuées durant l'exercice

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le gérant	Nature de l'option (S ou A)	Date d'échéance	Prix d'exercice après réajustement*	Nombre d'options exercées au 30/06/2007	Nombre d'options Restantes après réajustement *
						20/00/2007	roujustoment
2002/2003	12/12/2001	28/03/03	A	Mars 2007	52.29 €	4 505	13 043
2003/2004	12/12/2001	05/05/04	A	Mai 2008	71.38 €	0	22 092
2004/2005	09/06/2005	09/06/05	A	Juin 2009	61.49 €	0	16 502
2005/2006	09/06/2005	09/05/06	A	Mai 2010	62.51 €	0	44 849
2006/2007	09/06/2005	04/05/07	A	Mai 2011	83.28 €	0	9 255

^{*} Les options d'achat attribuées et non encore levées ont fait l'objet d'un ajustement conformément à la réglementation à la suite de l'opération d'émission d'obsaar réservée aux actionnaires. Ces ajustements résultent d'une décision de la Gérance en date du 17 septembre 2007

2. Options consenties aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2006-2007 (225-184 al2)

		Monsieur Bracquart Daniel		
Options consenties par la	Nature:	A		
société	Nombre:	826*		
	Echéance :	Mai 2011		
	Prix:	83.30 €*		
Options consenties par	Société :			
une société liée	Nature :			
	Nombre :			
	Echéance :			
	Prix :			
Options consenties par	Société :			
une société contrôlée	Nature :			
au titre d'un mandat	Nombre :			
qui y est exercé	Echéance :			
	Prix:			

^{*} avant réajustement

	4.9	1 1	1 - 4 - • •		19	2007 2007	
3. U	puons exercees	par les mand	lataires sociaux	au cours ae	r exercice	2006-2007	(225-184 al2)

		Mons Bracquar		Monsi Deloffre		Monsieur Bonduelle Christophe
Options (détenues sur la société) exercées	Nature : Nombre : Prix :	A 1655 52.30 €	A 2815 57.37 €	A 150 52.30 €	A 2815 57.37 €	A 2800 57.37 €
Options (détenues sur une société liée) exercées	Société : Nature : Nombre : Prix :					
Options (détenues sur une société contrôlée) exercées	Société : Nature : Nombre : Prix :					

Options consenties durant l'exercice 2006-2007 aux dix salariés de la société dont le nombre d'options consenties est le plus élevé : (225-184 al 3)

Salariés de la société	Options co	Options consenties par la société et par les sociétés liées ou contrôlées					
	Nature de l'option	Nombre	Date d'échéance	Prix	Société attributrice		
						-	
						NEANT	
						1	

5. Options exercées durant l'exercice 2006-2007 par les dix salariés de la société dont le nombre d'actions achetées ou souscrites est le plus élevé : (225-184 al 3)

alariés de la société	Options exercées détenues sur la société et les sociétés liées ou contrôlées					
	Nature de l'option	Nombre	Prix	Société attributrice		
					NE	

BONDUELLE

Société en Commandite par Actions au capital de 56 000 000 EUR Siège social : La Woestyne 59173 RENESCURE RC Hazebrouck B 447 250 044

Chiffre d'affaires du 1er trimestre de l'exercice 2007 – 2008 en hausse de 26,1 %

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé au 30 septembre 2007 à 368,8 millions d'euros contre 292,3 millions d'euros au 1er trimestre 2006 – 2007. Cette progression de 26,1 % est essentiellement marquée par l'intégration d'Aliments Carrière, dont l'acquisition a été finalisée le 12 juillet, alors que l'activité du périmètre historique fait preuve d'une bonne résistance malgré des conditions météorologiques estivales particulièrement défavorables à la consommation des crudités.

CA total consolidé	Du 1er juillet au 30 septembre		Variation	Variation à périmètre constant
(en millions d'euros)	2006-2007	2007-2008	%	%
Par activité				
Conserve	136.2	167.0	+ 22.6 %	+ 1.2 %
Surgelé	63.1	106.7	+ 69.1 %	- 0.2 %
Frais	93.0	95.1	+ 2.1%	+ 2.1%
Total	292.3	368.8	+ 26.1 %	+ 1.2 %

L'activité conserve progresse de 22,6 %. A périmètre constant, elle progresse de 1,2 %, malgré un effet de base important (+10,3 % au 1er trimestre de l'année dernière).

L'intégration d'Aliments Carrière, dont l'activité surgelé représente 58,3 % des ventes au 1^{er} trimestre, permet au Groupe d'afficher au total une très forte croissance dans ce secteur (+ 69,1 %). A périmètre constant, les ventes en surgelé sont stables.

En frais, malgré des conditions météorologiques exceptionnellement favorables en été 2006 et à l'inverse particulièrement défavorables durant l'été 2007, l'activité croît tant en salades en sachet qu'en salades traiteur.

Répartition du chiffre d'affaires par zone

CA total consolidé	Du 1er juillet au 30 septembre		Variation	Variation à périmètre constant
(en millions d'euros)	2006-2007	2007-2008	%	%
Union Européenne	267.4	276.5	+ 3.4 %	+ 1.8 %
Hors Union Européenne	24.9	92.3	+ 271.3 %	- 4.8 %
Total	292.3	368.8	+ 26.1 %	+ 1.2 %

L'activité reste soutenue en Europe de l'Ouest alors qu'en Russie la constitution de stocks par les importateurs a été encadrée par rapport au 1^{er} trimestre de l'exercice précédent.

Faits marquants du trimestre

Au cours de ce trimestre, Bonduelle a finalisé la reprise de 100 % des actions de la société Aliments Carrière, leader canadien sur le marché des légumes en conserve et surgelés, avec un chiffre d'affaires 2006- 2007 de 324,8 millions de dollars canadiens (232 millions d'euros). Cette acquisition entraînera une modification géographique de l'activité de Bonduelle. Pour 2007 – 2008, Bonduelle réalisera un tiers de son activité en France, un autre tiers dans les autres pays de la zone euro et le tiers restant hors de la zone euro essentiellement en Amérique du Nord, Europe Centrale et Europe Orientale.

Cette acquisition a été financée par l'émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« OBSAAR ») à hauteur de 150 millions d'euros, qui a rencontré un grand succès.

Enfin, dans un contexte de forte augmentation du prix des matières premières agricoles, le Groupe poursuit une politique d'augmentation de tarifs adaptée au contexte spécifique de chaque technologie.



Table de concordance du document de référence

Afin de faciliter la lecture du présent document de référence, le tableau thématique suivant permet d'identifier les principales rubriques requises par le Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004 mettant en œuvre la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil.

Sec	ctions / Rubriques	Documents / Pages
1.	PERSONNE RESPONSABLE	
	1.1 Personne responsable des informations	Annexe :
	1.2 Attestation du responsable	Annexe
<u>2. </u>	COORDONNEES DES CONTRÔLEURS LEGAUX	Rapport financier: 9
3.	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	Rapport d'activité : 14, 15 & Rapport financier : 60, 6
١.	FACTEURS DE RISQUES	Rapport financier : 9 à 11, 37, 50 à 54
j	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	
	5.1 Histoire et évolution de la société	
	5.1.1 Raison sociale	Rapport financier: 85
	5.1.2 Enregistrement	Rapport financier : 85
	5.1.3 Date de création et durée	Rapport financier : 8
	5.1.4 Siège social	Rapport financier : 8
	5.1.5 Evénements importants	Rapport financier : 88 & Rapport d'activité : 18, 19
	5.2 Principaux investissements réalisés	Rapport d'activité : 26 à 27 & Rapport financier : 3, 8
3.	APERCU DES ACTIVITES	
	6.1 Principales activités	Rapport d'activité : 32 à 5
	6.2 Principaux marchés	Rapport d'activité : 34 à 3
	6.3 Evénements exceptionnels	Rapport d'activité : 18, 19
	6.4 Brevets, licences	Rapport financier : 10
	6.5 Concurrence	Rapport d'activité : 33, 35 à 3
7.	ORGANIGRAMME	
	7.1 Synoptique	Rapport d'activité : 38, 3
	7.2 Liste des filiales	Rapport financier : 63, 6
3.	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	
	8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	Rapport d'activité : 26, 27 & Rapport financier : 46, 4
	8.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	Rapport d'activité : 26, 54 à 57, 66 à 6
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT CONSOLIDE	<u> </u>
	9.1 Situation financière	Rapport financier : 29, 6
	9.2 Résultat d'exploitation	Rapport financier : 28, 60, 61, 6
	9.2.1 Evénements importants	Rapport financier:
	9.2.2 Modifications	Rapport financier :
	9.2.3 Influences extérieures	Rapport financier :
10.	TRESORERIE ET CAPITAUX	
	10.1 Capitaux de l'émetteur	Rapport financier : 29, 31, 67, 7
	10.2 Flux de trésorerie	Rapport financier : 30, 6
	10.3 Conditions de financement	Rapport financier : 4, 9, 54 à 56, 7.
11.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES	Rapport d'activité : 2
	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	Rapport d'activité : 1
	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DE BENEFICES	Rapport financier:
	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE, I	•
	REMUNERATIONS ET AVANTAGES	Rapport financier : 6, 41 & Annexe :
	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
	SALARIES	rapport d'activité : 7 d Napport financier : 20 à 2
	17.1 Répartition des effectifs	Rapport financier: 13, 4
	17.2 Participations et stock-options	Rapport financier: 58, 59, 75 & Annexes 2 et
10	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	Rapport financier: 36, 39, 73 & Armexes 2 et
	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	· ·
		Rapport financier : 7
20.	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITU. 20.1 Informations financières historiques	
	<u> </u>	Rapport financier : 2 à 8, 21 à 27, 65, 78 à 8
	20.2 Informations financières intermédiaires et autres	Annexe
	20.3 Politique de distribution des dividendes	Rapport financier : 21, 7
	20.4 Procédures judiciaires et d'arbitrage en cours	N/z
21.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
	21.1 Capital social	Rapport financier : 14 à 18, 8
	21.2 Actes constitutif et statuts	Rapport financier: 85, 8
22.	CONTRATS IMPORTANTS	N/A
	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET	Γ DECLARATIONS D'INTERETS N//
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	Rapport d'activité : 12, 13 Rapport financier : 63, 64, 76

NB: Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de responsabilité sociale et environnementale de l'exercice 2006/2007,
- du rapport financier de l'exercice 2006/2007,
- d'un document comportant 4 annexes,
- d'une table de concordance,